L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements pour hommes et garçons
HABITS SUR MESURE
198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

La Voix de l'Est

La Météo
NUAGEUX
Neige lég.
Minimum: 20
Maximum: 25

avec Coke y a d'la Joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

31e ANNEE-- No 44 GRANBY, SAMEDI, LE 26 FEVRIER 1966 DIX CENTS

Le ministre Lévesque inaugurant l'usine Soma à St-Bruno:

Nous avons devant nous l'avenir du Québec

L'USINE SOMA DE SAINT-BRUNO où se fait le montage des automobiles Peugeot et Renault était inaugurée, hier après-midi, en présence de nombreuses personnalités et de quelque 600 invités. Une des principales étapes de la cérémonie d'inauguration a été la visite de l'usine au cours de laquelle on a pu être témoin de chacune des opérations de l'assemblage d'une automobile. La photo ci-dessus a été prise au moment de la coupe du ruban traditionnel par le représentant de l'hon. Jean Lesage, le ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, l'hon. Gérard Lévesque. A la droite de M. Lévesque, nous apercevons M. Pierre Dreyfus, président-directeur-général de la Régie nationale des Usines Renault; de l'autre côté de M. Lévesque, M. Gérard Filion, maire de St-Bruno et vice-président du conseil d'administration de SOMA Inc.; et M. Roland Peugeot, vice-président de la Société Peugeot. Derrière, M. Filion, l'hon. C.M. Drury, ministre fédéral de l'Industrie, à la gauche de M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada.

SAINT-BRUNO de Montarville PC -- Cette usine et cette réalisation toute entière sont l'image même du Québec moderne.

Nous avons devant nous l'avenir du Québec, a déclaré vendredi, M. Gérard Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce de la province, qui avait pris la parole lors de l'inauguration officielle de Soma Inc. nouvelles usines de montage des Automobiles Renault et Peugeot.

M. Lévesque avait dû remplacer le premier ministre québécois, M. Jean Lesage, qui souffrait d'une légère indisposition.

Le ministre québécois de l'Industrie a ajouté que les richesses du Québec étant grandes et leur développement urgent, la province accueillait avec empressement les capitaux étrangers et les techniques étrangère avancées, particulièrement les techniques françaises.

M. Lévesque a rappelé que la réalisation de Soma avait été possible grâce à une collaboration soutenue de trois organismes en plus de son ministère propre, soit la Société générale de Financement, la maison du Québec en France et le ministère fédéral de l'Industrie.

Souhaitant un développement illimité à la nouvelle compagnie, le ministre, tout en rappelant que les relations commerciales et autres se multipliaient entre le Québec et la France, a indiqué que l'usine de Saint-Bruno était une étape importante dans le resserrement de ces liens et laissait entrevoir des échanges encore plus frappants.

Vues fédérales

Plus tôt, M. Charles-M. Drury, ministre fédéral de l'Industrie, avait insisté sur la portée de cette réalisation au niveau fédéral.

"La création et la mise en opération de cette usine "multiplieront les relations commerciales et industrielles existant déjà entre le Canada et la France," a dit le ministre fédéral en français.

Il a rappelé la collaboration de son ministère et du gouvernement fédéral, qui a approuvé des accords tarifaires spéciaux par un ordre en conseil, le 15 octobre 1964.

M. Drury a souligné que l'usine Soma était un pas en avant dans l'industrialisation du Québec et, en conclusion, il a émis le voeu qu'un jour cette usine pourrait bien porter le nom de Société de fabrication d'automobiles du Québec.

Selon M. Gérard Filion

Il y a deux ans, c'était un rêve qui semblait impossible

SAINT-BRUNO DE MONTARVILLE PC -- "Il y a une couple d'années, c'était un rêve qui semblait impossible" a déclaré vendredi M. Gérard Filion, vice-président de la Société générale de financement, lors de l'inauguration des nouvelles usines de montage des automobiles Renault et Peugeot, à Saint-Bruno de Montarville, au sud de Montréal.

Devant plus de 600 invités, M. Filion a donné un bref aperçu des difficultés qu'il avait fallu surmonter avant d'arriver à la réalisation de la Soma Inc. Il a rappelé les noms de tous les organismes et des principaux individus qui avaient participé aux discussions préliminaires à la construction de l'usine très moderne de Saint-Bruno.

La plupart des personnalités concernées étaient d'ailleurs présentes: M. Pierre Dreyfus, président de la Régie nationale des usines Renault, M. Roland Peugeot, vice-président des Sociétés Peugeot, M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada, M. René Paré, président de la SGF et M. Charles Drury, ministre canadien de l'Industrie.

Prenant la parole, M. Paré a souligné le développement rapide de l'industrie secondaire au Québec et la nécessité de réalisations semblables à Soma Inc., une société créée avec l'encouragement du gouvernement mais complètement indépendante, une industrie qui, par ailleurs, est entièrement contrôlée par les Québécois, qui sont propriétaires du capital-actions individuellement ou par leurs institutions financières.

Autres nouvelles et photos en pages 4-5

Il a souhaité bon succès au nouveau président de Soma Inc., M. Georges Brosseau, et remercié tous ceux qui avaient participé à la construction magnifiquement réalisée de l'immense usine.

A Cowansville

Le pénitencier devrait recevoir ses premiers détenus cette semaine

COWANSVILLE -- Le nouveau centre de détention de Cowansville accueillera vraisemblablement un premier contingent de 35 prisonniers au cours de la semaine qui vient.

On sait que le nouveau complexe pénitentiaire à sécurité moyenne, dont on a éliminé le concept traditionnel des prisons, pourra loger au total 450 détenus et emploiera plus de 250 personnes.

Il s'agit de fait d'une conception inédite au Canada, puisque l'on s'est appliqué à faire disparaitre les barreaux des fenêtres des cellules ou d'ailleurs, les tours de surveil lance, et a remplacer les habituels murs de bétons gris par des grillages métalliques qui contribuent à faire oublier l'aspect d'enclos.

Le pénitencier est doté des services les plus modernes, comme les chaufferies, le circuit électrique, l'aqueduc, les ateliers d'industries, le gymnase, les cuisines, et autres.

Les détenus accueillis au pénitencier de Cowansville seront des individus récupérables, ayant fait l'objet d'une sélection minutieuse et qui auront manifesté d'une façon ou d'une autre leur détermination a reprendre leur place dans la société un jour.

Un budget de $2,700,000 à Granby? -P. 3

Selon M. Nielsen

Le meurtre de Me Payette est relié au réseau de faillites

OTTAWA PC - Le même Erik Nielsen, dont les propos ont obligé le gouvernement à instituer l'enquête Dorion, a laissé entendre aux Communes hier que le meurtre de l'avocat montréalais François Payette était relié au réseau de faillites frauduleuses et dont les membres auraient sur la conscience.

Prié cependant par M. Gilles Grégoire de préciser clairement sen si François Payette est victime des promoteurs d'un réseau de faillites frauduleuses, M. Nielsen a déclaré: C'est au ministre de la Justice à faire une déclaration, non à moi.

Dans son discours aux Communes, M. Nielsen a déclaré: "Des cadavres sont découverts un peut partout au Québec, ce qui montre l'importance du problème des faillites frauduleuses."

"Les meurtres ne sont pas nécessairement reliés aux faillites" a répliqué le ministre M. Lucien Cardin.

"Le ministre veut-il dire par là que le meurtre de François Payette n'a rien à voir avec le réseau de faillites frauduleuses?" a demandé le député sans préciser davantage sa pensée.

M. Nielsen a toutefois affirmé pouvoir dévoiler le nom de cinq compagnies auxquelles appartenait M. Payette, mais il n'a pas précisé si ces firmes sont soupçonnées d'irrégularités ou non. De fait, le député s'est gardé de toute déclaration précise l'obligeant à prouver ses avances. Il a promis par contre de revenir sur le sujet dès que le ministère de la Justice lui aura fourni certains renseignements.

M. Nielsen a surtout accusé le ministre de la Justice M. Lucien Cardin de ne pas prendre ses responsabilités pour démasquer les fraudeurs professionnels. Citant les propos du ministre québécois du Revenu, M. Eric Kierans, M. Nielsen a accusé le ministre de minimiser ce problème et de ne pas apporter la collaboration de son ministère pour mettre fin à la saignée de capitaux qui ruine l'industrie honnête au Canada.

Selon le député, la police fédérale devrait obtenir les pleins pouvoirs pour enquêter dans cette affaire partout au Canada. Selon lui, dans les provinces où il y a une police provinciale, le travail de la Gendarmerie devient plus difficile, et il faut tenir compte que le crime organisé a des tentacules dans toutes les parties du pays, dit-il.

Comité d'étude sur les heures d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux

QUEBEC (PC)—Le gouvernement québécois vient de constituer un comité d'étude des heures d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux de la province.

Aux termes de l'arrêté ministériel qui crée le comité, celui-ci est chargé de recevoir les représentations des différents groupes de personnes ou organismes sur la règlementation relative aux heures d'ouverture et de fermeture des magasins. A cette fin, le comité, qui réunit des fonctionnaires de trois ministères, est chargé de tenir des séances publiques dans les capitales régionales de la province, qui sont au nombre de sept.

L'arrêté ministériel fixe à six mois la durée du mandat du comité qui devra faire rapport dans ce délai au lieutenant-gouverneur en conseil.

Présidé par M. Jean-Louis Rameau, du ministère de l'Industrie et du Commerce, le comité réunit également MM. Grégoire Lincourt, Conrad Rochette et Louis Lachaîne, respectivement des ministères de l'Industrie et du Commerce, du Travail et des Affaires municipales.

Un vol de $100,000

MONTREAL PC - Un groupe de cagoulards a pénétré dans une succursale de la Banque de Montréal hier matin et s'est enfui avec environ $100,000.

Trois hommes ont défoncé la fenêtre de la banque à l'aide de deux barres de fer quelques minutes avant l'ouverture, hier matin.

En deux minutes ils avaient vite fait de pousser les caissiers, de s'emparer de l'argent de la caisse, et de s'enfuir.

Un quatrième homme se tenait près de la vitre brisée tandis qu'un cinquième attendait dans une voiture, a déclaré un représentant de la succursale sise dans l'édifice de l'Hydro-Québec, sur le boulevard Dorchester.

Fusion de St-Hilaire et du Mont St-Hilaire

QUEBEC PC — M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, a annoncé vendredi que, jusqu'ici, 19 municipalités du Québec se sont fusionnées volontairement en vertu de la loi de la fusion volontaire des municipalités qui a été sanctionnée au cours de la dernière session de l'assemblée législative.

La plus récente fusion, autorisée par un arrêté-en-conseil qui a été adoptée vendredi, touche la ville de Saint-Hilaire-sur-Richelieu et la municipalité de Mont-Saint-Hilaire, comté de Rouville, qui se sont fusionnées pour créer la ville de Mont-Saint-Hilaire.

M. Laporte a souligné par ailleurs qu'une quarantaine d'autres municipalités, à travers la province, sont en instance de fusion et que 130 autres municipalités ont demandé que la Commission municipale fasse enquête sur les avantages qu'il y aurait pour elles de se fusionner.

Durant la nuit...

Visibilité nulle dans notre région

GRANBY - La chute de neige et la rafale ont rendu les routes de la région de Granby quelque peu dangereuses hier soir et cette nuit. Les routes principales et secondaires ainsi que dans les rues de la ville ont été recouvertes d'une épaisse couche de neige poudreuse qui devait inciter les automobilistes à redoubler de prudence. La visibilité par moment était presque nulle dans toute la région.

Cette température a été la cause de nombreux accrochages qui sont survenus dans les limites de la ville et sur les routes du territoire. Sur l'autoroute des Cantons de l'Est, on ne rapporte aucun accrochage. Cependant plusieurs véhicules ont glissé dans le fossé, après que le conducteur en eut perdu le volant.

Un des principaux accidents a fait $750 de dommages matériels, hier après-midi, face au 531 de la rue Principale à Granby.

Un premier véhicule était conduit par M. Emile Gervais, 31 ans, de St-Alphonse. Il a subi de lourds dommages au côté droit, évalués à $500. M. Gervais est entré en collision avec une autre voiture qui sortait de la cour de Potvin et Fils au 531 rue Principale. Cette auto, propriété de Potvin et Fils, était conduite par M. Jacques Bessette, 24 ans, du 374 rue Robinson. Elle a été endommagée pour une valeur de $250.

Motion pour détails et production de documents

Le jugement sera rendu lundi par l'hon. Cliche

GRANBY -- C'est lundi, le 28 février, à 2h. p.m. que l'honorable juge Louis-Philippe Cliche, de la Cour supérieure, doit siéger au Palais de justice de Sweetsburg au sujet de la pétition d'annulation d'élection dans le district électoral de Shefford

Le juge Cliche doit alors rendre son jugement sur la motion pour détails présentée par Me Thomas Toth, de Granby, avocat du député Louis-Paul Neveu ainsi qu'au sujet d'une demande de Me Marc Lacoste, avocat de M. Paul-O. Trépanier, maire de Granby et candidat conservateur lors des dernières élections fédérales, réclamant que des documents soient produits par le président général des élections.

L'avocat conseil de Me Marc Lacoste dans cette cause est Me Léonard Trépanier.

Deux jours après le sinistre à St-Jean

Un second incendie cause des dommages de $20,000

ST-JEAN - A deux jours d'intervalle, les sapeurs de la cité de St-Jean, sous la direction de M. Antoine Morin, ont été appelés à combattre un désastreux incendie, vers les 9h. hier matin, au sous-sol de la maison du Dr. Roger Poirier, au 226, de la rue Longueuil, à St-Jean.

Le feu a entièrement ravagé tout l'intérieur de ce sous-sol qui abritait les bureaux de M. Jacquelin Bernier, optométriste et un autre bureau qui était en voie de réparations.

A l'arrivée des pompiers de la cité, l'emplacement était déjà tout calciné.

On évalue les dommages aux environs de $12,000.

Pour sa part, M. Jacquelin Bernier, un optométriste, n'a pu sauver aucun appareil et ne possédait pas aucune protection contre l'incendie.

On estime ces pertes matérielles à $8,000.

Lors d'une conversation téléphonique avec le directeur du Service des incendies, M. Antoine Morin, ce dernier nous confiait, hier après-midi, qu'une enquête s'ouvrait pour découvrir la cause de ce sinistre.

Personne n'a été blessé en combattant les flammes hier matin.

EDITORIAL DE

La Voix de l'Est

SAMEDI, LE 26 FEVRIER 1966

La hausse des subventions est-elle la seule solution?

Les universités québécoises sont inquiètes. Elles escomptaient davantage du gouvernement provincial. Surtout pour satisfaire aux exigences de leurs facultés dont les obligations croissent sans cesse. Même l'université McGill que l'on ne saurait considérer comme une institution pauvre, en raison des multiples dons qu'elle reçoit de mécènes, proteste énergiquement auprès du cabinet provincial. Et pourtant, même si les subventions qui lui sont octroyées par le gouvernement n'augmentent pas en proportion de celles des autres universités, McGill reçoit encore plus que les autres.

Que penser de cette situation? Certes, les besoins de nos universités sont-ils considérables. Depuis quelques années, le nombre des étudiants augmentent rapidement dans les facultés et les écoles affiliées. Ces facultés et ces écoles doivent non seulement satisfaire aux besoins de milliers d'étudiants, mais rénover leurs cadres, en vue d'accroître la valeur de leur formation. Et pour réaliser leurs projets, il leur faut de l'argent et toujours plus d'argent.

L'université de Montréal vient, pour sa part, d'expliquer clairement sa situation. Si l'on tient compte des données du recteur, M. Roger Gaudry, elle est plus ou moins précaire, selon le point de vue auquel on se place. Il lui manque deux millions et demi et même davantage. Elle a demandé cette année une subvention globale de $16.6 millions et, selon la répartition des crédits du ministère de l'Education, elle ne reçoit que $13.2 millions, soit un écart de $3.4 millions. Certes, comme l'explique M. Gaudry, lui est-il possible de réduire le déficit qu'elle devra encourir à la fin de l'année, mais pour cela il lui faudra paralyser son développement normal. Ces $2.5 millions, dit le recteur, sont nécessaires pour financer des dépenses incompressibles de l'ordre de $1 million , dépenses que les revenus ne permettent pas de couvrir, et, d'autre part, des dépenses de $1.5 million pour assurer le développement normal de l'institution. Si elle ne reçoit pas ce montant additionnel de l'Etat, il s'ensuivra des coupures injustifiables dans les besoins des facultés: redressement des salaires, réparations urgentes, etc.

Quant à McGill, elle réclame bien davantage et elle proteste surtout contre la hausse insuffisante des subventions qui lui sont octroyées par rapport aux autres universités. Son cas, cependant, apparaît assez différent de celui de Montréal, de Laval ou de Sherbrooke. Depuis quelques années, cette université recevait la part du lion des subventions provinciales, à la suite de l'admission dans ses facultés d'un nombre élevé d'étudiants étrangers. Etait-ce là un moyen détourné pour s'assurer une aide financière plus considérable? C'est là une question que l'on s'est souvent posée.

De toute façon, les universités canadiennes-françaises avaient à ce moment raison de s'insurger contre la générosité de l'Etat à l'égard de McGill, quand en face de problèmes beaucoup plus graves que ceux de McGill, elles ne pouvaient compter que sur des subventions bien inférieures. On ne saurait certes reprocher au ministère de l'Education de vouloir cette année rétablir l'équilibre en augmentant davantage les subventions des universités de Montréal, Québec et Sherbrooke. Et, à notre sens, si le gouvernement décide de majorer son aide à McGill, il devra agir dans le même sens à l'égard des autres institutions.

Le gouvernement, cette année, leur octroie une somme globale de $44 millions, alors que l'Ontario accorde à ses institutions de haut savoir quelque $81 millions. Il y a évidemment une différence considérable entre les deux sommes, mais il y a aussi une différence considérable entre les revenus des deux gouvernements. Aucune comparaison n'est possible.

Un autre critère que celui-là doit servir à l'établissement des subventions universitaires. D'ailleurs, plusieurs se demandent aujourd'hui si certaines réformes ne permettraient pas de réaliser des économies substantielles. Il vaudrait peut-être la peine de se livrer à une étude complète du problème, avant d'y apporter la solution, la seule à leur avis, que proposent les universités.

La fusion de trois municipalités de Rouville: un excellent projet

Le projet de fusion de trois municipalités de Rouville mérite une étude sérieuse. Il s'agit de fusionner les centres de Marieville, Ste-Marie-de-Monnoir et de Notre-Dame-de-Bonsecours, ce qui permettrait de créer une ville d'environ 6,500 âmes. Nul doute que si les promoteurs de cette idée en soupèsent les avantages, ils en arriveront à la conclusion que l'union de ses trois centres sera un important apport à leur progrès.

On l'a dit et redit, ces dernières années, le Québec compte trop de petites municipalités dont les ressources sont insuffisantes pour promouvoir leur développement. On multiplie ainsi sans raison les services municipaux et la première victime de cet état de chose est le contribuable qui se voit dans l'obligation de verser des taxes inutilement. Nous disons bien inutilement, car la fusion de ces centres connexes permettrait de réaliser d'importantes économies tout en assurant à la population des services de premier ordre.

La fusion, dans certains cas, est évidemment impossible, mais partout où elle peut s'avérer rentable, elle devrait faire l'objet d'une étude attentive de la part des autorités dont le premier devoir est en réalité de pourvoir aux besoins des contribuables et de promouvoir le développement industriel et commercial.

Dans le cas actuel, on voit par exemple la possibilité d'aménager ainsi un parc industriel où il serait possible d'attirer l'entreprise. C'est en effet là un aspect important à ne pas négliger. Nous souhaitons que les trois municipalités dont il est question abordent le problème de la fusion avec sérieux et ne considèrent que le bien général de la communauté dans les décisions qu'elles seront appelées à prendre en ce sens.

La Voix de l'Est — Journal fondé en 1935

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136, rue Principale, Granby.
Aimé Laurion, Président et Gérant Général

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Par camelot	Par jour	Samedi	Semaine	
		$0.07	$0.10	$ 0.45	
Par la poste	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	
Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00	
Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00	
Autres pays			$14.00	$25.00	

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

CONSTRUIT IL Y A 2,000 ANS- Ce palais qui était en même temps une forteresse a été construit par Hérode il y a 2,000 ans sur le mont Masada qui surplombe la Mer Morte. Les ruines ont été mises au jour et le palais sera ouvert au public en avril comme attraction historique. On aperçoit ci-dessus M. David Astor, rédacteur de l'Observer de Londres, en train d'explorer le palais avec son fils. (Photo PC)

L'opinion des quotidiens de langue anglaise

Du neuf sur le bilinguisme

Le Western Star, Corner Brook, T.-N.—Quelque chose de neuf est venu s'ajouter récemment au débat sur le bilinguisme et le biculturalisme, prétendu que les personnes bilingues sont plus compétentes que les autres. Le professeur Lambert, de l'université McGill, que ses études des langues et de la psychologie a conduit dans plusieurs continents, base ses constatations sur une étude d'un "groupe rotatif" de diplômés de McGill. Il a mentionné une théorie populaire voulant que les personnes bilingues aient un quotient d'intelligence inférieur à celui des personnes unilingues. Ses expériences avec des groupes de personnes reconnues comme parfaits bilingues ont démoli cette théorie. Au contraire, ses expériences ont démontré que les personnes bilingues avaient un quotient d'intelligence supérieur tant pour les tests écrits que verbaux et qu'elles obtenaient généralement de meilleures notes pour leurs devoirs. Elles étaient très fortes lorsqu'elles étaient soumises à des tests de raisonnement.

Le professeur Lambert en est venu à la conclusion, en se basant sur ses expériences de groupes: Qu'il est préférable d'apprendre une langue seconde avant que l'enfant le réalise". N'importe qui peut devenir bilingue, affirme-t-il, pourvu que vous débutiez suffisamment jeune et que vous vous mettiez résolument à l'étude..m Le 12 fev.

Pour rapatrier la constitution

Le Beacon - Herald, Stratford, Ont.—On n'aurait jamais besoin de quoique ce soit aussi compliquée que la Formule Fulton-Favreau s'il y avait un désir sincère de "rapatrier" la constitution canadienne.

Une façon simple et directe de réaliser cet objectif a été formulée il y a environ un an par M. F.B. McGeachy, éditeur adjoint au Financial Post. Dans une analyse qu'il publiée alors que la formule Fulton-Favreau faisait l'objet de négociations pénibles entre les 11 gouvernements canadiens, M. McGeachy avait signalé que tout ce qui était véritablement nécessaire pour "ramener la constitution au Canada" se limitait pour le Parlement d'Ottawa à incorporer dans ses propres statuts le texte de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique...

La même proposition a été de nouveau formulée, pas plus tard que le 8 février dernier, par le sénateur Arthur Roebuck, l'un des hommes politiques canadiens les plus respectés. . .

Le sénateur a argué que si tel était le cas, les droits et les juridictions des provinces seraient protégés par le Parlement du Canada et que les gouvernements provinciaux n'auraient pas à craindre que le Parlement d'Ottawa amende la constitution d'aucune manière qui réduirait les pouvoirs provinciaux...

Nous sommes moins optimistes que le sénateur Roebuck au sujet du traitement que le Parlement d'Ottawa pourrait réserver aux droits des provinces s'il était autorisé, sans aucune restriction, à les amenuiser...

Les hommes politiques du Québec doivent s'imaginer la même chose. C'est ce qui explique qu'ils soient consentants à confier au Parlement britannique la formalité ultime, même s'ils décrient le colonialisme"...Le 12 févier.

Une décision opportune

Le Sentinel-Rieview, Woodstock, Ont.—L'annonce faite par M. Jean Marchand, qui doit devenir titulaire du futur ministère de la Main-d'oeuvre, que le programme des travaux d'hiver des municipalités fera l'objet d'un examen approfondi, survient à point.

Cette enquête survient peu de temps après la nomination de M. Marchand au cabinet et presque au lendemain de la publication du rapport de l'auditeur général, M. Maxwell Henderson, qui a mis au jour des pratiques frauduleuses dans le programme des travaux d'hiver...

Depuis que ce programme a été institué il y a 10 ans, dans le but de stimuler l'embauche dans l'industrie de la construction, où les mises à pied étaient particulièrement nombreuses en hiver, beaucoup a été fait pour réduire le chômage. Cela est dû en grande partie à ce fonds spécial et tout doit être mis en oeuvre pour s'assurer qu'il sera sauvegardé.

Alors qu'une vérification de l'usage qu'on a fait des subventions provenant de ce fonds est tout à fait dans l'ordre, la célérité dont le ministre a fait preuve est de nature à nous réjouir. Nous avons toutes les raisons de croire que c'est un bon présage pour le fonctionnement futur du programme des travaux d'hiver et même pour le fonctionnement du gouvernement tout entier.—Le 11 février.

La reine à l'exposition 67?

Le Daily Herald, Prince Albert, Sask. — L'ex - ministre sans portefeuille Yvon Dupuis s'efforce vraisemblablement de diviser les deux principaux groupes ethniques canadiens en affirmant qu'on ne devrait pas permettre à la reine Elizabeth II d'inaugurer l'Exposition universelle de Montréal de 1967...

Il est difficile d'envisager comment célébrer convenablement le centenaire de la Confédération canadienne sans inviter la souveraine. La majorité des Canadiens et même de nombreux Québecois espèrent qu'on pourra tracer entre Ottawa et le palais de Buckingham un itinéraire qui, tout en imposant pas trop de fatigue à la reine, lui permettra néanmoins de se joindre à la population à diverses fonctions importantes à travers le pays et ce programme doit inclure l'Expo 67...

Le 9 février.

Une monarchie ou une république

Le Advocate, Red Deer, Alta—Les Jeunes libéraux des universités canadiennes ont provoqué une tempête il y a un an lorsqu'ils ont proposé que le Canada rompe ses liens avec la Couronne...Les étudiants libéraux sont revenus à la charge, pas plus tard que la semaine dernière, en présentant cette fois une version modifiée de la résolution de l'an dernier. Cette fois, la résolution recommandait que la reine ne soit plus reconnue comme chef de l'Etat au Canada. Cette résolution a été adoptée après qu'une première résolution préconisant que le Canada adopte une forme de gouvernement républicain eut été défaite...

...Le Canada n'est pas encore mûr pour écarter le symbole de la couronne. A la veille du centenaire de la Confédération, le Canada en est encore au stade préliminaire comme nation. Il existe au sujet de l'évolution du Canada un conservatisme qui n'autorise aucun changement majeur de cette nature comportant la non-reconnaissance de la reine à titre de chef honoraire du pays. Le Canada ne peut que s'éloigner à petit pas de son passé traditionnel. Il n'est pas encore prêt à admettre qu'il est disposé à lâcher abruptement les cordons du tablier de la mère du Commonwealth..

L'histoire canadienne démontre que le Canada s'orientera vraisemblablement vers un nouveau système de démocratie, mais rien n'indique encore que le pays gonflera délibérément ses voiles pour mettre le cap vers cet objectif et il n'y a pas pour l'instant à la barre un capitaine d'une stature suffisamment imposante qui soit disposé à guider le navire vers ce port éloigné.- le 15 février.

Nouvelles brèves

Sur l'Agora

La Fondation Ford a accordé $1 million à l'Ecole américaine d'études classiques pour aider celle-ci dans les fouilles de l'Agora d'Athènes. L'école fouille à cet endroit depuis 1931.

D'ici la prochaine

Depuis la Confédération, il y a eu 27 élections générales au Canada.

Des eaux riches

On a confirmé que des Européens sont venus pêcher sur les bancs de Terre - Neuve dès le 16e siècle. Jamais, ils n'avaient vu ailleurs autant de saumons.

Un vieux drapeau

L'Union Jack actuel que le Canada a abandonné il y a un peu plus d'un an avait été dessiné en 1801, alors qu'aux croix de Saint - André et de Saint-Georges on avait ajouté le croix de Saint-Patrick.

L'opinion des autres

La pratique du dialogue

C'est le cas de dire que le dialogue est une chose en vogue. Il paraît que cela a pour but le rapprochement des groupes et des individus. L'idée est assurément merveilleuse. Je souhaite plein succès à cette pratique. Mais je dois ajouter que lorsqu'il s'agit de dialogue entre incroyants et chrétiens ces derniers ne doivent pas oublier la nécessité pour eux de dialoguer avec Dieu, pour être en mesure de rendre témoignage à la Vérité devant leurs interlocuteurs. Sans cela ils passeront à côté de leur mission.

Dialoguer avec Dieu, c'est contempler les merveilles de la Création et se nourrir quotidiennement de la parole de Dieu. Car c'est surtout par ces moyens-là que Dieu pratique le dialogue avec les "siens". Sans cette préoccupation du dialogue avec Dieu en premier lieu, le chrétien, dont la mission est de faire resplendir la lumière de la Vérité, ne jouera pas un grand rôle dans cette oeuvre de rapprochement des hommes à accomplir par le dialogue. Et il y a grand risque que ce bel espoir de l'établissement du règne de la paix dans le monde entier dégénère en une autre déception.

La civilisation chrétienne est d'inspiration divine. La pensée du Christ en est l'âme, Ce sont les croyants qui doivent la défendre et la faire progresser dans la poursuite de sa destinée, qui ne peut être autre que l'unité chrétienne universelle. Comment pourrons nous en arriver là si le dialogue pratiqué par les croyants n'a rien qui reflète une pensée transcendante? Pour cela, il faut à tout prix que le croyant incarne la pensée évangélique, en autant que la chose est possible, et l'exprime dans son dialogue avec tous ceux avec qui il vient en contact, sauf les professionnels de la subversion. Il n'y a rien à gagner avec des gens qui se sont donné pour mission la déchristianisation du monde. Dialoguer avec eux c'est faire leur jeu. La meilleure attitude envers ces enfants du père du mensonge, est de les ignorer totalement. Ils finiront peut-être par se rendre compte qu'ils vivent encore dans les ténèbres du paganisme et de la barbarie d'avant lère chrétienne.

La négation de Dieu place les incroyants dans une situation anachronique, surtout au Québec où la population est presque cent pour cent croyante. De notre côté, il faut faire en sorte qu'ils se rendent compte que la direction morale de notre peuple nous appartient, et que nous entendons la garder. Si nous sommes de vrais militants chrétiens, ces agnostiques et athées abandonneront leur rêve de nous enlever cette direction. Elle nous appartient depuis toujours, et elle doit continuer de nous appartenir, pour que notre peuple puisse être dirigé dans la voie de sa vraie destinée, qui ne peut être que celle d'une parfaite unité chrétienne; jamais celle d'une société pluraliste comme le prônent parfois certains petits aventuriers opportunistes.

Les Militants chrétiens
par: Georges Bergeron,
directeur

Arts et lettres

Les amis de l'art

Le ministre des Affaires culturelles, monsieur Pierre Laporte, annonce que la Fondation des Amis de l'Art vient de décerner à deux élèves fort doués du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique du Québec, deux bourses au montant de $250 chacune, aux fins de les aider à poursuivre leurs études pour l'année académique 1965-66.

Les récipiendaires sont: monsieur Marcel Allard, baryton, élève de la classe Léopold Simoneau; monsieur Louis-Philippe Pelletier, pianiste, élève de la classe Lubka Kolessa. Le ministre souligne encore une fois tout l'intérêt que la Fondation des Amis de l'Art porte aux élèves du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique du Québec et aussi la constance avec laquelle elle a su aider les jeunes étudiants en art.

La revue Poésie

Le ministre des Affaires culturelles, monsieur Pierre Laporte, annonce que la revue POESIE sera lancée au Musée du Québec, le 28 février prochain, à 8h30 du soir. L'activité du Musée, d'après le calendrier préparé par son directeur, monsieur Guy Viau, étend a diverses manifestations littéraires et musicales (Concerts Couperin), les évenements s'échelonnant sur toute l'année . Il y a également les conférences du mercredi et autres manifestations à caractère culturel.

Le lancement de la revue POESIE se situe dans ce cadre. Cette nouvelle revue qui fait suite au bulletin LE MESSAGE DES POETES autrefois dirigé par monsieur Francis DesRoches, poursuivra le travail qu'avait si bien commencé ce dernier. La Société des Poètes fondée en 1923 avait pour but de réunir les poètes canadiens français en un cercle d'étude et de critique, encourager les débutants à publier leurs poèmes et stimuler chez nous le culte de la poésie. Cet objectif a été poursuivi. Il apparaît essentiel à la Société de continuer cette oeuvre, mais avec un dynamisme renouvelé et en se tenant tout près de la culture vivante actuelle, c'est-à-dire, à l'heure de l'expression authentique du Québec. Cette revue publiera quatre numéros: Printemps, Eté, Automne, Hiver.

La bible vous parle

O Dieu, ta parole en se découvrant illumine, et les simples comprennent.

(Ps 119, 130)

Ne vous y trompez pas; on ne se moque pas de Dieu. Car ce que l'on sème, on le récolte; qui sème sa chair, récoltera de la chair la corruption; qui sème dans l'esprit, récoltera de l'esprit la vie éternelle.

(Gal 6, 7-8)

La populaire vedette de la chanson . . .

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

La Voix de Granby

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

SAMEDI, LE 26 FEVRIER 1966

Le taux de la taxe demeurerait sensiblement le même

Les dépenses de la cité de Granby atteindraient $2,700,000 en 1966

GRANBY - Les membres du conseil municipal de la cité de Granby seront fort probablement saisis dès l'assemblée qu'ils tiendront lundi soir de prévisions budgétaires assez bien équilibrées pour l'année 1966, lesquelles prévoiraient des dépenses de l'ordre de $2,700,000 de même que des revenus qui, avec le surplus de l'année 1965, seraient presque suffisants pour rencontrer les dépenses.

Ce chiffre de $2,700,000 respecterait à $50,000 près, croyons-nous, les dépenses prévues par les autorités municipales de la cité de Granby pour l'exercice financier en cours, lequel se terminera le 31 décembre prochain.

Par ailleurs, le taux combiné de la taxe demeurerait sensiblement le même qu'en 1965. L'on sait que pour l'année qui vient de s'écouler, le taux de la taxe était de $1.50 le $100 d'évaluation, réparti de la façon suivante: $0.39 cents d'évaluation pour la taxe foncière générale, et $1.11 le $100 d'évaluation pour la taxe foncière spéciale.

ETUDE DE PREVISIONS

Les membres de l'administration municipale de Granby ont consacré la soirée de jeudi à l'étude des prévisions budgétaires de l'année 1966.

Réunis dans la salle des caucus, ils disposaient apparemment de toute la documentation et des chiffres nécessaires. Un premier cahier des prévisions de même qu'un crayon à bille rouge avaient été placés sur la table de la salle, devant chaque siège.

Il semble que ce soit une tradition établie à l'hôtel de ville que de donner un crayon rouge à chacun des membres du conseil pour la soirée de l'étude des prévisions budgétaires.

Et, ces crayons rouges auraient servi, pour réduire, semble-t-il.

Rejoint par téléphone, hier soir, M. le maire Paul-O. Trépanier n'a rien voulu dire relativement à cette soirée, sauf que l'étude des prévisions budgétaires était complétée et qu'il était satisfait des prévisions arrêtées.

UNE HUPOTHESE

Le conseil municipal adoptait, en février 1965, pour l'année qui vient de s'écouler, des prévisions budgétaires tenant compte de dépenses estimées à $2,519,276 et de revenus de $2,423,328 auxquels s'ajoutaient des surplus accumulés totalisant $95,948.

Il semble bien qu'une ville de l'importance de Granby ne peut voir ses prévisions budgétaires diminuer. Il serait de plus surprenant que quelqu'un élève la voix, affiche de gros yeux ou fasse des commentaires si on lui présentait des prévisions identiques à celles de l'année précédente.

Or, il arrive que le maire et quelques échevins, dont M. J.J. Bruce Payne, président du comité des finances, ont eu

(Suite à la page 13)

Offerte par la compagnie Miner

Trois personnalités feront l'attribution de la bourse

GRANBY -- Trois personnalités éminentes du monde de l'enseignement ont accepté de constituer le jury pour l'attribution annuelle de la Bourse d'études commémorative W.H. Miner de $2,400, créée récemment par la Compagnie Miner Rubber Limitée, de Granby.

Il s'agit du Révérend Frère Clément Lockquell, directeur des Etudes françaises à la faculté des Lettres de l'Université Laval; M. Cecil Currie, professeur, président du comité des bourses d'études des facultés des Arts et des Sciences de l'Université McGill, et M. Marc Leclerc, ancien président de la Commission scolaire catholique de Granby.

M. John W.H. Miner, président avait déclaré, en annoncant la création de cette bourse d'études de quatre ans qu'elle était destinée à encourager des études universitaires en commerce et en administration des affaires chez les étudiants de Granby.

La première bourse d'études sera attribuée pour la prochaine année académique, soit celle de 1966-67. Les conseillers techniques de la bourse d'études Miner sont le Dr Jean-Marc Chevrier, psychologie et M. Jean-Paul Lafond, B.A.., D.S.E., L. Ped.

Les règlements généraux et les conditions d'éligibilité à la bourse d'études seront bientôt connnus des étudiants de la région de Granby. La date limite pour le demandes de bourse a été fixée au 31 mars de chaque année.

Il faut s'inscrire avant le 1er mai à l'école de Métiers

GRANBY -- Les élèves qui veulent s'inscrire pour la prochaine année scolaire à l'école de Métiers de Granby doivent le faire immédiatement. M. Octave Allard, directeur intérimaire de cette institution relevant directement du ministère de l'Education, nous a précisé, en effet, que les chiffres de la population scolaire pour 1966-67 devraient être compilés pour le 1er mai prochain.

Afin d'inviter tous les élèves à s'inscrire le plus tôt possible, des circulaires énumérant les différents cours, seront envoyés à tous les parents des élèves déjà inscrits à la Régionale Meilleur, au niveau des neuvième, dixième et onzième années.

En effet à l'avenir on n'acceptera que des étudiants ayant complété leur neuvième année et étant âgés d'au moins 16 ans. Ces normes ont été fixées principalement pour éviter aux élèves de terminer leur cours et d'arriver sur le marché du travail trop tôt. De même les employeurs exigent maintenant de leurs employés qu'ils soient détenteurs d'au moins un diplôme de neuvième année.

Ainsi pour le cours technique de trois ans on n'acceptera en première année que ceux qui ont réussi leur onzième et qui possèdent les aptitudes nécessaires. On pourra alors choisir entre l'ajustage mécanique ou l'électricité.

Le cours de métiers de deux ans est offert aux jeunes qui désirent suivre un entraînement dans un métier et ne peuvent pour une raison quelconque prolonger leurs études. Les options offertes sont l'ajustage mécanique, l'électricité, la menuiserie, la mécanique automobile et la soudure.

Les élèves ayant terminé la onzième année peuvent également s'inscrire à un cours de métiers intensif d'une durée d'un an. Des cours d'ajustage mécanique, d'électricité, de mécanique automobile et de soudure seront dispensés si on reçoit un minimum de 15 élèves. Pour le dessin industriel, pour lequel les jeunes filles seront admises, il faudra un minimum de 20 élèves.

Décès de M. A. Croteau

GRANBY -- M. Armand Croteau, époux de Augustine Hétu, demeurant à 138, rue Bouchard, à Granby, est décédé, hier à l'âge de 63 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants M. et Mme Germain Croteau de Farnham; M. et Mme André Croteau de Montréal; Mme Gérard Messier (Réjeanne), de Ste-Madeleine; Mme Clément Grondin (Céline), de Montréal; ses frères: M. et Mme Gaston Croteau; M. et Mme Roger Croteau et M. et Mme Aimé Croteau, tous de St-Liboire; M. et Mme Paul Croteau, de St-Dominique; M. et Mme Wilfrid Croteau, de St-Hyacinthe; M. et Mme Roland Croteau, de Montréal, et Mme Laliberté, de Ste-Rosalie. Le défunt laisse également onze petits enfants.

La dépouille mortelle est exposée aux salons J.A. Lesieur Enr., 255 rue Principale, à Granby.

Les funérailles auront lieu, lundi, le 28 février, à 10 heures, en l'église St-Benoit et l'inhumation se fera au cimetière de St-Liboire.

Nos cincères condoléances à la famille éprouvée.

M. Marcel Montpetit a été élu président de la section que l'Association de prévention des accidents industriels de la province de Québec vient de former à Granby. M. Montpetit a reçu le marteau présidentiel des mains de M. J.-L. Noel, gérant général de l'Association. De gauche à droite sur cette photo, nous apercevons: MM. Robert Rouillard, premier vice-président; Marcel Montpetit, président; John W. Armstrong, deuxième vice-président; J.-L. Noel, gérant général de l'Association provinciale; Rolland Mallette, secrétaire. La formation de cette section eut lieu au cours d'une rencontre qui a réuni une vingtaine de représentants d'industries de Granby.

M. M. Montpetit devient président

Granby fonde sa section de l'Ass. de prévention des accidents industriels

GRANBY -- Une vingtaine de représentants d'industries de Granby se sont rencontrés à la salle Le Monde, à l'hôtel Union, à l'occasion d'un super qui a donné lieu à la formation d'une section locale de l'Association de prévention des accidents industriels de la province de Québec.

M. Marcel Montpetit, de l'Imperial Tobacco, a accepté la présidence de la section de Granby. Les trois autres membres de l'exécutif sont MM. Robert Rouillard, de la Cresswell Pomeroy, premier vice-président; John W. Armstrong, de la Thor Mills, deuxième vice-président; Roland Mallette, de la Voix de l'Est, secrétaire.

Le gérant général de l'Association de prévention des accidents industriels de la province de Québec, M. J.-L. Noel, a remis le marteau présidentiel à M. Montpetit, à la suite des élections.

M. Noel a déploré le fait que les petites et moyennes industries négligent le domaine de la prévention des accidents industriels.

Il se produirait annuellement 153,000 accidents industriels dans la seule province de Québec, pertes qui sont très coûteuses tant pour les industries que pour les employés. Ces mêmes accidents coûteraient annuellement plus de $10 millions aux industries de même qu'à la province.

Dans ses quelques mots, M. J.-L. Noel a fait remarquer que l'on s'efforce actuellement de grouper des dirigeants d'industries afin de les informer des derniers développements dans le domaine de la prévention des accidents industrielles.

Quelque 26 représentants de l'Association déploient déjà des efforts à cette fin.

M. G. St-Martin, un conseiller en prévention des accidents industriels qui se dévoue au sein de l'Association depuis 22 ans, était présent à la réunion. Celui-ci quittera d'ici peu l'Association pour entrer au service d'une importante industrie de Montréal.

Autres nouvelles de Granby à lire en page huit

Les membres du centre d'affaires Notre-Dame s'élisent un exécutif

GRANBY- Le tirage de $1,000 en marchandises est le grand événement sur lequel travaillent présentement les marchands membres du Centre d'affaires Notre-Dame. Cette promotion est déjà commencée depuis quelques semaines, et le tirage se fera le matin de Pâques, alors qu'un des clients de ce secteur commercial situé entre les rues St-Antoine et St-Charles se verra remettre un bon pour $1,000 en marchandises.

Les membres du Centre d'affaires Notre-Dame se réunissaient, hier soir, au restaurant Ritz pour un souper qui fut suivi de l'élection annuelle des membres de l'exécutif.

MM. Jérémia Duhamel et Yvon Dalpé furent réélus respectivement président et vice-président de cette association de marchands. Les quatre directeurs sont MM. Donald Lauzière, Charles Gagnon, Paul Roberbe et Georges Dumas. M. H. Carignant agira comme secrétaire, alors que M. Réjean Bruneau s'occupera de la trésorerie.

L'agent d'affaires, M. Charles Gagnon, et un des directeurs M. Paul Roberge, ont également été choisis pour représenter le Centre d'Affaires Notre-Dame au sein de la Commission des marchands de Granby.

La Jeune chambre tiendra une réunion générale le 8 mars

GRANBY - La Jeune chambre de Granby tiendra sa prochaine assemblée générale mardi le 8 mars, sous la présidence de Me Bernard Trudel, à la salle Molson.

La réunion prendra fin avec la projection de films portant sur les séries éliminatoires de la saison 1964-65 de la Ligue nationale de hockey.

Les marchands du centre ont investi $17,125 en 1965

GRANBY- Les marchands du centre de la cité de Granby ont investi $17,125.52 au cours de l'année 1965 dans les différentes promotions qu'ils ont organisées ainsi que pour financer l'opération du parc de stationnement Belval, la décoration des rues du centre et l'installation d'un système musical pour la période des fêtes.

Ce chiffre a été dévoilé au cours de l'assemblée général qu'a tenue l'Association du stationnement central de Granby, sous la présidence de M. Yvan Brouillette.

L'association a fait l'acquisition, au cours de l'année 1965, d'un système destiné à la diffusion de musique sur la rue Principale, à partir de l'angle de la rue Gill jusqu'au Théâtre Palace, pendant la période des fêtes.

On a également amélioré les décorations de Noel de la rue Principale, artère qui est décorée au moyen des cotisations des marchands du centre, à partir de la rue St-Antoine jusqu'à la rue Dufferin.

Pour ce qui est du stationnement Belval, les revenus suffiraient à peine à couvrir le salaire des gardiens. Le financement et l'entretien relèvent des marchands membres de l'Association du stationnement central de Granby, c'est-à-dire des marchands opérant dans un rayon de 500 pieds de l'endroit.

Comme président pour 1966

L'Association du stationnement central élit M. Marc Faucher

GRANBY -M. Marc Faucher a été élu président de l'Association du stationnement central de Granby au cours de l'assemblée générale que vient de tenir cet organisme fondé il y a maintenant dix ans. M. Faucher, qui occupe déjà la présidence de la Commission des marchands de Granby, succède ainsi à M. Yvan Brouillette.

Les autres membres du bureau de direction de l'Association de stationnement central de Granby sont: MM. Ronald Picard, vice-président; André Hamel, secrétaire-trésorier; Lucien Jodoin, A. Martel, M. Desnoyers, Gaston Tétreault, Lucien Bourgeault, Maurice Thibodeau de même que Mme Charles Belval tous directeurs.

Cette association qui est responsable de l'opération du stationnement Belval, groupe des marchands opérant dans un rayon de 500 pieds des limites du dit stationnement.

D'autres marchands du coeur commercial de Granby assistaient à la réunion.

Bernard Beaudry

M. l'échevin Bernard Beaudry a livré un exposé sur le fonctionnement du parc municipal de stationnement dont on a déjà commencé l'aménagement dans le centre de la cité. Ce parc est d'ailleurs déjà utilisable, mais il n'est toutefois pas encore doté de toutes les facilités prévues au projet.

L'échevin a d'abord rappelé aux marchands que de parc de stationnement pourra accueillir 130 automobiles. Les usagers entreront par la rue Centre pour sortir sur la rue Court, une fois que tous les travaux auront été complétés. L'entrée par la rue Centre et la sortie par Court constitue une décision qui fait suite aux études menées par les services techniques municipaux de même que des ingénieurs spécialisés en circulation.

Marc FAUCHER

La barrière d'entrée s'ouvrira automatiquement lorsqu'une auto arrivera, s'il y a encore place. A la sortie, il faudra déposer une pièce de 25 cents pour que la barrière ouvre. Il y aura également un systeme de jetons pour les clients des marchands.

M. Beaudry a également élaboré sur le financement du projet, disant qu'il s'agit tout simplement de trouver $13,000 annuellement pour rembourser le capital et payer les intérêts. $9,000 proviendront des parcomètres installés dans le centre de la ville. Il ne faudra plus que $4,000, ce que devrait au moins rapporter le parc municipal de stationnement.

L'échevin a terminé en disant que le parc municipal de stationnement sera éclairé la nuit. La police y exercera une étroite surveillance.

Soulignons qu'il n'en coûtera que 25 cents pour utiliser le parc de stationnement, que ce soit pour 5 minutes ou un maximum de 24 heures.

La bible vous parle

Ce n'est pas vous qui m'avez choisi; mais c'est moi qui vous ai choisis et vous ai institués pour que vous alliez et que vous portiez du fruit, et un fruit qui demeure.

(Jn 15, 16)

Combien d'argent voulez-vous?

C'est à vous de décider. Quelques dollars chaque mois dans un programme Investors, voilà tout ce qu'il faut pour vous lancer sur le chemin du succès financier. Le représentant d'Inverstors vous démontrera comment vous pouvez déterminer dès maintenant le montant d'argent que vous aimeriez avoir dans dix, quinze ou vingt ans d'ici. Il vous mettra sur la *bonne* voie pour que vous puissiez faire fructifier votre argent afin d'atteindre votre objectif financier.

Investors vous offre toute une gamme de programmes pour vous aider à accumuler de l'argent. Commencez à faire fructifier votre argent dès maintenant, c'est si simple selon les formules d'épargne d'Investors. Voyez le représentant Investors — ou postez le coupon aujourd'hui même.

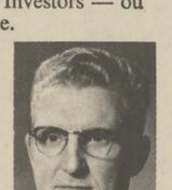

WILFRID CADOTTE, VIA.
REPRÉSENTANT
231 SAVAGE GRANBY, P.Q.
TEL. 372-4084

Investors SYNDICATE LIMITED

Ou postez ce coupon

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... PROVINCE .....

THEATRE PALACE GRANBY
FR 2-4466

DERNIER SOIR: SAMEDI
LES AMBITIEUX

2ieme FILM
FABRIQUE D'ESPIONS

BERNARD LEE - WILLIAM SYLVESTER

S.V.P- prendre note des heures de présentation du film:
LES AMBITIEUX – 1.00, 5.10 et 9.25
2 derniers soirs: VENDREDI & SAMEDI

second grand film:
A L'OUEST de MONTANA (couleurs) à 7.00 & 10.20 p.m.

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

Selon un économiste

Une population de salariés se voient dans l'insécurité

OTTAWA (PC)—Selon l'économiste Pierre Harvey, la suppression des compagnies de finance affecterait toute une population de salariés qui se verraient dans l'insécurité.

Répondant à une question d'un participant au troisième congrès juridique des étudiants en droit civil à l'Université d'Ottawa, M. Harvey a déclaré que les compagnies de finance jouent un rôle important et assurent au consommateur moyen une certaine marge de valeurs.

L'économiste croit que les taux d'intérêt élevés des compagnies de finance peuvent s'expliquer par leurs coûts d'opération très élevés.

M. Harvey avait également entretenu les quelque 150 délégués à ces assises annuelles de "l'économie québécoise, son évolution, ses tendances et l'influence de la législation sur elle.

Après avoir donné un aperçu de la croissance économique du Québec depuis dix ans, M. Harvey a fait remarquer que la croissance économique de notre province avait été de 7.2 pour cent de 1960 à 1965 comparativement à une augmentation trois fois moindre de la population. Il en conclut que le niveau de vie est d'autant supérieur.

"Cette prospérité a deux causes, a poursuivi l'économiste, soit: la modification du rôle de certains agents économiques et l'accroissement des investissements de l'état".

A la première cause, M. Harvey signale que le gouvernement est de loi l'agent économique le plus important, étant employeur de 125,000 personnes. Les dépenses gouvernementales pour les biens de service et de consommation, dit-il, ont augmenté de 43 pour cent, principalement par suite du retrait de la province des plans conjoints fédéraux-provinciaux.

A la deuxième cause, M. Harvey signale qu'en 1960, les investissements du gouvernement provincial étaient de 4.2 pour cent comparativement à 6.6 pour cent en 1965, soit une augmentation de 50 pour cent.

Du côté législation, le conférencier estime qu'il faut diviser le programme en trois catégories: les lois qui ont donné à la vie économique une certaine rationalisation: nationalisation de l'électricité, Code du travail, Société d'exploitation minière; les lois qui ont assuré une certaine redistribution du produit national: aide aux chômeurs, assurance - hospitalisation, régime de rentes; lois qui ont assuré l'expansion de l'activité économique: Société générale de financement, Sidbec, Caisse de dépôts.

"Toutes ces loi, a estimé M. Harvey, ont eu pour effet la création d'une activité nouvelle dans la province de Québec, ont consolidé l'entreprise déjà existante et assuré de nouveaux investissements."

Toutefois, les résultats tangibles sont encore à venir, tous ces investissements étant à long terme.

Un transfuge soviétique se suicide

NEW YORK (AFP) — Le transfuge soviétique Victor Kravtchenko, auteur du best seller "J'ai choisi la liberté" s'est donné la mort vendredi dans son appartement de New York.

Le capitaine Kravtchenko — qui avait 61 ans—"choisit la liberté" durant la dernière guerre alors qu'il travaillait à la Commission d'achat du gouvernement soviétique à Washington.

Il expliqua que le "double jeu" de la politique soviétique avait provoqué sa décision. Son livre "J'ai choisi la liberté "eut un grand retentissement après la guerre.

Vendredi, pour être seul chez lui, il envoya l'ami qui partageait son appartement faire une course. Il se blessa mortellement d'une balle de revolver de 38 milimètres. Il est mort après son transfert à l'hôpital Lenox. Il avait laissé une lettre, dont la police n'a pas révélé le contenu. Il vivait depuis dix ans sous le nom de Peter Martin dans cet appartement proche de la cinquième avenue où il s'est donné la mort.

M. Robert St-Clair, professeur dans une école commerciale et compagnon d'appartement de Kravtchenko, a déclaré à la police que le transfuge soviétique était malheureux et déprimé.

M. Marcel BLAIN, président de la Chambre de commerce de Farnham, invite les membres de son organisme ainsi que les hommes d'affaires et les industriels a un diner-causerie qui aura lieu le 2 mars. M. Lucien Viau, contrôleur-adjoint pour la région de l'est, parlera de la Banque d'expansion industrielle.

UNE PRODUCTION QUOTIDIENNE de 35 voitures est rendue possible à l'usine SOMA de Saint-Bruno grâce à un équipement technique des plus modernes et à un personnel de 225 employés recrutés à travers la province. Lors de notre visite à l'usine d'assemblage Renault et Peugeot, nous avons rencontré deux anciens citoyens de Granby qui travaillent présentement dans cette nouvelle usine d'assemblage d'automobiles. Ainsi M. René Beaudin, inspecteur général, à la tâche de vérifier chaque voiture à la fin de la chaîne d'assemblage, avant qu'elle ne soit livrée aux vendeurs du Québec et du Canada. Nous apercevons M. Beaudin, à la droite de M. Gérard Filion, maire de Saint-Bruno et ex-directeur de la Société générale de financement, qui a pris part aux négociations avec les deux firmes françaises, en vue de l'établissement au Québec de l'usine d'assemblage Peugeot-Renault. A côté de M. Beaudin, M. Jacques Fiaux, représentant en France de Renault-Canada. Nous apercevons également l'hon. Gérard Lévesque, ministre provincial de l'Industrie et Commerce, alors qu'il vérifie la qualité de la peinture qui vient d'être apposée sur une des voitures.

Ralliement de l'UN à Montréal

MM. Johnson et Bertrand sont les orateurs invités

COWANSVILLE -- 'L'Union nationale tiendra dimanche, un grand ralliement politique. Il s'agit du dîner-bénéfice, à $50 le couvert, organisé dans le but de financer le parti et plus spécialement une série d'émissions télévisées à travers la province. En harmonie avec les décisions prises à ses assises générales de mars 1965, l'Union nationale entend en effet pratiquer la démocratisation non seulement de son parti, mais également de ses finances.

La manifestation de dimanche se tiendra à l'étage des grands salons de l'Hôtel Reine Elisabeth, à Montréal, à 6.30 du soir. Les dames et les jeunes y sont tout particulièrement bienvenus. Elle a lieu sous les auspices du Conseil National de l'Union nationale.

L'hôte d'honneur et orateur de la soirée sera l'hon. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale. Il sera précédé à la tribune par Mme Paul Sauvé, épouse de l'ancien premier ministre de la province, et suivi par l'hon. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi.

Le banquet sera présidé par M. Fernand Lafontaine, député de Labelle, organisateur en chef de l'Union nationale.

De nombreux députés, conseillers législatifs et la plupart des candidats de l'Union nationale choisis à date seront naturellement présents à ce regroupement des forces d'un parti qui entend demeurer exclusivement provincial. On s'attend aussi à ce que Me Daneil Johnson prononce en cette circonstance un discours qui sera comme un coup de clairon en prévision des prochaines élections générales dans la province.

Un syndicat de bonne foi à la Bruck Mills

COWANSVILLE- M. Claude Girard, agent d'affaires de la Confédération des syndicats nationaux, a annoncé, hier , la reconnaissance d'un syndicat "bona fide" par la Commission des Relations de Travail du Québec, pour les employés de la Bruck Mills, à Cowansville.

M. Girard a en outre précisé qu'un pamphlet de la CSN serait distribué par toute la ville de Cowansville afin de mettre la population au courant de l'affaire, et de convoquer les employés de la Bruck à une réunion d'information.

Cette assemblée générale d'information syndicale aura lieu lundi le 28 février, à 7 heures 30, à la salle des Chevaliers de Colomb.

Les accusés du vol de douze cercueils sont à l'étranger

COWANSVILLE - Les procès de Karl Boomhower, de Lennoxville et de Karl Kyling, de Cowansville, ont de nouveau été remis au prochain terme des Assises criminelles du district judiciaire St-François à Sherbrooke.

La décision a été prise par l'hon. juge William Mitchell, de la Cour du banc de la reine à Sherbrooke.

Me J.-Guy Blanchette avait auparavant expliqué que deux témoins de la Couronne sont actuellement en voyage. . .à l'étranger.

Les deux individus sont accusés du vol et du recel de douze cercueils ainsi que du vol de meubles et d'un camion à Cookshire. Le prochain terme des assises criminelles aura lieu l'été prochain.

Importante assemblée

ROUGEMONT (DNC) -- Dimanche soir, à 8 heures, le 27 février, réunion de l'Association parents-maîtres de Rougemont, à la salle de l'école du village.

"Une association parents-maîtres, une nécessité et une urgence dans notre système actuel.", voilà le sujet que traitera Dr Robert Harison, président diocésain de l'Association parents-maîtres, et professeur à l'Ecole de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe.

Tous les pères et mères de famille de la paroisse et du village sont invités à cette réunion. Que les enfants soient d'âge scolaire ou non, tous sont les bienvenus. Il y aura période de questions pour éclairer les problèmes de chacun.

M. GRAFFTEY SE RENSEIGNE AU COMITÉ PARLEMENTAIRE SUR NOTRE CONSTITUTION

COWANSVILLE- M. Heward Grafftey, député conservateur de Brome-Missisquoi aux Communes, s'est informé en Chambre à M. Guy Favreau, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, si le gouvernement étudie encore la possibilité d'établir un comité parlementaire de tous les partis pour examiner les changements à apporter à la constitution canadienne et si l'on était en droit d'attendre une réponse prochaine à ce sujet.

M. Favreau a rétorqué que M. Pearson, premier ministre du pays, avait déjà répondu à cette question, en disant que cette éventualité était actuellement à l'étude.

Le chiffre d'affaires et l'actif augmentent

A l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Prévoyance Compagnie d'Assurances qui vient d'avoir lieu, le président, M. Etienne Grevier, L.S.C., LL.D., F.I.I.C., a exposé au nom des administrateurs les progrès réalisés par la Compagnie en 1965.

Il a d'abord souligné qu'au cours de cette période La Prévoyance a de nouveau vu ses affaires s'accroître et qu'elle enregistrait, en fin d'année, un bénéfice total de $501,437, soit d'un peu plus de $1.00 l'action, à rapprocher d'une perte de $44,248 en 1964. Déduction faite des $300,000 de dividendes versés aux actionnaires durant l'année et du montant de $83,515 transféré au surplus non réparti de l'assurance-vie, il reste un solde de $117,922 qui s'est ajouté au surplus de la Compagnie. Celui-ci est ainsi passé au 31 décembre dernier à $2,725,436 et forme maintenant, avec la réserve générale de $250,000, le surplus non réparti de l'assurance-vie de $667,965 et le capital-actions souscrit et payé de $500,000 un total de $4,143,401 qui constitue une protection additionnelle pour les assurés.

L'actif de la Compagnie s'est également accru en 1965 dans une proportion de 18.8 p. 100, passant de $22,734,458 qu'il était à la fin de 1964 à $27,016,667 au 31 décembre dernier.

Dans le domaine de l'assurance générale, les mesures prises par l'ensemble des assureurs, à la suite des résultats défavorables enregistrés au Canada les deux années précédentes, ont commencé à porter des fruits. De plus, la Compagnie a continué d'apporter, pour sa part, une grande attention à la sélection des risques et aux frais d'administration, de sorte que, compte tenu du revenu des placements et du profit à la vente de titres, cette branche de son activité accuse pour l'exercice un bénéfice net de $417,922.

Le chiffre d'affaire s'établit en 1965 à $16,189,045 de primes brutes souscrites, comparativement à $13,683,320 en 1964. Le chiffre correspondant était de $7,831,594 en 1958. On constate donc que le revenu de primes a plus que doublé en sept ans. Déduction faite de la réassurance cédée, il reste un total de primes nettes souscrites de $13,919,768 pour l'an dernier, à rapprocher de $10,793,485 l'année précédente.

Dans le domaine de l.assurance-vie, le bénéfice de l'exercie s'établit a $83,515, en dépit de l'accroissement considérable des affaires enregistré en 1965. On sait, en effet, qu'au cours de la première année d'une police d'assurance-vie, les dépenses et les réserve requises dépassent sensiblement la prime encaissée. Toutefois, ces nouvelles affaires constituent pour les années subséquentes un facteur favorable, dont l'influence, jointe à une politique d'administration prudente, augmente en proportion même du volume des affaires en vigueur.

Le capital assuré des nouvelles polices émises a atteint en 1965 $45,770,676, comprenant $7,345,833 d'assurance-vie collective et $38,424,843 d'assurance-vie ordinaire.

Dans ce dernier secteur, qui représente la partie la plus importante des affaires d'assurance-vie de la Compagnie, la hausse a été de 28.4p. 100 par rapport au chiffre de 1964 Comme conséquence, le total de l'assurance-vie en vigueur, de $190,604,635 qu'il était à la fin de 1964, est passé au 31 décembre dernier à $225,109,664, représentant $154,927,443 d'assurance ordinaire et $70,182,221 d'assurance collective.

Farnham se prépare à construire une voie de ceinture

FARNHAM (DNC) -- La cité de Farnham projette la construction d'une voie de ceinture passant dans le secteur sud de la cité, tel qu'indiqué à son plan d'urbanisme.

Cette voie partirait de la route de Cowansville pour déboucher sur la rue Principale, à la sortie de Farnham, peut-être dans les environs du camp militaire.

En prévision de la réalisation de ce projet, le conseil municipal de la cité de Farnham a décidé d'acheter le terrain nécessaire de MM. Maurice Archambault et Guy Migué pour la somme de $1 et autres bonnes et valables considérations.

La bande de terrain que ces deux citoyens ont accepté de céder à la cité de Farnham est longue de 1,625 pieds, et large de quelque 120 pieds.

La voie de ceinture passera au sud de la rue Dollard.

LA PHYSIONOMIE DE LONDRES SE MODIFIE– Au cours de la demière décennie, la physionomie de Londres a changé de façon plus dramatique qu'au cours des trois siècles précédents. La photo du bas nous fait voir la rive nord de la Tamise parsemée d'immeubles à bureaux. On aperçoit à l'arrière-plan de cette même photo, au centre, le dôme de la célèbre cathédrale St-Paul. Dans la photo supérieure, à gauche nous apercevons d'autres immeubles à bureaux intégrés au complexe Barbican destiné à séparer les piétons de la circulation des véhicules. Sur la photo de droite, on reconnait le gratte-ciel Vickers qui se reflète dans la Tamise. (Photo PC par les Services d'information britannique)

NÉCROLOGIE

CHAPUT- A Granby, le 24 février 1966, à l'âge de 86 ans est décédé M. Eusèbe Chaput, époux d'Angélina Larose, demeurant à 78 , rue St-Charles Sud, à Granby.

Les funérailles auront lieu lundi le 28 février.

Le convoi funèbre partira des salons funéraires J.-A. Lesieur Enrg., 255, rue Principale, à Granby, pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 9h. 30 a. m. et de là au cimetière de la rue Dufferin, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

Plus de 200 modèles de BOUQUETS DE MARIAGE
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
Maison Montcalm
FLEURISTE
210 York Granby
372-3925

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltée
SALONS 223 PRINCIPALE
FUNERAIRES 170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Bur.: 225 Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422
(19-1-64)

C. DAIGLE
Monuments enr.
Lettrage — Sculpture
Installation — Restauration
818 Principale Granby
Tél.: 378-7388
Voyez notre choix imposant

J.-A. LESIEUR ENR.
Directeur de funérailles
Service d'AMBULANCE
SALONS FUNERAIRES MODERNES
Granby, P.Q. Tél. 372-3309
255 Principale - 411 Notre-Dame
Bureau : 1, rue Paré

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD, prop.
Lettrage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

Réceptions - showers - noces - banquets
2 salles spacieuses à louer
Danse tous les samedis soir
Prix de la salle $40.00 par réception
SALLE SAX-B
Saxby Corner – Route 1, chemin Waterloo
Pour réservation ou préparation de buffet:
Mme Alain Rivest, 372-2209

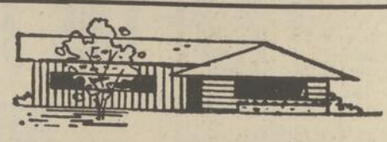

PIER CONSTRUCTION ENR.
ENTREPRENEUR GENERAL
Construction – Rénovation
Décoration
Intérieure – Extérieure
Spécialités
Mosaique – Marbre – Tuile
473, St-Charles Sud Granby
378-2192

Avant d'acheter
L'un des articles suivants...

.CLAVIGRAPHE PORTATIF
. AMEUBLEMENT ET ACCESSOIRES DE BUREAU
. MALLETTES ET SERVIETTES EN CUIR
. Papeterie et fournitures de classes
Consultez
IMPRIMERIE FARNHAM INC.
447, RUE PRINCIPALE FARNHAM
OU SIGNALEZ 293-5500

ABONNEZ-VOUS A "LA VOIX DE L'EST"
COMPOSEZ PR-3 - 2516
ou encore PR-3 - 9865
ET SOYEZ DES MIEUX RENSEIGNES

La Voix Maskoutaine

SAMEDI, LE 26 FEVRIER 1966

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

PLUS DE 600 INVITES SPECIAUX se sont rendus, hier après-midi, à St-Bruno, dans la banlieue montréalaise, pour y visiter l'usine SOMA où se fait le montage des automobiles françaises Renault et Peugeot. En plus des maisons Peugeot et Renault, les gouvernements fédéral et provincial et la Société générale de financement y avaient délégué des représentants. Sur la photo, nous apercevons quelques-unes de ces personnalités qui se sont arrêtées auprès d'une voiture dont la carosserie est prête à recevoir les accessoires: M. Guy LeChasseur, député de Verchères et président de la chambre au parlement provincial; l'hon. Gérard Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce et représentant officiel du Premier Ministre; M. Roland Peugeot, vice-président de la Société des automobiles Peugeot; M. Jean Rafa, artiste bien connu d'origine française; M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada; M. Bernard Pilon, député du comté de Chambly-Rouville aux Communes.
(Photo: Paul Matton).

Face à la société nouvelle et mobile

M. Pelletier explique pourquoi il faut consulter un orienteur

ST-HYACINTHE -- "Nous voilà placés devant une société nouvelle et mobile vis-à-vis laquelle nous devons sans cesse nous adapter." C'est en ces termes que s'est exprimé hier, M. Denis Pelletier, conseiller d'orientation à la Commission scolaire régionale Yamaska, de St-Hyacinthe.

Il a prononcé cette causerie au congrès spécial de l'éducation, qui se tient actuellement, à Québec, a l'Ecole normale Laval.

Ce congrès spécial sur l'éducation est organisé par la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec.

M. Pelletier a également déclaré, "A l'extrême difficulté de se connaître et de parvenir à une compréhension intelligente des occupations s'ajoute pour l'étudiant l'impossibilité de prévoir l'évolution de sa carrière. Le bouleversement des structures occupationnelles, la mobilité de la main-d'oeuvre, l'intellectualisation des tâches l'accélération imprévisible des sciences et des techniques imposent la nécessité d'un perfectionnement continu. Nous avons l'habitude de considérer l'orientation comme une étape qui se situe au terme de la formation secondaire. Elle devient en réalité un projet à refaire toute sa vie. Il faut nous débarrasser de cette conception bourgeoise de la profession acquise une fois pour toutes"

Le conférencier explique par la suite comment la démocratisation de l'enseignement pouvait favoriser l'orientation en libérant les jeunes des déterminismes de classes. "L'assistance financière représente cependant une forme grossière de démocratisation. La pauvreté culturelle du milieu, les déficiences visuelles, les troubles du langage et de la motricité, les perturbations de l'équilibre affectif sont des éléments encore plus nocifs que l'indigence dans la poursuite des études. Le médecin, le service social et la psychologie devront mener jusqu'à son terme la démocratisation de l'enseignement.

Le système des options, poursuit M. Denis Pelletier, la polyvalence et l'éducation permanente sont là des politiques importantes pour le devenir professionnel de la clientèle scolaire. Il ne faudrait pas croire pour autant que ces structures entraînent une orientation quasi automatique des étudiants. Le risque est fort que les élèves soient soumis à de savants calculs sur leur rendement académique et psychométrique et que leur soient désignés, sans qu'ils n'en sachent trop rien, des matières et des rythmes qui leur conviendront peut-être, mais qui ne leur apporteront pas une meilleure connaissance d'eux-mêmes. L'orientation n'est pas du classement; l'orientation n'est pas de la sélection.

"Nous savons que l'adolescent face à l'avenir ne s'oriente pas une fois pour toutes et qu'il doit en conséquence s'entraîner à la décision et parvenir a une maturité vocationnelle. Elle serait l'attitude de celui qui prend sa liberté en charge et qui, en toute connaissance de lui-même et des occupations, assume des rôles dans une perspective d'évolution sociale et personnelle. Dans ce monde de choix et d'options, l'individu, loin d'être classé et catalogué, doit être tout-à-fait conscient de son développement. En cela les parents, les maîtres et les spécialistes de l'orientation doivent apporter une assistance éclairée et pertinente.

"Le conseiller d'orientation est, pour sa part, identifié à des images populaires qui en font un personnage mythique. Il est en fait un consultant qui, par sa formation, veut aider l'individu dans la maturation de son développement. Le conseiller ne dispense pas un savoir académique et ne pratique aucune thérapie. Il investit toute sa compétence à faire émerger chez l'individu les ressources qu'il possède déjà. Il veut le rendre conscient et maître des énergies dont il dispose. Les spécialistes de l'orientation, d'accord en cela avec la recherche scientifique et avec le bon sens, considèrent l'entrevue comme le meilleur moyen pour aider la personne à planifier son avenir. Le processus de la décision implique des éléments émotifs que les professionnels de la consultation peuvent mettre à jour.

Le conférencier expose ensuite aux membres du congrès comment la collaboration efficace des professeurs d'information atténue la pénurie des conseillers. La recommandation du rapport Parent, en ce qui a trait à l'information professionnelle, semble témoigner d'une méconnaissance de la question en voulant abolir en définitive un spécialiste si bien conçu pour les besoins de notre milieu.

"Enfin conclut M. Pelletier, nos efforts en matière d'orientation ne seront valables que

(Suite en page 13)

A l'usine Peugeot-Renault de St-Bruno

Une main-d'oeuvre québecoise pour l'assemblage des autos

SAINT-BRUNO DE MONTARVILLE (De notre envoyé) L'industrie automobile, une des plus importantes dans le monde occidental, se développe davantage chaque jour grâce a une clientèle de plus en plus nombreuse. Et une bonne partie de cette clientèle est composée entr'autres des automobilistes du Canada et du Québec.

Et, afin de mieux répondre à la demande du marché québécois et canadien, la Régie nationale des Usines Renault et la Société des Automobiles - Peugeot établissaient dernièrement une usine d'assemblage à Saint-Bruno, dans la banlieue montréalaise. A l'avenir, la presque totalité des voitures Renault et Peugeot vendues au Canada auront été assemblées à l'usine SOMA de Saint-Bruno, par une main-d'oeuvre canadienne.

C'est hier après-midi qu'avait lieu l'inauguration officielle de cette nouvelle usine, par des représentants des gouvernements fédéral et provincial, des maisons françaises Renault et Peugeot, de la Société Générale de Financement, en présence de quelque 600 invités réunis dans l'édifice de l'usine SOMA de Saint-Bruno.

L'historique de l'établissement à Saint-Bruno de l'usine de montage SOMA a été fait par M. Gérard Filion, maire de Saint-Bruno, et vice-président du conseil d'administration de SOMA. M. Filion est également ex-directeur de la Société Générale de Financement qui, avec les gouvernements fédéral et provincial et la maison du Québec à Paris, est une des responsables de la venue au Canada de cette usine de montage des automobiles françaises Renault et Peugeot.

Actuellement 30 voitures sont montées chaque jour à Saint-Bruno. Cependant cette production pourrait être doublée, si on en sentait le besoin. Le personnel de l'usine se compose de 226 employés recrutés au Québec parmi les mécaniciens et les techniciens (dont au moins deux anciens résidents de Granby).

Le taux de production est rendu possible principalement par l'équipement technique des plus modernes qui a été installé dans l'usine.

Une des principales cérémonies de la journée d'inauguration était la visite en groupe de l'usine, en suivant le processus d'assemblage depuis la pose du premier boulon jusqu'à la vérification finale du véhicule complété et équipé. Une des étapes principales est sans doute l'installation du moteur à l'intérieur de la carosserie fraîchement peinte, et, par la suite de toutes les pièces mécaniques.

Pour tout le travail de montage, le véhicule avance régulièrement sur une chaîne sans fin mue à une vitesse basée sur le temps requis pour chaque opération. Le long de cette chaîne d'assemblage, quelque 200 techniciens et manoeuvres sont affectés à un travail précis qui se terminera par la sortie d'une automobile qui n'attend qu'un propriétaire. Cependant avant de sortir de la vaste usine, le véhicule sera inspecté au moins deux fois d'un parechoc à l'autre afin de déceler toute défectuosité que ce soit une couche de peinture mal appliquées, un trouble mécanique majeur ou un klaxon trop silencieux.

Pour M. Pierre Dreyfus, président directeur général de la Régie nationale des usines Renault, et M. Roland Peugeot, vice-président de la Société Peugeot, l'usine de Saint-Bruno représente un investissement qui renforcera la position de ces deux firmes au Canada, alors que déjà depuis quelques années les Canadiens achètent de plus en plus de véhicules fabriqués par ces deux compagnies.

Plusieurs dignitaires ont participé à l'inauguration de l'usine de Saint-Bruno

St-Bruno de Montarville (PC)- Des dignitaires des gouvernements du Canada et du Québec ont participé hier à l'inauguration de la première usine de montagne d'automobiles européennes en Amérique du nord.

Les personnalités gouvernementales, ayant à leur tête le ministre de l'Industrie du Canada, M. CN.N. Drury, ont félicité M. Pierre Dreyfus, président de la Régie Renault, qui s'était rendu dans cette municipalité, située à 10 milles au sud de Montréal, afin de prendre part à la cérémonie d'inauguration.

Ils firent l'éloge des installations de $3,500,000, dont la production anticipée est de 40,000 voitures par année, bien que la production actuelle ne soit que d'environ 35 véhicules par jour.

Quelque 80 pour cent de cette production est composé de Renault 8 et de Renault 10, le reste est formé de voitures Peugeot. On continuera à importer des voitures Renault de la France.

L'usine, qui compte actuellement 225 employés dont les salaires s'élèvent à plus d'un million de dollars annuellement, est un établissement de 146,000 pieds carrés érigé sur un terrain d'une superficie. d'un million de pieds, ce qui permettra l'expansion des installations.

L'usine a été construite par une compagnie canadienne, la Société de Montage Automobiles, filiale de la Société Générale de Financement du Québec.

La main-d'oeuvre ainsi qu'une partie des pièces sont d'origine canadienne et un plus grand nombre de pièces canadiennes seront utilisées au cours des prochains mois.

LE FONDS DE DEFENSE professionnelle a fait l'objet d'une assemblée agricole qui a attiré quelque 900 cultivateurs du diocèse. La réunion était organisée sous les auspices de l'UCC du diocèse. On reconnait sur la photo, dans l'ordre habituel MM. Jean-Marc Kirouac, directeur des services régionaux de l'UCC provinciale; Clément Létourneau, président de l'UCC locale; Jean-Marie Gagnon, président du comité du Fonds de défense professionnelle et Danias Messier, président du Fonds provincial.

LES ABEILLES: AGENTS DE POLLINISATION

ST-HYACINTHE -- Les experts au service du ministère de l'Agriculture et la colonisation de la province de Québec désirent signaler aux agriculteurs de la région de St-Hyacinthe que les abeilles peuvent devenir agents de pollinisation dans les bleuetieres.

Des abeilles ont été utilisées comme agents de pollinisation dans les trente bleuetières établies dans la région du Lac St-Jean en vertu de la loi de l'aménagement rural (ARDA) M. Jacques Tessier, i.f., coordonnateur au service de l'administration ARDA à Québec, a révélé devant l'Association des apiculteurs professionnels réunis à Montréal pour leur congrès annuel, que c'était la première fois que ce procédé était utilisé. Cette réalisation a permis d'aider les apiculteurs dont les ruchers étaient mal en point par suite de la sécheresse qui a prévalu l'été dernier, et d'obtenir de meilleurs fruits dans les bleuetières. Le même service pourrait être rendu dans les vergers, a souligné M. Tessier. Celui-ci a expliqué aux apiculteurs le rôle de coordination joué par l'administration ARDA-Québec entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. En vertu de la loi ARDA, Ottawa contribue pour environ la moitié du coût à des projets conçus par le Québec en vue du redressement économique de certaines régions défavorisées.

L'aménagement des bleuetières figure au nombre des projets importants mis de l'avant au cours des dernières années par le Comité permanent d'aménagement des ressources du Québec (CPAR), grâce à l'entente fédérale-provinciale.

UN CAMION A FRAPPÉ UN POTEAU: 1 BLESSÉ

STE-ROSALIE - Un citoyen de Ste-Rosalie a été blessé lorsque son camion a frappé un poteau, non loin de cette localité vers 11h. 30 p.m. sur la route numéro 20.

Il s'agit de M. Marc Perron, domicilié sur la route 1 a Ste-Rosalie. Le blessé voyageait seul dans son camion quand l'accident est survenu. Le véhicule a subi des dommages évalués à $1,000.

Des agents de la Sûreté provinciale de St-Hyacinthe ont fait les constatations d'usage.

Un homme a été blessé tôt dans la nuit du 25

ST-HYACINTHE - Un citoyen de St-Nicéphore de Drummondville a été blessé lorsque son véhicule a frappé des poteaux hier, vers 1 heures du matin sur la route numéro 13 à St-Théodore d'Acton.

Il s'agit de M. Jean-Claude Letendre, âgé de 23 ans et domicilié dans le 5e rang à St-Nicéphore. Son véhicule a donné contre une série de poteaux blancs, propriété du ministère de la Voirie du Québec.

Des agents de la Sûreté provinciale de St-Hyacinthe ont fait les constatations d'usage.

Un carambolage a causé les deux morts près de Marieville sur la 1

MARIEVILLE - Les deux morts accidentelles qui ont survenues tragiquement non loin de Marieville, en face du restaurant le Braconnier, sur la route numéro un, vers 3h. 55 p.m. ont été causées par un carambolage de véhicules.

On se souvient que les deux victimes sont MM. Gilbert Loiselle, âgé de 29 ans, 981 rue Richelieu, Beloeil et Maurice Lahaie, âgé de 18 ans, 1672 rue St-Gérard, Ville Lemoyne.

Les cadavres des victimes ont été conduits à la morgue Monast de Marieville.

Les conducteurs des trois véhicules en question sont MM. Jean Laramée, âgé de 28 ans et domicilié au 290 de la rue St-Louis, à Ville Lemoyne; Gilles Prud'homme, âgé de 23 ans, de St-Jérôme et Joseph Dubois, âgé de 30 ans. Aucun des conducteurs n'a été blessé dans l'accident.

Des agents de l'escouade de St-Hyacinthe, de la Sûreté provinciale du Québec, se sont rendus sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

Le syndicat du tricot se réunit dimanche matin

ST-HYACINTHE -- L'assemblée générale du syndicat national du tricot, à St-Hyacinthe aura lieu dimanche, à 10 heures a.m. à la salle des syndicats, située au 2425 de la rue Dessaules.

En plus de l'ordre du jour prévu, le rapport des comités sera présenté à cette occasion La direction du syndicat compte sur la présence de tous les membres, pour cette assemblée

SPECIAL Le Paris SPECIAL
Commençant samedi et sur semaine: 6:30 dimanche, midi et trente
EN GRANDE EXCLUSIVITE – AVANT MONTREAL.
DEUX GRANDS FILMS EN COULEURS
Les éléments déchaînés par la puissance du mal!
Voyez! Un nouveau superman soumis aux épreuves les plus mortelles... les rayons qui brûlent puis qui glacent...

GORDON MITCHELL
BELLA CORTEZ
EN COULEURS
LE GÉANT DE MÉTROPOLIS
Le plus grand héros de tous les temps dans une lutte sans merci contre l'usurpateur

Zorro LE VENGEUR
AVEC
FRANK LATIMORE
MARY ANDERSON
HOWARD VERNON
EN COULEURS CINEMASCOPE
MOUVEMENT — ACTION — VIOLENCE — SUSPENCE

IL A LA SOLUTION. M. G.R. Keillor fait voir le traversier tiré par câble qu'il a lui-même construit pour les résidents de Eagle Island, petit îlôt sis à 130 pieds des côtes de Vancouver-Ouest. Les 15 insulaires qui ont besoin d'un moyen de transport utilisent des chaloupes mais il est difficile d'accoster par marée basse. Ce chaland mû par câble peut transporter six ou sept personnes mais il ne peut être mis en service jusqu'à ce qu'il soit approuvé par le ministère fédéral des Transports parce que sa route traverse des eaux navigables. (Photo PC)

En France

La réforme de l'enseignement

PARIS AFP - La première réforme profonde de l'enseignement universitaire depuis Napoléon est sur le point d'être appliquée en France. Le plan de cette réforme, en élaboration depuis un an, a été officiellement exposé jeudi par le ministre de l'Education nationale, M. Christian Fouchet. Il entraine une réorganisation de l'enseignement secondaire, auquel sera imparti un rôle d'orientation capital. En même temps, la recherche scientifique sera également réorganisée.

Tous les enfants, après les études primaires 6 à 11 ans environ auront accès à l'enseignement secondaire. C'est après un premier cycle de quatre ans dans cet enseignement après la classe de troisième soit à un âge correspondant grosso modo à la limite de scolarité obligatoire - que se placera une étape capitale d'orientation. Des conseils dirigeront les jeunes gens soit vers un second cycle "court", de deux ans, destiné à les préparer aux métiers de l'industrie, du commerce et du secteur "tertiaire" de l'activité économique, soit vers un cycle "long" préparant aux études supérieures grandes écoles et facultés - ce cycle long étant couronné par le traditionnel baccalauréat

Le plan estime que 35 pour cent des jeunes gens pourront bénéficier de ce cycle long, et par conséquent, accéder aux niveau supérieurs ou universitaires. Et c'est à ce stade, après le "bac" qui suppose six années de secondaire, plus l'année "terminale" que de profondes transformations offriront des voies différentiées, traditionnelles ou nouvelles, principalement dans les disciplines scientifiques et littéraires - la médecine et le droit n'étant pas fondamentalement affectés par la réforme. Les études supérieures s'effectuaient traditionnellement, soit dans de "grandes écoles" - telles que normale, polytechnique, centrale, etc - soit dans les facultés des universités, donnant accès à licence, doctorat, dans les différentes disciplines. Une année "propédeutique", en faculté, était imposée. Elle est supprimée.

NOUVELLES VOIES

Trois voies de deux ans s'ouvrent désormais aux bacheliers français: soit préparation aux grandes écoles, soit "instituts universitaires de technologie", soit premier cycle en faculté. Cette dernière "voie", celle des facultés "premier cycle", permettra d'obtenir un premier diplôme universitaire plus rapidement donc qu'actuellement, pouvant donner accès déja à certaines carrières - notamment dans l'enseignement - ou ouvrira la porte de deux autres "cycles" de deux ans chacun, le dernier étant celui de la recherche. Un garde nouveau est créé pour ces études en faculté, la "maitrise" intermédiaire entre la licence et les titres traditionnels de "docteur" ou "agrégé" - ce dernier ne s'acquérant du reste qu'après être "sorti" de l'université.

Conséquence de la complexité du domaine des "sciences", une spécialisation des diplômes dans cette discipline: il y aura douze "maftrises" qualifiées.

La "recherche", enfin, sera répartie entre "recherche lourde", sous l'autorité du Centre national de recherche, doté d'un budget et de moyens étendus, et "recherche libre" restant du domaine des universités. Le CNRS disposera d'un "volant libre" dans son budget - 7 à 8 pour cent de celui-ci en 1966 soit 7 millions et demi de francs - des instituts nationaux de recherche pourront être créés sous le patronnage du CNRS.

Mme G. MacInnis n'est pas étrangère aux Communes

Par MARILYN ARGUE

OTTAWA (PC) — Mme Grace MacInnis a été élue aux Communes pour la première fois le 8 novembre dernier, mais elle était depuis bien longtemps une figure familière dans les longs corridors des édifices parlementaires.

Il faut dire tout d'abord qu'elle est la fille de feu J.S. Woodsworth, fondateur du parti CCF, devenu par la suite le Nouveau parti démocratie, et ancien député de la circonscription de Winnipeg Nord - Centre. C'est dans le bureau parlementaire de son père, situé à deux portes de celui qu'elle occupe présentement, qu'elle a fait la connaissance de celui qui allait, quelques années plus tard devenir son mari, M. Angus MacInnis, un vétéran de six mandats aux Communes. Celui - ci est mort il y a deux ans, à l'âge de 79 ans.

L'apprentissage

"Je venais travailler tous les jours au parlement avec mon père et plus tard avec mon mari—sur une base strictement bénévole", note Mme MacInnis.

Cette femme délicate, aux cheveux gris coupés courts et aux yeux noisette, est âgée de 60 ans. Elle est sympathique et énergique et pas le moins du monde guindée.

Elle est la première femme à avoir été élue à la Chambre des Communes par les électeurs de la Colombie-Britannique. Elle représente la circonscription de Vancouver - Kingsway représentée autrefois par son mari.

Grace Woodsworth-MacInnis a passé son enfance à Winnipeg où son père, un pasteur protestant, exerçait son ministère comme curé de la Grace Church. "C'est pour cette raison que mes parents m'ont donné le nom de Grace."

L'aînée d'une famille de six enfants, elle se proposait de devenir institutrice, tout comme sa mère et elle a étudié les langues modernes et l'histoire à l'université.

L'enseignement lui déplaît

Après avoir étudié à la Sorbonne, grâce à l'obtention d'une bourse d'études, elle obtint son diplôme d'institutrice au Teacher's Collège d'Ottawa - école normale-puis elle fit son apprentissage dans l'enseignement à South March, petite localité située à une vingtaine de milles de la capitale fédérale. On la retrouve ensuite à Winnipeg où elle enseigne dans un high school mais "elle n'est pas tellement emballée par l'enseignement".

Elle décide donc de retourner à Ottawa où elle travaille bénévolement pour son père qui siège alors aux Communes. Elle rédige des lettres hebdomadaires pour les publications agricoles et ouvrières et elle agit comme secrétaire du parti CCF.

Législation féminine

"Les femmes ont leur place en politique et elles peuvent apporter une nouvelle conception dans la façon d'envisager les lois. Les femmes légifèrent en fonction des gens", dit-elle.

Parce qu'elle est la seule femme député parmi les 21 membres du groupe néo-démocrate à la Chambre basse, elle sait d'avance qu'elle sera désignée pour s'occuper de toute mesure législative concernant le beau sexe. "Ce n'est pas l'expérience qui me manque", confie-t - elle avec un large sourire.

Dans son premier discours en Chambre, en janvier, elle s'est signalée à l'attention générale en déclarant que "les mères de famille devraient recevoir de l'Etat un salaire convenable pour demeurer au foyer si elles le désirent".

"Il n'y a rien de répréhensible dans le fait qu'une épouse travaille à,l'extérieur du foyer. Cependant, si elle préfère res-

(suite à la page 15)

LA COMPAGNIE GIDDINGS DE NOTRE VILLE OCCUPE MAINTENANT SES NOUVEAUX LOCAUX

La nouvelle usine Giddings, de Granby compte 50,000 pieds carrés de surface.

La compagnie Giddings, de notre ville, occupe maintenant une nouvelle usine de 50,000 pieds carrés, dans le parc industriel de la cité.

La compagnie, qui fabrique des matelas et autres accessoires de literie exporte aujourd'hui 5% de sa production dans les régions aussi éloignées telles les Barbades, la Jamaique et les Bermudes. Le marché canadien, évidemment, en absorbe la très grande partie. C'est dans cette perspective que M. Giddings entrevoit l'expansion de ses marchés.

Lors d'une entrevue qu'il accordait à notre journaliste il y a quelques temps, le président, M. Giddings, révélait que l'entreprise qu'il dirige existait comme telle depuis 1938. Elle se spécialise surtout dans la fabrication de matelas thérapeutiques. Depuis, on y fabrique également des matelas en polyurethène, nouvelle matière plastique employée par cette industrie.

Il y a maintenant un an déjà que M. Giddings de concert avec les membres de la Commission Industrielle de notre ville avait émis le projet de la construction de l'usine actuelle.

Après avoir fait toutes les démarches nécessaires, les travaux de construction avait débuté et progressé rapidement.

M. George H. Giddings
président

TEL. 372-4651
laurent st-pierre
ARCHITECTE
70 PRINCIPALE GRANBY

WILFRID CHOINIERE
ENTREPRENEURS GENERAUX
344 Paré tél: 372-6411 Granby

MARCO Electrique INC
Entrepreneurs électriciens
Spécialité: Chauffage électrique
Roger METIVIER président
576 Denison ouest Granby 378-1233

SHEFFORD ROOFING INC.
ENTREPRENEUR COUVREUR
TRAVAUX DE COUVERTURE
EN PAPIER ASPHALTE
GOUDRON & GRAVIER
181 Cartier Tél: 372-5216 Granby

TEL. MAGASIN 378-6468
TEL. RES. 372-4290
Georges Bouthiette Enrg.
VENTE ET POSAGE:
Tapis-prélarts-tuile-céramique
peinture-tapisserie
415 Principale Granby

ALUMINUM BY
REYNOLDS EXTRUSION COMPANY LIMITED
MARK OF QUALITY
Bourgeois & Frère Inc.
PORTES & CHASSIS
336 rue York Granby Tél: 378-4336

Topp Plumbing & Heating Inc.
ENTREPRENEUR EN
PLOMBERIE & CHAUFFAGE
682 Main Tél: 378-3317 Granby

Harnois & Harnois Inc.
ENTREPRENEURS
BRIQUE & PIERRE
Estimés Gratuits ~ Ouvrage Garantie
538 Pelletier Tél 378-4323 Granby

Les annonces classées de
La Voix de l'Est
rapportent. Essayez-les
tél. FI 7-7596

La Voix DE ST-JEAN ET IBERVILLE

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

SAMEDI, LE 26 FEVRIER 1966

Premières démarches en vue de l'achat des terrains de la future école polyvalente

ST-JEAN -- L'administrateur de la régionale Honoré Mercier a été autorisé à faire les démarches nécessaires auprès des propriétaires de terrains acceptables pour la construction de l'école polyvalente future de Saint-Jean.

Parmi ces démarches compte évidemment l'établissement d'une option pour un terrain de quelque un million et demi de pieds carrés, pouvant recevoir un complexe scolaire de 200 élèves minimum, selon les directives du département de l'équipement scolaire du ministère de l'Education du Québec.

Des commentaires furent échangés entre les commissaires de la régionale, lors de leur dernière assemblée, sur les besoins, quant à la superficie du terrain à acquérir.

Il semblerait que le ministère soit formel. Pour une école de 1800 à 2300 élèves 1,300,000 pieds carrés suffisent.

Au cas où le complexe scolaire devrait être porté à 5000 élèves, il serait conseillé de choisir un autre site dans les environs immediats.

Qui dans cet arabe reconnaitrait un des limiers de la Sûreté provinciale du détachement de Saint-Jean? Il est agréable de voir que nos jeunes limiers savent, lorsque le temps est venu, se distraire agréablement. Nous reconnaissons ci-dessus l'agent Michel Perreault en compagnie de sa charmante épouse, lors du dernier Bal costumé de la Jeune chambre locale.

22 évêques à un stage de radio et télévision

OTTAWA (CCC) -- Vingt-deux évêques d'expression française venant des diverses régions du Canada et parmi lesquels on remarque notamment S. Em. le cardinal Maurice Roy, primat du Canada, et Mgr Louis Lévesque, président de la Conférence Catholique Canadienne, participeront à Montréal, du 2 au 4 mars, à un stage de formation en radio et en télévision.

La nouvelle en a été annoncée aujourd'hui à Ottawa par le Secrétariat général de l'Episcopat canadien.

Une telle initiative qui semble être sans précédent dans le monde, a été prise par la Commission épiscopale des Techniques de diffusion, dont le président est S.E. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean-de-Québec; le secrétaire, S.E. Mgr Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme, et l'autre membre, S.E. Mgr Jean-Marie Fortier, évêque de Gaspé.

C'est la Commission Radio TV de l'Office catholique national des Techniques de diffusion qui, en collaboration avec La Société Radio-Canada, a pris en charge l'organisation du stage. La Société Radio-Canada met d'ailleurs à la disposition des stagiaires son personnel le plus expérimenté ainsi que ses studios et son équipement technique.

M. l'abbé Charles-E. Mathieu secrétaire général de la Conférence Catholique Canadienne qui est l'organisme groupant tous les cardinaux archevêques et évêques du Canada, a expliqué que cette initiative de la Commission épiscopale des Techniques de diffusion d'organiser pour les évêques un stage d'initiation pratique à la radio et à la télévision fait suite au voeu exprimé à l'assemblée générale de l'Episcopat à Rome l'automne dernier, de communiquer plus régulièrement avec le public et, pour le faire, de rencontrer périodiquement les représentants de la presse écrite, parlée et télévisée.

Selon M. l'abbé Mathieu, le Concile a permis aux évêques canadiens de prendre davantage conscience de l'intérêt que les organes d'information portent à l'Eglise et des services qu'ils rendent à la Société. En retour, les évêques entendent collaborer comme jamais auparavant avec les organes d'information, et c'est précisément afin de collaborer plus effectivement avec la radio et la télévision qu'un groupe important d'entre eux ont décidé de consacrer trois jours à un stage d'initiation à la radio et à la télévision.

Cette initiative se situe donc dans le prolongement direct de Vatican II et du décret conciliaire sur les moyens de communication sociale. D'ailleurs à compter de la deuxième session du Concile, l'Espiscopat canadien avait organisé un service d'information par la radio et la télévision grâce auquel de nombreux évêques ont pu chaque semaine informer leurs fidèles sur les travaux du Concile, ce qui leur a permis d'expérimenter les bienfaits de ces techniques de communication de même que leurs difficultés et leurs exigences. En participant maintenant à un stage de trois jours, les évêques veulent parfaire leurs connaissances théoriques et surtout pratiques de ces media.

Au cours du stage, les évêques auront l'occasion de se familiariser avec la radio et la télévision considérées comme instruments de communication. Les exposés et les travaux pratiques porteront plus particulièrement sur les genres de communication suivants: messages personnels, interviews, conférences de presse.

Les évêques qui participeront à ce stage auront l'occasion de recevoir les dirigeants du Bureau des Gouverneurs de la Radio-diffusion, de la Société Radio-Canada et de l'Association canadienne de radiodiffusion et de télévision française.

Les 22 archevêques et évêques inscrits au stage sont, outre, S. Em. le cardinal Maurice Roy, archevêque de Sherbrooke; Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, N.-B.; Louis Lévesque, archevêque-coadjuteur de Rimouski; Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières; Edouard Jetté administrateur apostolique de Joliette; Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean-de-Québec; Lionel Audet, évêque auxiliaire à Québec; Louis-Philipe Lussier, c.ss.r., évêque de Saint-Paul Alberta, Marius Paré, évêque deChicoutimi; Gérard Couturier, évêque de Hauterive; Albert Sanschagrin, O.M.I. administrateur apostolique d'Amos; Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull; Jean-Marie Fortier évêque de Gaspé; Paul Grégoire, évêque auxiliaire à Montréal; René Audet, évêque auxiliaire à Ottawa Laurent Noel, évêque auxiliaire à Québec; Adrien M. Cimichella, o.s.m., évêque auxiliaire à Montréal; J.-A. Plourde, évêque auxiliaire à Alexandria; Antoine Hacault, évêque auxiliaire à Saint-Boniface; Gaston Hains, évêque auxiliaire à Saint-Hyacinthe, et Charles-Henri Lévesque, évêque auxiliaire à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Conférence sur le gibier et le poisson le 1er mars

ST-JEAN -- Mardi le 1er mars prochain, aura lieu à l'école secondaire Beaulieu, la veillée Molson.

A cette occasion, MM. Roland Gagné et Albert Courtemanche seront les conférencier invités.

Ils traiteront notamment du gros gibier et aussi sur le poisson.

Tous les membres de l'Association de chasse et de pêche de Saint-Jean et Iberville de même que le public en général, sont cordialement invités à assister à cette soirée de renseignements.

Les trois principales organisations qui sont invitées à cette veillée sont: l'Aicraft Industries, le Club sportif Singer et l'Association de chasse et de pêche de Saint-Jean et Iberville.

Donc n'oublions pas mardi le 1er mars à 8h. p.m., la veillée Molson, à l'école secondaire Beaulieu.

Mme Vve Durocher décédée à 84 ans

ST-JEAN - Mme Vve Joseph Durocher, de St-Jean, est décédée le 24 février à l'âge de 84 ans, à St-Petersburg, en Floride.

Née Marie Louise Poutre, Mme Durocher demeurait à 276, rue Champlain. Les funérailles auront lieu le 28 février à 10h. a.m. à la Cathédrale de St-Jean.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence LeSieur et Frère, 114, rue St-Jacques à St-Jean.

Le 28 février

Importante réunion du conseil de paroisse

ST-JEAN - Les membres du conseil de la paroisse St-Jean l'Evangéliste tiendront une importante assemblée le 28 février prochain, à la salle de l'école Marguerite-Bourgeois, au Grand Bernier, à 8h. p.m..

Le but de cette réunion spéciale concernera un point qui suscite bien des discussions dans la paroisse de St-Jean.

Il sera question pour les conseillers d'examiner attentivement les soumissions reçues pour les travaux d'égouts et d'aqueduc de cette municipalité.

Des consultations pour les enfants du Centre Bernier seront-elles organisées?

ST-JEAN -- M. Gérald Cloutier, docteur optométriste et commissaire scolaire à la régionale Honoré Mercier, a été chargé par ses pairs, de mener une enquête parmi ses confrères et d'étudier la possibilité d'instaurer un service de consultations gratuites pour les enfants handicapés des classes exceptionnelles.

Certains de ces enfants souffrent de troubles de la vision qui seraient cause de leur inadaptation dans les classes normales. Cet état de chose pourrait être corrigé par une rééducation de la vision.

Il serait intéressant de mener une expérience en ce sens pour la bénéfice de cette classe de la population scolaire.

Le Dr Cloutier a accepté de bonne grâce de mener à bien une telle étude et d'apporter à la prochaine assemblée les résultats de ses travaux.

Me François Payette

Son père et sa mère étaient de St-Jean

ST-JEAN -- Me François Payette, 36 ans, de Montréal, trouvé assassiné, mardi dans le coffre arrière de sa voiture, était le fils de feu M. Rodolphe Payette, autrefois de notre ville.

Son épouse, Mlle Béatrice Lamothe, est une ancienne concitoyenne de Saint-Jean.

On se rappelera que l'épouse de l'avocat François Payette avait rapporté la disparition de son mari samedi matin, à la Sûreté municipale de Montréal.

Ce n'est que mardi après-midi, que les limiers de la Police de Montréal découvrirent le corps de ce jeune avocat dans le coffre arrière de sa voiture.

Les détectives de la Sûreté montréalaise continuent leur enquête en marge de cet assassinat.

Pas de Carnaval à Napierville

NAPIERVILLE (DNC) -- Pour la deuxième année, Napierville n'aura pas de Carnaval. Il y a trois ans, l'organisation des loisirs avait projeté une somme de $11,000, pour leur carnaval.

L'organisation s'est par la suite effondrée et depuis ce temps, on n'entend pratiquement plus parler des loisirs. Il y a seulement cinq hommes au bureau de direction dont M. Maurice Dupuis et Denis Morin, qui s'occupent activement des danses, le dimanche soir.

M. Albert Rouiller, président des loisirs, a déclaré qu'un budget sera préparé prochainement et qu'il serait présenté au Conseil municipal.

Une retraite familiale à Saint-Jean

ST-JEAN - Pour la première fois dans le diocèse de St-Jean, les Foyers Notre-Dame organisent une retraite familiale.

Cette retraite familiale débutera le vendredi 11 mars à 9h. p.m. jusqu'au dimanche le 13 mars prochain, à 5h. p.m..

L'endroit de cette retraite sera à la Villa St-Jean.

Les responsables sont Andrée et Guy Ste-Marie, tél: 671-2117

Une danse à Napierville

NAPIERVILLE (DNC) - Il y aura une danse dimanche, le 27 février, à la salle de l'école secondaire de Napierville. Un orchestre de renom fera les frais de la musique.

Demain.... à St-Jean

N'oubliez pas la messe de 9h. a.m. à la Cathédrale

ST-JEAN - Pour clôturer la semaine de Fraternité, la Jeune chambre de St-Jean et Iberville, cette année encore, offre à la population de la région, l'opportunité, au cours d'une messe dominicale, de s'unir, en esprit et par la communion de la foi, à d'autres peuples, à d'autres races, en assistant à un office célébré dans un rite inusité.

L'année dernière, la "messe africaine" dite par les Pères Blancs d'Afrique venus spécialement d'Ottawa à cette occasion, avait réuni un grand nombre de personnes.

Cette année, ce sera une autre expérience que tenteront auprès du public de St-Jean, les mêmes Pères Blancs. Mais, dans un rite ou un autre, la foi peut s'exprimer avec une touchante ferveur.

Que ceux qui n'ont pas eu l'opportunité de se rapprocher de nos frères noirs l'année dernière, viennent faire connaissance demain matin, à 9h., à la Cathédrale de St-Jean, avec un nouveau visage des Chrétiens de l'univers.

Les membres de la Jeune chambre vous y invitent tres cordialement et les Pères Blancs vous remercient d'avance de leur prêter attention et... secours. Leurs missions en ont, aujourd'hui, plus besoin que jamais!

Assemblée du Comité permanent

ST-JEAN -Mme Racine, secrétaire du comité exécutif de l'Association parents-maitres régionale Honoré Mercier, a reçu à la dernière assemblée, l'instruction de convoquer une assemblée du Comité permanent au complet pour le mardi 1er mars prochain.

L'assemblée se tiendra à la salle des professeurs de l'école secondaire Beaulieu, boulevard du Séminaire à Saint-Jean, dès 8 h. p.m.

Cette réunion a pour but principal de remettre au deux comités auxiliaires d'études à long et court termes, leur programmation de travaux à exécuter.

En raison de l'importance de l'assemblée projetée, M. Louis Philippe Hébert, président de l'association, recommande à ses trente membres de bien vouloir siéger avec assiduité.

Les élections provinciales

Des noms et des rumeurs à Saint-Jean et Iberville

ST-JEAN -- La fièvre électorale provinciale s'empare depuis quelque temps des électeurs du comté de Saint-Jean et Iberville.

En dépit du fait que nous ne savons pas encore la date du scrutin provincial prévu pour cette année, les deux députés actuels, MM. Philodor Ouimet et Laurent Hamel, ont annonçé leur intention de solliciter un renouvellement de leur mandat.

Par ailleurs, on a mentionné le nom de l'ancien ministre d'Etat dans le parlement canadien, M. Yvon Dupuis, comme libéral-indépendant. Ce dernier doit subir son procès pour trafic d'influence, à Sherbrooke, vers le 7 mars prochain.

Mais il nous a été impossible jusqu'ici de faireconfirmer cette rumeur du retour de M. Yvon Dupuis sur la scène provinciale.

Quant au représentant du comté de Saint-Jean, M. Philodor Ouimet, il a soutenu qu'il est vivement intéressé à demeurer le député du comté à l'Assemblée législative.

M. Ouimet, qui, à deux reprises, a défait l'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce, l'honorable Paul Beaulieu, devenu aujourd'hui représentant du comté à la Chambre des communes, a déclaré qu'il lui restait beaucoup de travail à accomplir pour le comté.

- M. Hamel -

De son côté, le représentant du comté d'Iberville, M. Laurent Hamel, a formulé son intention de faire la lutte, à titre de libéral.

M. Laurent Hamel fut élu député, lors de la vague libérale de 1960, en remportant la victoire sur M. Yvon Thuot, ex-maire d'Iberville et en 1962, sur M. Alfred Croisetière, candidat de l'Union nationale.

- L'opposition -

Entre-temps, les partisans de l'Union nationale des deux comtés se préparent à livrer la lutte.

En effet, l'Association de l'Union nationale du comté de Saint-Jean tiendra, dans un avenir prochain, une convention, en vue de choisir un candidat.

Quant à l'Association de l'Union nationale d'Iberville, dont M. Alfred Croisetière est le président, il n'a pas encore décidé de tenir une telle convention.

- Les Candidats -

Depuis quelque temps à Saint-Jean certaines figures avantageusement connues ont été mentionnées comme candidats possibles de l'Union nationale.

A la suite du refus de Me Roland Tremblay, président de l'Association de l'Union nationale du comté de Saint-Jean, pour des raisons personnelles, des rumeurs ont circulé à l'effet que l'ancien ministre adjoint de la défense nationale, l'honorable Pierre Sévigny, serait candidat de l'Union nationale.

M. Pierre Sévigny est venu dans le comté, lors de la dernière campagne fédérale, pour appuyer le candidat conservateur, M. Paul Beaulieu.

Il reste à savoir maintenant si les membres de l'Association de l'Union nationale accepteraient d'appuyer la canditature de l'ex-ministre fédéral.

Par ailleurs on a mentionné les noms de MM. Ronald Beauregard et de Fernand Roy, échevins de la cité de St-Jean, comme candidats possible.

Mais encore là, il ne s'agit que de rumeurs.

Pour sa part, M. Fernand Roy a déjà laissé entendre qu'il aimerait rencontrer les dirigeants de l'Union nationale avant de prendre une décision finale.

Construction de l'école

Une option a été adoptée pour les terrains d'Iberville

ST-JEAN - Le texte de l'option prise pour les terrains destinés à recevoir la construction de l'école polyvalente d'Iberville a été lu publiquement à la dernière assemblée de la régionale Honoré Mercier.

Cette option est valable pour 6 mois de la date de signature pour un terrain situé sur le lot 449 du cadastre de la ville d'Iberville et appartenant à la compagnie dont M. Lester Shapiro est le président.

Le prix total fixé est de $150,000. soit de $0.10 le pied carré. Le vendeur se réserve le droit d'un ajustement du montant selon la superficie définitivement achetée par le contrat notarié.

Une résolution antérieure de la commission scolaire régionale avait désigné l'étude de Me Jean Desmarais comme notaire habilité pour ces transactions d'achat de propriétés.

A St-Gérard

Les nouveaux paroissiens reçus le 27

ST-JEAN - La paroisse St-Gérard - Majella de St-Jean souhaitera la bienvenue a ses nouveaux paroissiens, lors d'une soirée d'accueil qui aura lieu dimanche le 27 février.

Cette soirée d'accueil se déroulera à l'école St-Gérard, au 700, Boulevard Dorchester.

Cette soirée débutera à 7h. p.m., par un souper aux fèves et se continuera dans une atmosphere de joie et de fraternité.

Tous les nouveaux paroissiens ainsi que les membres des groupements et associations de la paroisse sont invités à cet événement social.

Retraite pour dames le 27 à la Cathédrale

ST-JEAN - C'est le 27 février prochain, à 7h. p.m., que débutera la retraite des dames de la paroisse Cathédrale de St-Jean.

Les exercices auront lieu le matin à 9h. a.m. et le soir à 7h.

Cette retraite sera suivie par celle des hommes.

Des RR.PP. Dominicains dirigeront ces retraites paroissiales.

A St-Jean

Réunion des philatélistes

ST-JEAN - Les membres et amis de l'Union philatéliste de St-Jean et Iberville sont invités à assister en grand nombre à leur assemblée qui aura lieu mardi, le 1er mars prochain.

Cette réunion se déroulera à la Bibliothèque municipale de St-Jean, au 201, de la rue Jacques-Cartier, à 8h. p.m..

L'Association des manufacturiers étudiera l'aspect des stages

ST-JEAN -- M. Bernard Lévesque, gérant du personnel à la Belding Corticelli de Saint-Jean a proposé à Mme Odette Leduc, professeur-documentaliste à la régionale Honoré Mercier de prendre contact avec M. Bent K. Larsen, gérant de la division du Québec de l'Association canadienne des manufacturiers afin de lui procurer la documentation nécessaire à l'organisation de visites industrielles pour les élèves finissants de 11e année.

Servant bénévolement d'intermédaire entre l'organisme national et Mme Leduc, M. Bernard Lévesque intéressa d'autres industriels de notre région et c'est ainsi qu'un certain nombre de groupes d'élèves pourront circuler dans les différents services d'usine au cours de la semaine d'éducation qui se tiendra du 6 au 13 mars prochains.

En collaboration avec les directions des écoles concernées Mme Leduc a pu former ses groupes de visiteurs, tant jeunes filles que jeunes gens, et établir un horaire des visites.

C'est ainsi que le 7 mars de 2h. p.m. à 3h. 30 p.m., des garçons de l'école secondaire Beaulieu, 11e Sc. L. 2, seront reçus par M. André Charbonneau, gérant de la Cyanamide du Canada, alors que le 8 mars un autre groupe de 25 élèves, des jeunes filles cette fois, de l'Ecole Notre-Dame-Auxiliatrice, 11e année feront la même visite.

Le 9 mars de 9h. à 11h. 30 , 30 élèves de 11e générale I, de Beaulieu, visiteront sous les auspices de M. J. Marsland, la Crane Canada Ltée.

Les 8, 9 et 10 mars, de 1h. 30 à 3h. 30 p.m., trois groupes d'élèves de 25 circuleront à la Singer du Canada, sous la direction de M. Jean-Guy Nolin.

Ce seront des élèves des écoles Saint-Georges, Marchand et Notre-Dame de Lourdes de la 11e année.

De 2h. à 3h. p.m., le 7 mars sous la direction de M. Hervé Paquette, gérant à The Electric storage batterie, des jeunes filles de l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur de 11e Com. 2, visiteront les bureaux et le 10 mars de 2h. à 3h. 30 p.m. ce seront les élèves de St-John's High School qui feront le même périple.

M. Benoit Lachapelle, de la Canadien Celanese recevra les élèves de 12e Com 3, de Notre-Dame-du Sacré-Coeur dans les bureaux de 2h. à 3h. p.m. et les élèves de l'école Beaulieu de 2h. à 3h.30 p.m., 11e Sc M.. 3.

Le 9 mars M. Lawrence Gage gérant de E.R. Smith C. Ltd, dirigera les élèves de 11e année de St-Patrick de 2h. à 3h. p.m.

Ces visites d'information compléteront les stages effectués par les élèves des cours commerciaux et donneront à ceux des autres sections du cours secondaire une notion juste du monde du travail, dont ils feront partie dans un avenir plus ou moins proche.

OUVRIERS DEMANDES
ayant expérience en soudure à l'arc électrique
et dans le travail de métal en feuille
Salaire selon classification
S'adresser à St-John Sheet Metal
320 rue St-Michel
St-Jean

DEMONSTRATION
De
FINE CUISINE FAMILIALE
(Menu de Pâques)
avec
DEGUSTATION
PAR
Le Professeur Henri Bernard
de la télévision directeur-fondateur
de l'Institut d'Art Culinaire Enrg.
le 3 mars 1966
à 1.30 P.M. et à 8.00 P.M.
au Restaurant Alix et Dolbec - 1082 Champlain - Talon
Prix du Billet: $3.00
Pour réservations et informations: 348-3144 347-7218 348-8905

TAXI BISSONNETTE TAXI LEDUC TAXI MODERNE
sont réunis sous une même administration
et opèreront sous un nouveau nom:
Taxi B.L.M. Inc.
616 - 1ère Rue (Face à l'Hôtel de ville) Iberville
Mêmes numéros de téléphone: 347-7171 346-4423
Service jour et nuit

Les policiers Béland et Brodeur

Ils reposent à l'hôpital dans un état satisfaisant

GRANBY -- Les deux policiers qui ont été blessés, jeudi midi, dans un accident d'automobile reposent présentement à l'hôpital St-Joseph dans un état satisfaisant. On se souvient que les deux membres de la sûreté municipale de Granby voyageaient alors à bord d'une auto-patrouille se dirigeant vers le bas de la ville.

L'auto avait alors donné contre un poteau, angle Principale-Dollard, et avait été lourdement endommagée à la partie avant. Par suite de cet accident qui avait attiré une foule de curieux, les deux policiers avaient été conduits à l'hôpital pour y recevoir les premiers soins.

Le détective Napoléon Béland avait alors été coupé à plusieurs endroits, à la tête. Il a également subi des blessures aux pieds. Le constable Elphège Brodeur, qui conduisait l'auto, avait réintégré son domocile quelques heures après l'accident. Cependant, hier après-midi, on le reconduisit à l'hôpital, étant donné qu'il n'avait pu se relever de son lit. M. Brodeur souffre en effet de maux à la poitrine, ayant été coincé entre la banquette et le volant au moment du choc. Cependant les Rayons-X pris hier ne révèlent aucune fracture.

M. Albert Edgar Ritchie: l'homme du jour

Les relations canado-américaines et toutes les questions concernant les ressources seront probablement les points dont il aura le plus souvent à traiter durant son séjour à Washington, a déclaré le nouvel ambassadeur canadien aux Etats-Unis M. Albert Edgar Ritchie.

Dans une interview accordée vendredi, le diplomate, âgé de 49 ans, a précisé qu'il ne voudrait pas prédire que "ces questions seront les plus importantes, mais étant difficiles et délicates, ce sont celles qui reviendront le plus souvent sur le tapis."

"La situation varie toujours beaucoup dans ces domaines, a-t-il dit. Au cours des dix dernières années, elles sont revenues régulièrement soulevant des problèmes que personne n'aurait pu prévoir." M. Ritchie a cité en exemple les surplus des produits agricoles "qui ne sont plus un problème aujourd'hui."

Grand et fort — six pieds trois pouces — portant lunettes sans montures, Ed Ritchie, originaire du Nouveau-Brunswick, possède un très grand nombre d'amis, dont bon nombre ne sont pas du milieu diplomatique, et insiste toujours pour exprimer clairement ce qu'il veut dire.

"Un tres gros travail"

Si l'économie est le domaine où il exerce principalement sa compétence, ses centres d'intérêts cependant sont variés.

Comme adjoint au sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, le troisième poste dans la hiérarchie du ministère, il s'occupe surtout des relations avec les Etats-Unis, des questions économiques et de l'Amérique latine. Mais en l'absence de M. Marcel Cadieux, il lui faut traiter, à titre de sous-ministre par interim, à peu près toutes les questions qui relèvent des affaires étrangères canadiennes.

"Je me sens honoré et flatté d'avoir été choisi pour remplir ce très gros travail, a dit M. Ritchie.

C'est l'un des postes vraiment intéressants de notre service.

"Le rôle d'un ambassadeur est de conseiller et d'administrer, non d'établir des politiques.

A la lumière des connaissances qu'il doit acquérir du pays où il est envoyé, il conseille son gouvernement dont il exécute les décisions. Mais ce n'est pas un rôle passif."

En radeau sur l'Atlantique

M. Ritchie a passé une bonne partie de la deuxième guerre mondiale au sein de la Mission britannique sur l'économie de guerre à Washington. Comme sa compétence dans le commerce d'après-guerre et les politiques financières intéressait tout particulièrement l'ambassade canadienne à Washington, il entra aux Affaires extérieures en 1944, après avoir subi tous les concours réguliers du ministère.

Il quitta le ministère de 1946 à 1948 pour travailler aux Nations unies à l'établissement des ententes générales sur les tarifs et le commerce, emploi qui a failli lui coûté la vie.

Alors qu'il rentrait au pays à l'issue de la Conférence de GATT, à Genève, en 1947, l'avion à bord duquel il voyageait s'écrasa dans l'Atlantique. Après neuf heures sur un radeau ballotté par la tempête il fut rescapé par la garde côtière américaine.

De 1952 à 1957, M. Ritchie a dirigé le Service économique du ministère, puis servit comme ministre à Washington, poste numéro 2 de l'ambassade. Il retournait à Ottawa en 1959 comme adjoint au sous-secrétaire d'Etat.

Il entrera dans ses nouvelles fonctions cet été. Mais auparavant, il se rendra à Washington, probablement la semaine prochaine, comme conseiller de la délégation canadienne du comité ministériel économique canado-américain.

Originaire d'Andover, au Nouveau-Brunswick, où habite son père, M. Ritchie passe généralement ses vacances d'été avec sa femme et ses quatre enfants à Port Elgin, N.-B., où il possède une villa d'été au bord de la mer.

NOUVELLES BRÈVES

L'auto l'emporte

Environ 95 pour cent des 60,000,000 de personnes qui chaque année traversent la frontière canadienne voyagent à bord d'automobiles.

L'arbre géant

Le record de hauteur atteint par un sequoia de la Californie est 364 pieds.

On peut monter

Il y a toujours une possibilité de monter encore aujourd'hui au sommet de la Tour penchée de Pise: 294 marches mènent sur le toit qui ne connaît pas la ligne de niveau.

M. L.P. Neveu s'informe

Que fait le gouvernement pour la rentabilité de nos fermes?

GRANBY- S'intéressant aux problèmes des cultivateurs du comté de Shefford et de la région, le député Louis-Paul Neveu s'informait dernièrement, en Chambre des Communes des projets du gouvernement dans le but de créer un organisme de rentabilité des fermes.

"Ce projet pourrait être réalisé avec la collaboration des provinces, dans le but de guider et renseigner les cultuvateurs sur les possibilités d'exploiter rationnellement les cultures diversifiées compatibles avec les ressources du sol et les débouchés commerciaux."

Le ministre de l'Agriculture, l'hon . J.J. Greene, se chargea, au nom du gouvernement de répondre à M. Neveu: "L'activité dans les divers domaines des ministères provinciaux et fédéral de l'Agriculture a rapport à l'objectif de l'exploitation profitable des fermes. Pour les fins de la coordination des directives et des informations à l'intention des agriculteurs, plusieurs comités et colloques ont été institués aux niveaux locaux et national. Les moyens d'accroître l'efficacité des mesures mises en oeuvre à ces fins font l'objet d'études incessantes."

M. E. Chaput, de Granby, est décédé à l'âge de 86 ans

GRANBY -- M. Eusèbe Chaput, époux d'Angélina Larose, demeurant à 78 rue St-Charles sud, à Granby, est décédé jeudi le 24 février, à l'âge de 86 ans.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil; ses enfants: Mme Roméo Fournier (Maria), de Granby; Mme Raymond Fournier (Thérèse), de Granby; Mme Hervé Grand champ (Cécile), de Cité de Laval; MM. Marcel et Maurice Chaput, de Granby; deux brus: Mme Marcel et Maurice Chaput, de Granby; une soeur; Mlle Oliva Chaput de Granby; des beaux-frères et belles-soeurs M. et Mme Wilfrid Larose, Mme Arthur Robitaille ainsi que MM. Alcide et Cléophas Larose, tous de Granby; M. et Mme Eddie Langevin, de Springfield, Mass; la R. S. St-Archange, des religieuses de l'Immaculée-Conception, de Sherbrooke; plusieurs petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires J.-A. Lesieur Enrg., 255, rue Principale, à Granby.

Les funérailles auront lieu à 9 h. 30 a.m., lundi le 28 février, en l'église de la paroisse St-Eugène, à Granby. L'inhumation se fera au cimetière de la rue Dufferin.

SUITE DE

FAITES DU

ciré badigeonné d'huile. Recouvrir ensuite de papier d'aluminium. Placer les moules au régrigérateur de 2 à 24 heures. Lorsqu'il vous conviendra de faire cuire les pains, retirer les moules du réfrigérateur, découvrir et laisser reposer à la température de la pièce tout en faisant chauffer le four (environ 10 minutes). Avec un cure-dents huilé, perforer les bulles qui auraient pu se former sur la surface de la pâte. Cuire à 400oF. de 30 à 40 minutes ou jusqu'à ce que les pains soient cuits. Retirer immédiatement des moules et laisser refroidir sur le support. Badigeonner le dessus d'huile végétale ou de beurre fondu, si désiré.

Quantité: 2 pains

NOTE: Les dimensions du moule sont très importantes pour obtenir d'excellents résultats.

VARIATIONS:

PAIN AU FROMAGE: Suivre la recette de base, mais incorporer 2 tasses de fromage Cheddar fort, râpé, après l'addition de la troisième tasse de farine et avant l'addition du reste de la farine et avant l'addition du reste de la farine.

PAIN AUX RAISINS: Suivre la recette de base, mais incorporer deux tasses de raisins épépinés après l'addition de la troisième tasse de farine et avant l'addition du reste de la farine.

PAIN DE BLE ENTIER: Suivre la recette de base, mais utiliser un mélange composé en deux parties égales de farine Five Rose pré-tamisée et de farine Five Rose de blé entier.

PETITS PAINS: Suivre la recette de base, mais diviser la pâte en 32 portions et former en petis pains. Placer très rapprochés sur deux moules carrés de 9 pouces, graissés. Continuer la recette telle qu'indiquée pour le pain. Cuire à 425oF. de 15 à 20 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient cuits.

NOUS AVONS LES PLUS BEAUX TAPIS
faits des merveilleuses fibres d'Acrilan

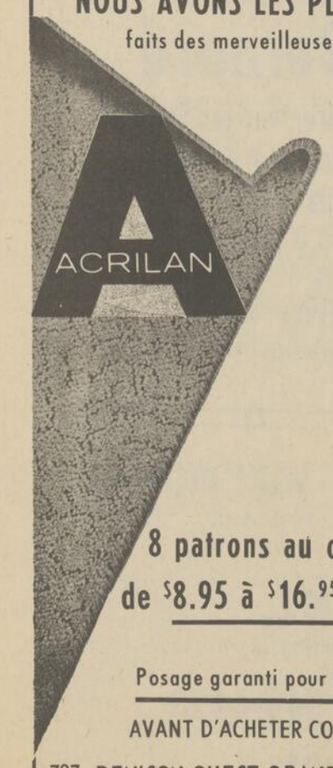

OU CA? AU CENTRE DU TAPIS LTEE

8 patrons au choix-100 couleurs
de $8.95 à $16.95 LA VERGE CARREE

Posage garanti pour la durée du tapis

AVANT D'ACHETER COMPAREZ NOS PRIX

707, DENISON OUEST GRANBY TEL 378-1282

FETE EN L'HONNEUR DE

M. ARMAND RUSSELL

Député du comté de Shefford

SOIREE RECREATIVE CE SOIR A 8 H. 30

Une soirée récréative marquera les dix années de dévouement de M. Armand Russell, maire de Waterloo, comme député provincial du comté de Shefford. Cette soirée organisée par un groupe de jeunes du comté de Shefford aura lieu ce soir a 8h30 au Pavillon du Détour de Granby.

M. Russell s'intéresse à la chose publique depuis déjà plus de 17 ans. A l'âge de 27 ans, soit en 1949, il entrait au conseil municipal de St-Joachim comme conseiller. Un an plus tard, il a été élu à la mairie, poste qu'il a occupé pendant 7 ans. M. Russel s'est présenté à la convention de l'Union Nationale et il fut élu candidat aux élections dans le comté de Shefford, en 1956. Il remporta sa première victoire qui le conduisait à l'Assemblée législative de la province de Québec. Depuis, il fut toujours réélu.

M. Russell est un travailleur infatiguable qui, en plus de siéger au Parlement trouve tout le temps nécessaire pour s'occuper de ses industries et employés de même que des affaires de la ville de Waterloo.

Son encouragement aux différents mouvements et aux sportifs en général fait qu'un groupe de jeunes du comté de Shefford a décidé d'organiser une soirée récréative pour souligner ses dix années de dévouement comme député provincial du comté de Shefford.

M. Armand Russell

Félicitations à notre député
M. Armand Russell

J. & G. DESJARDINS AUTOMOBILE INC.
M. Jacques Desjardins, président
Membre du conseil municipal
959, rue Principale Waterloo
539-2525

Compliments à M. Armand Russell

COMMISSION SCOLAIRE de Waterloo
Alphonse Laflamme, président
Vincent Ménard
Bernard Bachand
Wilfrid Léger
Louis-J. Hébert
René Bellefeuille, secrétaire

Félicitations à M. Armand Russel

LAITERIE Chagnon LTÉE
M. Jacques Chagnon, président
WATERLOO

Compliments à notre député

René Boileau Transport Enr.
539-0622
Waterloo C.P. 755

Félicitations à M. Armand Russell

BERNARD BACHAND
Menuiserie générale
Spécialité: Fenêtres panoramiques
"P H Deluxe"
Membre de la Commission scolaire de Waterloo
301, rue Parc Waterloo 539-0595

Compliments à notre député

Tranchemontagne Automobile
57, rue Principale Waterloo 539-1282

Félicitations

JACQUES HANNON
ASSURANCE GENERALE
16 rue Centre Tél: 372-7889 Granby

Félicitations à M. Armand Russel

BEAULAC & FILS I G A
Georges Beaulac, président
Membre du conseil municipal
814, rue Foster Waterloo 539-1262

La Voix de l'Est

Hockey...baseball..football..courses...tennis...natation...
pêche...chasse...golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe...
lutte... soccer... cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...

SPORTS

POUR UNE MEILLEURE QUALITE, EXIGEZ:
WHITE ROSE
LES HUILES GR
rue St-Charles, sud 378-2172 G. Choquette
Casier postal 13
Granby 378-2171 R. Wilcott

CHEF
ici et là dans les SPORTS
AVEC Bernard Brodeur

LA VILLE DIT "NON" AUX CARDINAUX

Ca n'a pas changé depuis la dernière fois. .. .Les organisations sportives pour obtenir quelque chose des Autorités municipales, doivent les supplier, voir même se mettre à genou devant eux; et encore là, il faut de bons arguments pour leur faire comprendre la nécessité des groupements qui s'occupent des loisirs des adultes. Granby a perdu son équipe de hockey l'an passé: Aujourd'hui on se demande si les dirigeants des Cardinaux de Granby de la ligue Provinciale du Québec ne plieront pas baggages à leur tour, pour protester contre l'indifférence et le manque d'intérêt manifesté par le Conseil Municipal à leur endroit.

Le côté drôle de l'affaire, c'est que les Cardinaux ne demandent aucune faveur spéciale à la Ville.

Toute l'histoire a commencé il y a quelques semaines déjà, lorsque les dirigeants du club ont demandé à la Ville de louer aux Cards le restaurant du stade de baseball. Il est bien question de location et non d'une faveur. Les Cardinaux sont prêts à débourser le même loyer que celui exigé antérieurement, et à l'équiper pour les besoins de la chose. C'était une demande très légitime, et un voeu que carressaient depuis toujours les équipes de Granby qui ont occupé le stade.

Mais, c'était la première demande officielle. . Inutile de vous dire qu'un "NON" catégorique a été lancé à la figure des Gérard Godbout et les autres. "Pas question! Nous ne voulons pas en entendre parler", leur a-t-on dit. Et pourtant, lorsque des restaurateurs ont fait la même demande pour louer le dit restaurant dans le passé, ils ont été mieux reçus, c'est le cas de le dire. . . Les Cardinaux forment une organisation bénévole qui permet à la population de Granby de se récréer durant la belle saison; (on n'a pas tous les moyens d'avoir un chalet quelque part). Ce refus nous a révoltés encore une fois.

Les Cards ne se sont pas découragés. Ils sont revenus à la charge avec une autre demande. . Cette fois, le Conseil a cru bon de demander des soumissions publiques. Nous ne nous souvenons pas qu'on ait demandé de telles soumissions, au cours des dernieres années. . . .

La demande des Cardinaux a pour unique but d'apporter des profits supplémentaires qui leur permettront de balancer leur budget, et lesquels profits éviteront de "quêter" dans la ville. . et au Conseil municipal. M. Godbout a déclaré: "Nous pourrions aller chercher dans ce restaurant, moyennant un loyer, les quelques $2,000 ou $3,000 qui permettraient de balancer notre budget chaque année, sans avoir à solliciter continuellement. Nous étions tellement convaincus que notre demande était juste et honnête que le refus essuyé nous fait hésiter tant qu'a nos intentions pour la prochaine saison de baseball. Il n'y a vraiment aucune raison qui puisse justifier un tel comportement de la Ville à l'égard de l'équipe de Granby, si ce n'est un brin de jalousie de certains qui constatent nos succès sportifs, et la sympathie que le public granbyen nous manifeste. J'espère qu'ils changeront leur décision Nous ne demandons aucune faveur; nous sommes prêts à payer le même loyer que ceux qui l'occupaient auparavant. Mais, nous voulons que le restaurant soit exploité par les Cardinaux de Granby, comme la chose se fait dans plusieurs autres stades de la ligue Provinciale, et dans presque toutes les villes des ligues majeures. A Granby, il faut que ça soit toujours différent des autres, surtout lorsqu'il s'agit de sport. Nous avons perdu nos Vics; ne soyez pas surpris si Granby perd ses Cards à cause de ce litige", a déclaré M. Gérard Godbout, président des Cardinaux de Granby, et un gars qui a fait plus que sa part pour le sport local, depuis une quinzaine d'années, tant au hockey qu'au baseball et qui est prêt à continuer.

Il est souhaitable que cette demande des Cardinaux réveillent encore une fois l'opinion publique. Nous aurions probablement été "contre" si les Cards avaient demandé qu'on leur cède gratuitement le restaurant en question, car on ne peut faire perdre à la Ville un revenu déjà connu. Mais, ils sont prêts à payer loyer. .. .pourquoi pas eux...?

Les Cardinaux promettent de revenir à la charge, et nous croyons leur demande très honnête, surtout qu'ils sont prêts à équiper le restaurant, à leurs propres frais. . .Qu'en pensez-vous. . . .?

Les séries commencent demain

A St-Hyacinthe et à Sherbrooke -Verrons-nous des surprises. . ?

LES AMATEURS DE GOLF DE WATERLOO, sont choyés. En effet, Gilles Rousseau, le sympathique professionnel du club de golf de Waterloo a ouvert sa clinique qui est située à l'ancien local du photographe Marcel Côté. Gilles est à la disposition des adeptes de ce sport qui devient de plus en plus populaire à Waterloo. A tous les jours de 2h. de l'après-midi à 10 h. le soir, Gilles tient surtout à rencontrer les débutants qui désirent devenir membre du club cet été. On le voit ici donnant une leçon au golfeur Jacques Gilbert, qui est très attentif au mouvement de Gilles. C'est la deuxième année que les sportifs de Waterloo peuvent avoir un avant-goût de leur sport favori.

GRANBY - Dans la ligue Provinciale senior du Québec comme dans toutes les ligues au monde, les séries éliminatoires d'apres-saison constituent vraiment une attraction qui sort de l'ordinaire.

Dans le circuit O'Donnel il y aura une raison de plus pour suivre de près ces classiques pour la simple raison que la Coupe Allan, emblème du championnat senior au Québec, y est installée depuis près d'un an. On se demande si la ligue, qui devra s'expatrier cette saison, répétera son exploit de l'an dernier. Une chose est certaine, les quatre équipes enlice ont le potentiel voulu pour répéter la performance des Castors de Sherbrooke, l'an passé.

Les séries éliminatoires commencent demain après midi, dans la ligue Provinciale. Il aura fallu attendre jusqu'à la dernière minute des dernières parties du calendrier régulier pour connaitre les adversaires de ces séries, tellement la course au championnat fut corsée et captivante. Les Gaulois de St-Hyacinthe, après avoir joui de fortes avances au sommet tout le long de la cédule, ont dû batailler comme des "enragés" jusqu'à la toute fin, pour pouvoir goûter au champagne du championnat. Ce fut chose faite jeudi soir.

Mais, les séries éliminatoires sont une toute autre histoire. Les clubs étaient tellement bien balancés au cours de l'année, que la différence de calibre entre le premier et le dernir ne présente vraiment pas un obstacle, encore moins une raison de prédire exactement l'issue de chacune des séries.

Certains diront que Victoriaville compte sur une offensive aussi puissante que les trois autres clubs, et que la défensive sur papier, se compare aussi aux autres. Il ne lui reste qu'à le prouver, chose qui pourrait bien se produire dans les prochaines séries.

Les Gaulois de St-Hyacinthe s'attaqueront aux Rockets de Drummondville, dans la série "A". La première joute a lieu demain après midi, à St-Hyacinthe, à 2h30. Cette classique 4 de 7 se déroulera normalement, soit le dimanche, mardi, jeudi et dimanche. Les adversaires de la série "B" sont Sherbrooke et Victoriaville.

Les Gaulois et les Rockets se sont probablement livré les plus beaux duels au cours de la dernière saison. Même si St-Hyacinthe a eu un avantage marqué de 7-4 dans les victoires, il faut souligner que trois des 14 parties ont été nulles. De plus, l'offensive, n'a pas été tellement supérieure l'une de l'autre. St-Hyacinthe a marqué 47 buts contre les Rockets, et ces derniers 42 buts contre Andy Payette.

On peut prédire facilement que cette série "A" en sera une marquée de jeu très dur. Les Rockets possèdent la pesanteur à l'avant comme à la défense, et ce sera leur arme favorite pour amolir la rapide équipe de St-Hyacinthe, cotée favorite malgré tout. Nous assisterons à un duel entre "chats et souris", et les séries du passé nous ont souvent prouvé qu'une équipe rapide qui sait éviter les coups, remporte finalement la victoire.

La finesse des joueurs des Gaulois, appuyée par une défensive qui a prouvé son pesant d'or durant 42 parties, viendra probablement à bout de la lourde équipe de Drummondville. Il ne faudra pas toutefois que les Gaulois se laissent prendre au piège, et tente les avants surtout, de foncer directement sur l'adversaire.

Claude Savary et Lou Poliquin qui sont comme "chien & chat" depuis le début de l'année, refusent de faire des prédictions. Tous deux affirment toutefois la victoire de leurs joueurs, mais refusent de prédire un nombre exact de parties.

Nous sommes d'avis que l'équipe qui sortira vainqueur de la série "A" remportera le championnat des éliminatoires.

Savary nous a déclaré hier que son alignement serait au grand complet pour la première joute. Il n'entend pas apporter aucun changement à ses lignes d'attaque, sachant bien qu'elles ont produit régulierement de puis un mois.

Lou Poliquin nous réserve peut être quelques surprises. Il parle de chambardements afin de donner plus de puissance à son offensive. Mais, les changements en question seront probablement gardés secrets jusqu'à la dernière minute.

A SHERBROOKE

A Sherbrooke, les Castors se lancent dans une nouvelle expérience, tous confiants de disposer rapidement des Tigres de Victoriaville. Mais, les experts ne pensent pas ainsi. Depuis le début de l'année on répète que Victoriaville forme, sur papier, l'équipe la mieux balancée de la ligue. Seule sa défensive a fait défaut jusqu'ici, mais cette défensive pourrait bien prendre son rôle plus au sérieux dans la série. On ne peut ignorer les véritables talents des Chevalier, Bouchard, Robidoux, et Papineau, quatre solides gaillards qui ont fait leurs preuves. En 14 parties cette saison, Sherbrooke a battu Victoriaville 10 fois, comptant 80 buts contre 64 pour les Tigres. Mais encore là, ces chiffres ne comptent plus, et ne peuvent rien pour les deux rivaux dans la série.

Victoriaville a soif de victoires et d'argent. Les Tigres ne cachent pas qu'ils terminent la saison régulière avec un déficit assez respectable et qu'ils doivent participer à la finale pour renfluer le budget. . .Le désir de vaincre et d'atteindre ce but sera donc plus fort. Les Castors eux pourraient pécher par excès de confiance, en regardant leur supériorité, dans les statistiques, au cours de la saison.

Voilà donc quatre équipes ambitieuses qui nous réservent sûrement des séries mémorables.

Au Lac Granby

Des trophées pour tous les gagnants, demain

GRANBY - - Ca sent le printemps; et avec l'approche de la belle saison, on ne peut s'empêcher de penser à un sport captivant. . .celui des courses d'automobiles, au Granby Speedway, chaque dimanche de la belle saison. . .Mais, les adeptes de ce sport, à Granby et dans la région n'ont pas eu l'occasion de perdre goût aux courses, puisque depuis deux mois, des courses d'automobiles sont disputées le dimanche après-midi, sur le lac Granby. Il faut dire que "dame température" s'est bien prêtée à ce genre de spectacle, gardant le "sol" très dur. . .et très glissant.

Un autre programme qui promet, sera disputé demain après-midi, sur le lac Granby, à compter de 2 h.

On a annoncé cette semaine que des trophées seront remis aux gagnants de toutes les épreuves, alors que normalement, seuls les vainqueurs des "free for all" se méritent ces prix. On apporte donc du piquant aux compétitions, et les conducteurs ne voudront pas rater l'occasion de terminer l'année sans décrocher un trophée.

Un autre course spéciale est aussi inscrite. Il s'agit d'un défi entre Grégoire et J.G. Pelletier, deux conducteurs connus qui se disputeront, à reculon, une course de trois tours. On peut facilement s'imaginer ce qui arrivera. Alors que tous les conducteurs ont de la difficulté à retenir leurs bolides dans une épreuve normale, sur glace, on en verra de toutes les couleurs lorsque Pelletier et Grégoire s'élanceront du reculon.. . .Ca promet.

Donc, le public est invité à se rendre au lac Granby, demain après midi. Un autre intéressant programme les attend.

Rappelons que les trophées distribués demain, seront un don de M. Ernest Pouliot, agent O'Keefe.

Norris est mort

CHICAGO (PA) — James D. Norris, 59 ans, copropriétaire des Black Hawks de Chicago de la Ligue Nationale de hockey est décédé de bonne heure ce matin à l'hôpital.

Les autorités de l'hôpital ont indiqué que M. Norris souffrait d'une affection coronaire, à laquelle s'ajoutait un battement irrégulier du coeur. Jusqu'à mercredi soir son état était toutefois considéré comme satisfaisant. C'est alors qu'il se détériora.

M. Norris avait eu précédemment deux crises cardiaques.

Durant neuf années, M. Norris, une homme au teint foncé, élégant et au langage soigné, a présidé l'International Boxing Club. Il accéda à ce poste en 1949 et remit sa démission en avril 1958, lorsque la Cour suprême des Etats-Unis exigea la dissolution du club, après l'avoir trouvé coupable de cartel et d'exercer un monopole.

M. Norris était multi-millionnaire. Il organisa plusieurs rencontres de boxe en vue de la conquête du divers championnats; de ce nombre, il y eut les combats de Rocky Marciano contre Jersey Joe Walcott, Ezzard Charles, Roland LaStarza et Archie Moore.

Plusieurs sports

En plus, il avait des intérêts importants dans le hockey, il possédait une écurie de chevaux de course, était membre de la Bourse de New York, et directement ou indirectement détenait une bonne part des actions dans The Norris Grain Co., une flotte de cargos sur les Grands Lacs, la Rock Island Railroad, The Norris Cattle Co., le stade de Chicago et l'Aréna de St. Louis.

On évaluait ses titres personnels à $250,000,000.

Propriétaire du club Chicago de la Ligue nationale de hockey, un club qui n'a jamais remporté le championnat de la ligue, Norris, il y a quatre ans, avait offert $1,000,000 pour le joueur Frank Mahovlich, ailier gauche étoile des Maple Leafs de Toronto. On lui avait dit non.

"J'avais des intentions bien définies," a expliqué Norris lors de cette histoire. "S'ils avaient accepté l'offre, j'aurais fait disparaître un adversaire de taille et nous aurions peut-être remporté le championnat. Ca valait bien $1,000,000 ."

James D. NORRIS

C'est en 1952 que M. Norris avait acheté les Black Hawks, qui depuis trois ans terminait la saison en dernière position de la ligue, composée de six clubs. Pour acquérir cette franchise, lui et un associé, M. Arthur Wirtz, auraient versé plus de $2,000,000. Durant les sept dernières années, les Hawks n'ont jamais terminé la saison en plus mauvaise position que troisième de la ligue et ils ont remporté la coupe Stanley en 1961.

Un héritage

Jim Norris avait hérité sa fortune et son amour du sport de son père, M. James Norris sr., un gaillard de six pieds et deux pouces, originaire de Montréal, champion au squash et excellent joueur de tennis. Mais toutefois le sport favori de Norris père était le hockey.

M. Norris sr avait acquis le club de hockey des Red Wings de Détroit. Fut un temps où les Norris, Jim sr, Jim jr., Bruce et Marguerite, étaient propriétaires des Black Hawks, du stade de Chicago, des Red Wings et de l'Olympia de Détroit, tout en ayant la majorité des actions dans le Madison Square Garden, compagnie propriétaire des Rangers de New York.

Cette situation prit fin, avec la mort de l'aîné en 1952. Le jeune Norris et son associé Wirtz ont alors vendu leurs intérêts qui constituaient le tiers des actions de l'Olympia et des Red Wings à Bruce et Marbuerite Norris.

En cour

M. Norris laisse sa femme, Mary, une fille, Susan, habitant toutes deux Coral Gables, en Floride; ainsi qu'à Chicago; sa mère, Mme Ethel Norris, de Lake Forest, dans l'Illinois; et Bruce Norris, un demi-frère.

En 1959, Jim Norris avait reçu l'ordre d'un tribunal de

(suite à la page 15)

R. Breault et J. Charest demeurent les champions

ACTON VALE - Robert Breault et Jocelyn Charest ont encore une fois conservé leur championnat à Télé Quilles au Palais du Quilleur en disposant facilement des aspirants R. Maurice et Raymond Messier par la marge de 56 quilles. BREAULT-CHAREST: 170-208 243 -- 621

MAURICE-MESSIER: 173-200-192 -- 565

Le 25 février, Paul Desgranges de Roxton Falls et Jean-Paul St-Laurent d'East Angus seront les aspirants.

TOURNOI D'AMATEURS

Dans ce tournoi, disputé au Palais du Quilleur, les meneurs sont, chez les hommes: J.P. Côté, 539; C. Tremblay 560; A. Fontaine, 521; J.G. Boisjoly 504; P.E. Daigneault, 495; M. Champagne, 483. Chez les dames: M. Plasse, 527; T. Breault 497; J. Plasse, 468 et A. Guilbert, 465. Les Commanditaires actuels sont: le Restaurant Coq d'Or, Garage B-A Paul Dupont, Meubles Denis Dorais et le Palais du Quilleur.

TIMBRES-QUILLES

Le deuxième gagnant en vue du tirage d'un gros lot de $25. est M. Michel Durant, d'Upton

LIGUE DE L'UOTA

P.H.S.S.: COLETTE LACHAINE, 158; et Robert Lachaine, 171; P.H.T.S.: Colette Lachaine 429 et Fernand Laflamme, 438.

CLASSEMENT: Robert Lachaine, 42; Paul Desgranges, 42; Jacques Deschênes, 41; Ronald Hébert, 35 Secrétaire: Mme Ronald Hébert.

LIGUE DU VENDREDI

P.H.M.D.: J. Charest, 159.36 et Jeannine Plasse, 136.47; P. H.T.D.: J.B. Brisebois, 568; Nicole Dumaine, 505; P.H.S.D.: Armand Fontaine, 235 et Micheline Claude, 219. CLASSEMENT: L. Langelier, 52; Y. Daigneault 42; G. Deguire 40; A. Laliberté, 41; R. Trudeau, 36; P. Beaudoin, 31.

LIGUE DU MERCREDI

P.H.M.D.: Armand Fontaine 143.41 et Thérèse Breault, 123. 45; P.H.T.D.: Jacques Deschesnes, 526 et D. Roy, 484; P.H.S. D: Léonard Deschamps, 215 et M. Péloquin, 181. CLASSEMENT: R. Breault, 52 1/2; E. Maurice, 51; P. Roy 43 1/2 R. Laflamme, 42; A. Fontaine 38; L. Deschamps 36; J. Côté 32; C. Tremblay, 27.

LIGUE DU LUNDI

P.H. M. D.: Jeannine Plasse 139.29; Robert Breault, 150.20; P.H.T.D: Albert Beaudoin, 524; Thérese Breault, 502; P.H.S.D. Y. Dumont, 228; P. Royer, 181. CLASSEMENT: J.G. Trottier, 44; R. Breault, 45; Y. Dumont, 42; M. Champagne, 40; G. Chagnon, 31; G. Deguire, 30.

Soirée de boxe au Centre St-Eugène de Granby le 13

GRANBY -- M. Albert Jones, un sportif qu'on se plaît à surnommer "le papa des boxeurs" à Granby, annonce la tenue d'une soirée de boxe, au Centre St-Eugène de Granby, pour dimanche le 13 mars prochain. M. Jones présente une carte vraiment spectaculaire qui devrait permettre de remplir le Centre encore une fois. Rappelons que le dernier programme de boxe à Granby remonte à plus de deux mois; on avait alors présenté les rencontres à l'hôtel Granby et le succès avait dépassé toutes les espérances.

On en revient maintenant au Centre St-Eugène, et M. Jones croit que la popularité répondra généreusement. Ce promoteur a mis l'accent sur les talents locaux, ce qui ne manquera pas de susciter beaucoup d'intérêt. Aussi, plusieurs boxeurs de la Métropole seront sur les lieux.

Avant de passer à la carte du 13 mars, disons que trois boxeurs locaux se rendront, avec Albert Jones, à Asbestos demain soir, pour un programme très intéressant. Les granbyens qui seront sur les lieux, sont Nelson Mercier, 133 livres, Valaire Duquette, 140 livres et Claude Massé, 165 livres. Ces trois boxeurs locaux figureront au programme du 13 mars, à Granby.

Voici maintenant le programme du 13: En finale, Luc Pivin de Granby, 156 livres, rencontrera Pichon Dufoi, 160 livres, champion de Chicoutimi. Ce combat sera de 5 rondes.

Claude Mercier, également de Granby, fera face à Serge Proulx de la Métropole. Proulx vient de remporter les "Golden Gloves" de l'Etat de New-York Cette rencontre sera aussi de 5 rondes.

Gaby Duquette de Granby et Tom Womsley de Montréal feront les frais d'un autre combat. Valaire Duquette sera opposé à Roger Leblanc de Montréal, dans une bataille qui promet. Claude Massé de Granby rencontrera Vincent Evan de Montréal.

Edouard Langlois, de Granby, 185 livres, en viendra aux prises avec Tommy Hall. La soirée se continuera avec Frank Jones et Laurien Duquette. Voilà deux jeunes qui en sont à leurs débuts, et qui promettent.

Tous ces jeunes ont adopté la boxe comme sport favori. Ce sont d'authentiques amateurs, ce qui assure d'avance une soirée excitante. La date à retenir: dimanche soir, 13 mars prochain, au Centre St-Eugène.

La LNH perd un géant

MONTREAL (PC)—A la suite de la mort de M. Jim Norris, le président de la Ligue nationale de hockey, M. Clarence Campbell, a dit que la LNH venait de perdre un de ses géants.

Il a ajouté qu'au poste de président exécutif du comité des propriétaires de clubs M. Norris avait accompli une tâche gigantesque et qu'autour de 1954 cet homme avait abattu une besogne immense pour redonner du prestige à l'équipe de Chicago.

M. Campbell a encore dit qu'il "était difficile de songer à la ligue sans Big Jim...Il était un meneur, un homme qui raffolait du hockey et ne perdit jamais cette ferveur."

Atteint par téléphone à Toronto, M. Stafford Smythe, président des Maple Leafs de cette ville, a déclaré qu'il avait été extrêmement ému d'apprendre cette nouvelle.

"Jamais je n'ai connu un homme comme Jim ayant accordé autant de son temps, de son énergie aux sports, surtout au hockey, qu'il a vraiment inspirés. C'était un grand meneur."

Le président des Canadiens de Montréal, M. David Molson, a indiqué que, pour sa part, il se doutait bien depuis une dizaine de jours que l'état de santé de M. Norris était plus inquiétant que ne l'affirmaient les rapports.

"C'était un vieil ami et un associé dans les mêmes activi-

(suite à la page 15)

D-A-N-S-E
Tous les samedis soir à 8h.30
-Orchestre -
LES ROCK - O - LA
On s'amuse bien à la salle
SAX-B
Mme Alain Rivest, 372-2209

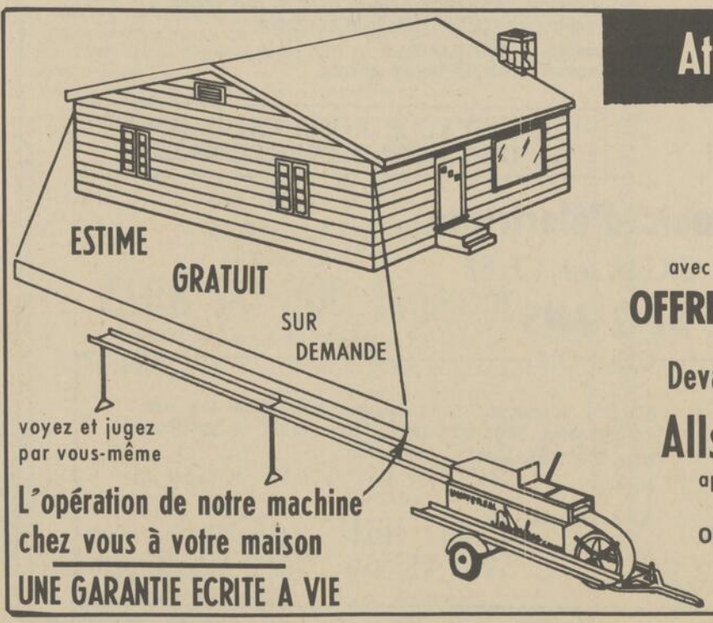

L'opération de notre machine chez vous à votre maison
UNE GARANTIE ECRITE A VIE

Attention! Attention!
Unique dans LA BELLE PROVINCE
nous recouvrons votre maison
"SUR MESURE"
avec le déclin d'aluminium Sans joints
OFFRE D'INTRODUCTION D'HIVER
Devant de maison 7'x 20' 79.50
Allstate Home Specialties
appelez M. Rolland Gazaille 372-6446
40 rue Denison Granby
OU ECRIRE A NOTRE BUREAU CHEF
296 rue Springfield
Greenfield Park, P.Q.

Goyette remporte le championnat de la ligue de curling Dow

L'équipe qui a mené la ligue pendant la majeure partie de la saison, au club de curling Granby-St-Paul, a remporté le trophée Dow en finissant en tête de la ligue. Cette équipe a remporté le trophée grâce à sa ténacité au jeu et surtout grâce à la présence assidue des joueurs réguliers. L'équipe Lesieur a aussi remporté la victoire, et ce n'est que par la faible marge d'un point qu'elle concède le titre. Il faut féliciter cette équipe qui a toujours démontré de l'ardeur au jeu. L'équipe Marchand s'est assurée la 3e place grâce à une joute nulle. La 4e position est occupée par 2 équipes, celles des skips Jauvin et Blanchard. Une partie sera jouée entre ces 2 équipes et le gagnant se qualifiera pour le détail qui comprendra les 4 premiers clubs. Les équipes joueront la semi-finale les 8 - 10 - 12 mars à 8 heures, et à 2 heures le 13. Le club ayant fini en tête rencontrera le 4e, et les 2e et 3e se feront face. Ca consistera en 3 parties de 8 bouts, total des points. Les gagnants se rencontreront en finale les 15 - 17 - 19 mars, 3 parties, total des points, dont les 2 premières parties seront de 8 bouts et la dernière sera de 10 bouts. Lors de la dernière partie du 19 mars, qui sera un samedi après-midi, le poste CHEF sera sur les lieux et fera des interviews des joueurs et des organisateurs.

LA POSITION FINALE DES EQUIPES EST COMME SUIT:

	G	P	N	PP	PC	PTS
P. Goyette	11	2	1	78	57	23
J. Lesieur	11	3	0	95	60	22
G. Marchand	7	6	1	77	60	15
A. Jauvin	5	7	2	58	69	12
J. Blanchard	5	7	2	74	88	12
G. Normandin	5	8	1	68	77	11
A. Bodin	4	10	0	54	78	8
J.P. Breault	3	10	1	70	84	7

Rencontre du mardi 1er mars: J. Blanchard vs A. Jauvin.

Une autre défaite du Canada

PRAGUE (PC-PA)—La Tchécoslovaquie a battu le Canada pour la deuxième fois consécutive, hier, en l'emportant 4-3 dans un autre match hors concours en vue des championnats mondiaux de hockey amateur.

Morris Mott a enregistré le premier but des Canadiens avec l'aide de Frau Huck à la 7è minute de la seconde période.

Lorne Davis à réduit l'avance des locaux à huit minutes du dernier engagement, mais Josef Cerny a reporté l'avantage à 4-2 en faveur des Tchèques avant que Ted Hargreaves ne complète le total du match deux minutes avant la fin de la joute.

Quelque 18,500 amateurs ont assisté à la partie.

Gordon Juckes, secrétaire-gérant de la CAHA, était satisfait de la tenue des Canadiens hier.

"La veille, nous avons perdu par quatre points et aujourd'hui, par un seul. Nous triompherons peut-être de vous en Yougoslavie."

Le président de l'organisation tchèque était d'avis que les siens en apprenaient toujours des Canadiens.

"Quiconque voit leur jeu de puissance ou leur défensive contre le jeu de puissance rival ne peut manquer d'apprécier leurs qualités."

Ligue des Joyaux

GRANBY -- Voici quelques statistiques de la ligue de quilles des Joyaux de Granby, en date du 23 février:

POSITION

NOMS	G	P	Pts
EMERAUDE	19	5	26
TOPAZE	14	10	20
RUBIS	10	14	13
SAPHIR	5	19	5

5 PREMIERES:

NOMS	Moyenne
Mme G. Vaudry	129.
Mme R. Choinière	122.
Mme H. Ramelin	118.5
Mme I. Inkel	113.7
Mme T. Benoit	113.2

Une raison de plus pour les Hawks de remporter le championnat

Les Black Hawks de Chicago ont une raison plus que jamais de remporter le championnat de la ligue Nationale de hockey cette année, car ce fut toujours le but ultime de leur propriétaire James Norris, décédé hier matin sans avoir atteint son objectif.

Il est assez ironique de noter que les Hawks, au décès de leur propriétaire, ont de bonnes chances de réussir l'exploit, car ils sont sur un pied d'égalité avec les Canadiens de Montréal en tête du circuit.

La mort de Norris ne changera en rien le calendrier régulier du circuit en fin de semaine et les Hawks visiteront Détroit samedi après-midi, alors que même qu'auront lieu les funérailles de leur propriétaire à Chicago. Les Hawks seront les hôtes du Boston dimanche soir à Chicago.

Dans les autres matches de fin de semaine, Toronto reçoit Boston samedi soir et visite les Rangers à New York dimanche tandis que les Canadiens reçoivent les Rangers samedi soir et visitent Detroit dimanche.

Norris

Au cours de son stage de 13 ans à la direction des Hawks, Norris a dépensé sans compter pour évacuer la cave du circuit et remporter la coupe Stanley en 1961, mais le championnat du circuit lui a toujours échappé alors que les Hawks ont toujours flanché vers la fin des saisons récentes.

Il y a quatre ans, il a offert $1,000,000 pour Frank Mahovlich, du Toronto, en se disant qu'il "aurait alors éliminé un rival et aurait peut-être remporté le titre, ce qui vallait bien $1,000,000".

Les Hawks semblent en bonne santé avant ces joutes de fin de semaine et Bobby Hull tentera de compter son 48è but de la saison.

De même, les Red Wings de Detroit sont en bonne condition physique, car, seul, Doug Barkley sera absent à la suite de son accident à l'oeil.

Johnny Bower effectuera un retour avec les Leafs après une absence de trois matches en raison d'une coupure au-dessus d'un oeil et Al Smith, des Malboros de Toronto, demeurera le substitut jusqu'au retour de Terrey Sawchuk, victime d'une blessure à une jambe. De plus, Marcel Pronovost jouera probablement alors que le pilote Punch Imlach aura recours à quatre trios avec Tim Horton à l'avant.

Enfin, le pilote Toe Blake, des Canadiens, utilisera Charlie Hodge dans les filets, car Lorne Worsley est toujours hospitalisé. Ted Harris sera en uniforme, mais ne jouera probablement pas.

Boston a rappelé hier Wayne Maxner pour remplacer Ron Murphy, qui a pris sa retraite cette semaine.

Les Européens conservent leur suprématie à Davos

DAVOS (AFP-PC-PA) — En patinage, l'école européenne, qui s'emploie à conserver à celui-ci tout son caractère artistique, a de nouveau triomphé à Davos. Après Alain Calmat, vainqueur en 1965, l'élégant Viennois Emmerich Danzer, 22 ans, a été couronné champion du monde et son compatriote Schwarz s'est classé second. Les meilleurs Américains, Visconti et Allen Scott, n'ont pu que se disputer la troisième place.

C'est un patineur très complet qui a été ainsi récompensé. Installé en tête du classement après les figures imposées, Danzer a également obtenu les meilleures notes en patinage libre malgré une exhibition très enlevée de l'Américain Visconti. Danzer patina sur une musique populaire russe fort bien choisie. Il ne prit aucun risque, certes, mais réussit à la perfection l'ensemble d'un programme très fourni et, surtout, fort bien équilibré.

Des risques, en revanche, l'Américain Visconti n'hésita pas à en prendre. Sur un pot-pourri très célèbre de Suppe, il donna une parfaite illustration d'une formule qui pourrait être "La joie de vivre par le patinage".

Multipliant les sauts, il en tripla deux dès le début de son programme, Visconti émerveilla. Pourtant, on peut préférer à ce patinage éminemment athlétique celui, plus artistique, de Danzer. C'est en tout cas ce que firent les juges qui attribuèrent à l'autrichien les notes suivantes pour l'exécution de son programme: 5,7-5,8-5,9-5,7-5,9-7,0-5,8-5,9-6,0.

Malgré une excellente cotation qui en a fait le second en libre, Visconti n'a pu ravir la seconde place à Schwarz. Il a terminé néanmoins très près, puisque deux dixièmes de point seulement séparent finalement les deux patineurs. L'Américain Allen ne donna pas l'impression d'avoir accompli le moindre progrès depuis l'année dernière. Son exhibition fut bonne, mais sans plus.

Le champion canadien, Donald Knight, de Hamilton, qui s'était classé 3è l'an dernier, s'est vu reléguer au 7è rang avec 2,085 points et 66.0 ordinaux tandis que le Dr Snelling, de Toronto, terminait en 10è place avec 2.016,7 et 100.0. Enfin, Jay Humphrey, de Vancouver, qui s'était classé 12è à son premier essai l'an dernier, a gagné un rang.

Dames

Chez les dames, la jeune Américaine Peggy Fleming a pris une avance de 15.6 points sur la championne Petra Burka, de Toronto, lors des deux premières épreuves imposées. Les juges lui ont accordé 332.2 en comparaison des 317.6 de la championne mondiale, athlète canadienne de l'année en 1964 et 1965.

Valerie Jones, de Toronto, qui ne l'a cédé qu'à Mlle Burka au Canada au cours des deux dernières années, occupe la 5è place avec 299.2 points, suivie de Roberta Laurent, de Toronto, au 15è rang avec 267.2 points.

Mlle Burka ne peut se payer le luxe d'accuser un trop grand retard dans les épreuves imposés, car sa spécialité, les épreuves libres, ne compte que pour 40 pour cent des points dans la compilation finale.

John Roseboro a atteint son but

LOS ANGELES (PA)—La tâche, entreprise par le receveur John Roseboro, des Dodgers de Los Angeles, dans le but d'aider les siens dans les quartiers noirs de la ville, s'est révélée "quatre mois intéressants de dure labeur".

"Je désirais ce poste parce que je pouvais rendre service aux miens", a dit Roseboro.

"La vue des soulèvements m'avaient écoeuré. J'aurais pu obtenir facilement un poste dans les relations extérieures d'une grosse compagnie, mais cet ouvrage n'aurait servi à rien.

"De nombreux noirs croyaient que j'allais protéger les policiers, mais, chaque fois que j'avais à redire de la police, je soumettais les plaintes aux autorités."

Un vieux noir lui a même dit que Juan Marichal, du San Francisco, avait dû le frapper très fort sur la tête parce qu'il travaillait pour la police.

Le département de la police avait embauché Roseboro en octobre dernier, pour une période de quatre mois à $4,000, afin de mousser l'intérêt des jeunes noirs dans les services policiers et leur enseigner le respect des lois.

En rencontrant 35,000 noirs pendant cette période, Roseboro a insisté sur l'importance de l'instruction.

Projet de loi contre le hockey

OTTAWA (PC)—Le député libéral de Vancouver-Burrard, M. Ron Basford, a présenté aux Communes un projet de loi visant à amender la loi sur les coalitions, en ce qui touche aux sports professionnels.

Expliquant les buts de son bill, M. Basford a dit que certaines récentes déclarations faites par des propriétaires d'équipes ou des dirigeants de ligues professionnelles semblent indiquer qu'ils ne se soucient que de leur intérêt financiers.

"Mon projet de loi a pour but d'amener ces gens à agir dans l'intérêt public, qu'ils le veuillent ou non," dit M. Basford.

En vertu de ce bill, ceux qui exerceront des coalitions dans le monde du sport professionnel afin d'empêcher certains joueurs de participer ou le public d'assister, et ce au détriment de l'intérêt public, devront répondre à des accusations logées en vertu de la loi sur les coalitions.

Le bill a été lu un première fois.

Le combat n'aurait pas lieu le 29 mars

CHICAGO (AFP)—Le championnat du monde des poids lourds, prévu le 29 mars à Chicago, a été, vendredi, remis en cause non pas parce que Cassius Clay, le tenant du titre, sera appelé à revêtir l'uniforme militaire plus tôt que prévu, mais, cette fois, parce que le ministre de la Justice de l'Etat d'Illinois a découvert une illégalité dans le système d'organisation du combat et a déclaré les licences des deux boxeurs non-conformes à la loi.

En effet, l'avocat général William G. Clark a révélé:

— Que la "National Sport Promotion Inc." n'est composée que de deux membres alors que la loi prévoit qu'une telle société organisatrice de combats de boxe doit au moins comprendre 50 membres.

— Que les licences des deux boxeurs, lesquelles viennent tout juste d'être renouvelées par la commission athlétique de l'Illinois, ne sont pas conformes à l'article 23 de la loi sur les sports professionnels.

"Je ne peux pas expliquer pourquoi les licences ne sont pas conformes à la loi car cet article 23 est long et compliqué, mais faites-moi confiance, es licences ne sont pas valables", dit pour toute explication M. William G. Clark.

L'intervention du ministre de la Justice de l'Illinois remet en mémoire l'action de l'avocat général de Boston, Garrett H. Byrne, qui avait réussi à "chasser" de sa ville, pour des raisons semblables, la fameuse revanche Clay-Liston qui ne dura qu'une minute le 25 mai 1965 à Lewiston Maine.

Clay

Cassius Clay, quant à lui, n'a pas voulu s'excuser de ses propos antipatriotiques devant la commission de boxe de l'Illinois, qui menaca d'annuler le combat à la suite des déclarations du champion du monde.

"Si j'ai à faire des excuses, c'est au gouvernement, aux membres du conseil de revision, mais pas à vous," dit le boxeur au président de la commission athlétique Joe Triner.

"Je m'excuse simplement d'en avoir trop dit aux journalistes et je ne suis pas ici pour vous rendre des comptes comme la presse l'a laissé entendre, mais parce qu'on m'a conseillé de venir, c'est tout", ajouta Clay.

Les membres de la commission se prononceront dans quelques jours, a fait savoir le président Triner, mais il est fort possible qu'ils n'aient pas cette peine à se donner si l'avocat général William G. Clark parvient à prouver que l'organisation et les licences, deux choses du ressort de la commission athlétique, sont illégales car alors, de toute façon, le combat n'aurait pas lieu à Chicago à la date prévue.

Archie Litman, promoteur de Pittsburgh, a révélé vendredi qu'on lui avait offert l'organisation du championnat du monde Clay-Terrell au cas où celui-ci ne pourrait avoir lieu à Chicago le 29 mars.

Il a précisé que George Grafton, avocat du groupe d'industriels dirigeant Clay, lui aurait promis le combat en priorité.

C'est sûrement de l'Amphora

Aromatique doux

Aromatique doux blague bleue

Chaque bouffée est un délice! Ce tabac Cavendish de haute qualité est délicatement parfumé et aromatisé. Léger, doux et frais, il grille très lentement. L'Amphora est également offert en d'autres arômes: régulier (blague brune) et aromatique fort (blague rouge). L'Amphora est mélangé et empaqueté en Hollande par Douwe Egberts Koninklijke Tabaksfabriek N.V.

F 2

AMPHORA
Aromatique doux
IMPORTÉ DE HOLLANDE

DECOUVERTE SENSATIONNELLE!
enfin une méthode scientifiquement éprouvée pour combattre les allergies

Asthme
Bronchite
Fièvre des foins
Troubles des sinus

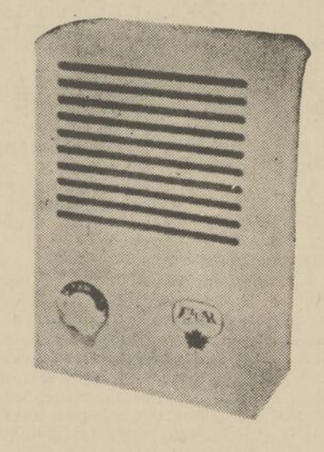

Ce n'est pas un humidificateur mais un stabilisateur d'humidité. Ce n'est pas une lampe ultra-violet, donc aucun rayon nocif. Ce n'est pas une décharge électrique à chaud mais le seul appareil sur le marché fonctionnant par décharge électrique à froid. Ne requiert aucun ingrédient et fournit la pureté d'air des montagnes. Ce merveilleux appareil n'a besoin d'aucune pilule ni liquide mais fonctionne uniquement à l'électricité.

CET ETONNANT APPAREIL OFFRE DES POSSIBILITES D'APPLICATION MULTIPLES. VOYEZ COMMENT IL:
. Combat la pollution de l'air
. Produit de l'oxygène actif qui facilite la respiration
. Elimine les mauvaises odeurs
. Prévient les bactéries nuisibles
. Empêche la moisissure, les germes, la pourriture
. Conserve les aliments, la viande, les légumes
. Neutralise l'action de la plupart des pollens et de la poussière
. Stimule la croissance des plantes.
. Transforme l'air humide et pesant en un air frais et sain.
. Protège contre la fièvre des foins et l'asthme
. Soulage la tension nerveuse
. Redonne la vitalité, la joie de vivre.

L'AIR SERA PURIFIE DANS VOTRE MAISON.

IL S'INSTALLE AUSSI FACILEMENT QU'UNE HORLOGE ELECTRIQUE

Pour seulement 10¢ par mois d'électricité
Tel qu'annoncé à CKAC, CKLM et CHEF
GARANTIE ABSOLUE DE 2 ANS

COUPON

SANAIR
C.P. 42
GRANBY

S.V.P., m'envoyer sans aucune obligation les renseignements supplémentaires concernant le purificateur d'air ELCAR.
Nom.....
Adresse.....
Ville..... Tél.....
L.V.E.

Nouveaux règlements adoptés par le football canadien

CALGARY (PC)—Des règlements, permettant l'obstruction illimitée sur les jeux au sol et l'obstruction par les receveurs éligibles après une passe complétée, ont été approuvés hier, lors de l'assemblée annuelle de la ligue Canadienne de football.

Ces règlements, deux des sept approuvés pendant la deuxième journée de la réunion, visent à augmenter les chances offensives, selon un membre du comité des règlements.

De plus, ce comité a également réduit de 15 à 10 verges la punition imposée pour ne pas avoir accordé cinq verges au receveur de bottés de dégagement et a changé celui concernant la rudesse à l'endroit du botteur, annulant toute punition lorsque le contact a été accidentel et n'a pas d'influence sur le jeu.

La rudesse envers le botteur comportait une punition de 15 verges. L'an dernier, la LCF avait introduit un nouveau règlement à ce sujet, lequel accordait un premier essai automatique lorsque un rival venait en contact avec le botteur.

Autres règlements

Par ailleurs, une équipe qui bloque un botté aura le droit d'accepter un point lorsque le ballon tombera dans la zone des buts ou en dehors du terrain. Auparavant, l'équipe qui bloquait le botté avait droit à un premier jeu à l'endroit où le ballon était mis au jeu avant le botté.

Enfin, le comité a statué que les pilotes des joueurs bannis du jeu seraient désormais avisés personnellement par un officiel et a permis aux pilotes de parler à un joueur pendant un arrêt officiel du jeu. Auparavant, toute communication, verbale ou par signal, était prohibée entre les joueurs sur le terrain et les instructeurs.

Détails

La LCF tendait de plus en plus vers l'obstruction illimitée sur les jeux au sol. Le règlement, approuvé hier, fait disparaître toutes les restrictions imposées aux joueurs alignées à l'extérieur de l'ailier offensif ou à plus d'une verge de la ligne de mêlée.

Ces derniers joueurs ne pouvaient auparavant faire de l'obstruction plus d'une verge en avant du porteur du ballon.

Sur les jeux aériens, les bloqueurs pouvaient faire de l'obstruction derrière la ligne de mêlée, mais seulement à une verge en avant de cette ligne tant que la passe n'était pas complétée ou déclarée nulle. De plus, on ne pouvait faire de l'obstruction après que la passe eut été complétée.

L'annonce de ces nouveaux règlements fut la nouvelle la plus importante communiquée jusqu'à maintenant.

Circuit autonome

Par ailleurs, les rumeurs d'échanges continuent de planer sans précision de part et d'autre. De même, on garde jalousement secret tout développement au sujet de la création d'une ligue autonome.

Barry O'Brien, ex-président du Ottawa, et Gordon Lawson, ex-président du Winnipeg, membres du comité qui étudié et recommandé la création d'un seul circuit, doivent rencontrer les directeurs de la LCF aujourd'hui.

Changement

CALGARY (PC) — La Ligue canadienne de football a changé jeudi les règlements du repêchage afin d'empêcher une équipe puissante de faire son choix avant les autres.

Au cours des années passés, l'équipe qui avait terminé la saison précédente en dernière position avait le premier choix sur les joueurs mis sur la liste de repêchage par les autres équipes. Cette année, à la suite d'une suggestion faite par les Eskimos d'Edmonton, de la Conférence de l'Ouest, la préférence sera basée d'une façon inverse aux classements des équipes au moment du repêchage.

L'HIVER
EST PARMI NOUS
ET

IL LE SAIT
PENSEZ A LUI
POUR VOS TRAVAUX D'HIVER
PLANIFIEZ DES MAINTENANT
Service National de Placement
297 Principale,
Granby, Qué. Tél. 372-3305

2e joute Cowansville - Iberville, demain

A l'aréna de Bedford à 2h30 -Cowansville mène la série , 1-0

GRANBY - Le Victoria de Cowansville, négligé des experts dans la ligue B M S, a renversé les rôles jeudi soir, en remportant la première joute de la série finale 4 de 7 pour le championnat de la ligue B M S. En battant les champions de la saison régulière 5 à 3 jeudi soir le Victoria a forcé les experts à se ravier, tant qu'à l'issue de la classique en cours.

La 2e partie sera disputée demain après midi de nouveau à l'aréna de Bedford. Une autre victoire du Cowansville serait cette fois significative, et prouverait que cette équipe fournit actuellement la performance dont elle était capable, mais qui fut "oubliée" durant la saison régulière.

Cette série n'est pas terminée loin de là. Les Renards dont les victoires faciles dans la saison et dans la série "A" ont forcé les sportifs à les favoriser avant le début de la finale, voudront prouver que ceux qui ont misé sur eux, n'avaient pas tord.

Les deux équipes enverront les mêmes alignements dans la mêlée, demain après midi. Le Victoria de Cowansville a réussi à tenir en échec le sensationnel Jean Noel Audette, jeudi soir. Il lui faudra accomplir le même exploit dans chacune des joutes à venir, car le champion compteur de la saison régulière représente vraiment le pilier de son équipe.

Cette 2e partie pourrait être la "clef" des succès ou des déboires des Renards. Cowansville, qui sera le club receveur pour la circonstance, se promet bien de prouver que sa victoire de jeudi ne fut pas le fruit de "dame chance"...Le duel commencera à 2h30 précises.

LA BRUCK MILL de Cowansville a accueilli un membre de la Fédération internationale du ski, à Cowansville. Le visiteur, qui a passé en revue diverses stations de ski des Cantons de l'Est, avait auparavant assisté à la compétition Internationale "Du Maurier", à Sainte-Anne. Sur la photo, on remarque, de gauche à droite: MM. Jack Gillchrist, assistant gérant-général de la Bruck, qui remet à son visiteur, M. Ernst Guertch, de Wengan, Suisse, un produit de l'industrie locale; et M. Pierre Alain, de Cowansville, président de l'Association provinciale de ski du Québec et vice-président de ce même organisme sur le plan national. (Photo: Studio Eclair)

J.P. Roy marque six buts

ACTON VALE -- Jean-Pierre Roy a sans aucun doute connu sa meilleure joute de la saison en fin de semaine dans la ligue de hockey R.W.D.A.; en effet, il a participé aux 7 buts de son équipe "L'Amicale d'Acton Vale" en marquant 6 buts et fournissant 1 assistance permettant ainsi aux siens de l'emporter 7-4 contre Richmond.

LES BUTS

Pour Acton Vale: 1- Jean - Pierre Roy (Michel Brochu et Robert Arcouette); 2- Jean - Pierre Roy (Jodoin et Brochu) 3- Jean-Pierre Roy (Gauthier et Côté); 4- Charlebois (J.P. Roy); 5- Jean-Pierre Roy (Arcouette et Jodoin); 6- Jean - Pierre Roy (sans aide); 7- Jean Pierre Roy (sans aide).

Pour Richmond: 1- Gifford (Bureau); 2- Armstrong (Bureau-Nixon); 3- Gifford (sans aide); 4- Gifford (Bureau).

LES SPORTS à WATERLOO

Par Gilles Petit

Nous avons appris de source bien informée qu'il ne serait pas impossible de voir Waterloo dans la ligue B.M.S., l'an prochain. En effet, il était grandement question que des sportifs locaux mettent l'affaire en branle bientôt. . .Espérons que la ligue B. M.S. existera encore l'an prochain. On sait qu'elle a connu beaucoup de difficultés cette saison, peut être à cause de la mauvaise température, ou bien du désintéressement de certaines équipes. A l'aréna de Waterloo, deux parties ont été cancellées à la toute dernière minute durant la saison; en tout 18 joutes ont du être remises dans la ligue durant la cédule régulière. . . . Les sportifs qui suivent de près la série semi-finale "A" de la ligue Junior "B" entre les Maroons de Waterloo et le Royal de Mégantic en ont certainement pour leur argent. Tel que prévu avant le début de cette série, on assiste à des scènes disgracieuses à toutes les parties; les autorités de deux arénas se demandent bien quel moyen employer pour maintenir l'ordre, Contrairement aux deux premières parties, la foule était beaucoup plus calme, mardi dernier au centre Mgr. Bonin de Mégantic, probablement dû à l'allure de la partie qui était tout différente des deux premières. Le fait d'avoir changé d'officiel y était certainement pour quelque chose. L'arbitre Labrecque, en charge de la partie, a fait un magnifique travail, et il a sévi dès le début de la période initiale. Les joueurs se sont vite apperçus que ce n'était pas "Monsieur Bélanger" qui officiait; les spectateurs aussi puisqu'ils étaient beaucoup plus calmes. . .L'alignement des anciens Maroons de Waterloo qui rencontreront les Alouettes de Montréal dimanche prochain à l'aréna de Waterloo sera connue officiellement mardi prochain. Rolland Meunier qui est présentement à retracer les anciens joueurs des années 49, 50, 51 et 52, terminera son travail cette fin de semaine. . . .La venue de Kenny Biggs et Frank Morneau est presque officielle...Gilles Rousseau, le pro du club de golf de Waterloo a ouvert sa clinique intérieur; selon Gilles les succès obtenus sont satisfaisants. . .Qui remportera les honneurs de la série semie-finale "A" de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est? Il est encore trop tôt pour le dire mais après la joute de demain à Mégantic nous le saurons très probablement; le vainqueur de cette partie sera probablement l'opposant du vainqueur de la série "B" . . . .

BREF TOUR D'HORIZON - Les ligues de hockey Haute Pression et Commerciale de l'Est ont terminé leur cédule régulière cette semaine; ils sont présentement dans les séries éliminatoires . Il serait assez difficile de prédire les vainqueurs des séries de fin de saison, tant la saison régulière a été remplie d'imprévus. Dans la ligue Commerciale de l'Est, la série "A" est égale 1 à 1, Magog et Bromont ayant remporté chacun une victoire. Dans l'autre série Warden a pris les devants 2 à 0 et est maintenant favori pour terminer cette série dès dimanche; on sait que ces séries sont de 3 à 5. . .Dans la haute Pression les éliminatoires débuteront lundi soir. Acton Vale et les Gais Lurons feront les frais de la série "A" et dans l'autre classique Lines Brothers et le 19ième trou se disputeront la victoire. . .Il serait peut-être imprudent de prédire qui remportera les honneurs dans ces deux ligues mais permettez moi d'opter pour l'équipe Bromont dans la ligue Commerciale et pour le 19iè trou dans la ligue Haute Pression. . .En effet, si on analyse le club Bromont, on peut facilement conclure qu'avec le potentiel de joueurs qui s'alignent pour cette équipe, ils seront difficile à vaincre. Présentement, ils sont sur un pied d'égalité avec les Mets de Magog, mais avec un peu plus de chance ils auraient gagner la première joute. . .A mon avis, depuis que Larry Ménard a pris la barque comme instructeur, Bromont a connu un regain d'énergie et est devenu de sérieux aspirants au titre Cependant il devra s'en tenir à gagner les parties sur la patinoire, ou d'autres façons. . .Dans la ligue Haute Pression, les protégés de Gilles Rousseau l'instructeur du 19ième trou, seront le club à battre dans les éliminatoires.

Les quilles à Waterloo

GRANBY - A la salle Riviera de Waterloo, dans la ligue Commerciale des hommes, Larry Poulin détient la meilleure moyenne avec 166. Il est suivi de Luc Coté et J.P. Charpentier avec 155 chacun, Ronald Boivin 153 et Bob Yarnold 149. Guillaume Parent a roulé le meilleur simple de la semaine, soit 209, et Réal Boivin le meilleur triple, 538.

Au classement, la Laiterie Chagnon mène avec 129 points contre 96 pour Taxi Central, 93 pour Grondin Sports, 71 pour l'hotel Warden, 58 pour Shefford Hardware et 57 pour le Café Rex. Les marques de la saison appartiennent à Larry POULIN' 242 comme simple et Ronald Boivin, 579 comme triple.

BIG PIN

Dans la ligue Commerciale "Big Pin" Luc Coté conserve 171 de moyenne contre 170 pour Raymond Roy. Jos McGowan a 163, Gilles Duval 162 et Paul Coté 160. Au classement, "The Four Star" domine avec 29 points, contre 28 pour Champion, 19 pour Tigres, 17 pour Aigles d'Or, 14 pour les Braves et 13 pour les Lions. Au cours des dernières rencontres, Rolland Fournier a roulé un simple de 203, et un triple de 542. Au cours de la saison Luc Coté a roulé 225 et Raymond Roy 607, soit les meilleures marques.

FEMMES

Dans la ligue Commerciale des femmes, Thérèse Brulotte conserve 122 de moyenne contre 121 pour Laurence Allard, 120 pour Réjeanne Charpentier, 118 pour Pierrette Laramée et 110 pour Marie Claire Privé. L. Allard a roulé un simple de 168 et un triple de 415 pour les meilleures marques de la dernière semaine. Elle détient aussi les marques de l'année, avec 477 et 221.

Au classement, l'équipe Roy domine avec 96 points contre 93 pour Laramée et Dufresne et 75 pour Charpentier.

Marcel Bizien opposé à Durelle le 8

Les billets pour la soirée de boxe organisée par les Entreprises Sportives de l'Est qui aura lieu mardi le 8 mars au centre sportif Paul-Sauvé seront en vente dès aujourd'hui. Les amateurs de boxe pourront se procurer des billets ou faire leurs réservations au contrôle des guichets.

Le président des Entreprises Sportives de l'Est, Johnny Rougeau a fait savoir qu'il complètera sa carte de boxe en fin de semaine. Déjà on a fait connaître qu'il y aura deux finales de dix rondes au programme.

Dans la grande finale de la soirée, on reverra un match revanche entre Marcel Bizien de New Jersey et Joe Durelle de Trois-Rivières. Lors de leur dernier match au centre Paul Sauvé, le Franco-Américain a administré une râclée à Durelle. Ce dernier a prétendu après la bataille qu'il avait négligé son entraînement mais que ce serait bien différent pour la prochaine bataille. L'autre finale de dix rondes opposera le toujours populaire Armand Savoie et Hank Turner de Philadelphie.

Il y aura trois autres rencontres au programme dont deux préliminaires de six rondes et un combat de huit rondes. Pretty Boy Feilstein, un boxeur Israélite, sera un des participants dans les préliminaires.

Le baseball en Cour

Par MIKE TATHET

MILWAUKEE (PA)—Le baseball subira un procès lundi. Dans une cause qui mettra vraisemblablement à l'épreuve la structure entière du baseball, l'Etat du Wisconsin demandera au juge Elmer W. Roller, de la Cour de circuit, de statuer que la Ligue Nationale a violé les lois contre les cartels en déménageant les Braves de Milwaukee à Atlanta.

L'importance de la cause ne réside pas uniquement dans l'effet qu'elle aura sur la date de la première joute régulière des Braves inscrite au calendrier pour le 12 avril, mais également sur les ramifications qu'elle pourrait avoir sur le statut spécial anticombine du baseball.

Le procès, qui pourrait se prolonger pendant un mois ou se terminer dans moins d'une semaine est le point culminant d'une bataille légale dont l'escalade n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis que les Braves ont obtenu des directeurs de la Ligue Nationale, le 21 octobre 1964, l'autorisation de déménager.

La Ligue Nationale a interdit aux Braves d'évoluer à Milwaukee et elle a refusé d'élargir ses cadres pour inclure Milwaukee en 1966 et l'Etat du Wisconsin insiste pour ou bien avoir dans la Ligue Nationale cette saison ou bien les Braves ou une autre équipe.

Arguments de la poursuite

Dans sa poursuite, le Wisconsin allègue que les Braves et la Ligue Nationale ont violé la loi contre les combines de l'Etat en abandonnant Milwaukee comme ville d'une ligue majeure sans avoir recours à un autre club pour remplacer les partants.

La demanderesse soutient que la Ligue Nationale est organisée de telle sorte qu'elle constitue un monopole dans l'embauchage des joueurs de calibre des majeures de même qu'en ce qui a trait au calendrier des joutes et à la diffusion des parties sur les ondes de la radio et de la télévision.

Le Wisconsin dénonce également les droits du commissaire du baseball et l'unique clause de réserve des clubs de baseball permettant à ces derniers d'exercer un contrôle complet sur les joueurs comme s'il s'agissait d'un droit de propriété.

Conséquences

On affirme en effet que cette cause pourrait avoir des conséquences très grandes puisque le baseball jouit actuellement de certaines exemptions vis-à-vis de la loi contre les cartels à titre de sport plutôt qu'à titre d'entreprise commerciale.

Arguments de la défense

La défense soutiendra vraisemblablement que le baseball n'est pas un commerce inter-Etat et que, par conséquent il n'est pas soumis aux lois contre les cartels. Cette argumentation découle d'un jugement de la Cour suprême des E.-U. datant de 1922 qui accordait au baseball certaines exemptions en ce qui a trait aux clauses des lois interdisant les cartels.

La cause pourrait éventuellement aboutir devant la Cour suprême des E.-U. quelle que soit la décision rendue par le juge Roller.

Dans le courant du conflit légal qui s'est déroulé jusqu'à maintenant, le juge Roller a ordonné à la Ligue Nationale de prendre les dispositions nécessaires pour que les joutes locales soient disputées à Milwaukee si la Cour l'ordonne.

Injonction

Cependant, le juge Sam Phillips McKenzie, de la Cour supérieure du comté de Fulton, en Georgie, a émis une injonction permanente ordonnant aux Braves de respecter un contrat de 25 ans stipulant qu'ils doivent jouer à Atlanta. Jusqu'à maintenant, le juge Roller n'a pas émis d'injonction temporaire ou permanente quoiqu'il ait le pouvoir de le faire.

S'il en vient à la conclusion que le baseball a violé les lois contre les cartels, le juge peut émettre une injonction interdisant aux Braves de jouer à Atlanta ou décréter que Milwaukee devra posséder un club en 1966, soit les Braves ou en élargissant les cadres de la ligue pour y admettre un autre club qui disputerait ses parties locales dans cette ville. Le Juge peut également fixer une date pour l'exécution de son jugement. Il a aussi le pouvoir d'imposer des amendes et des peines d'emprisonnement.

Par contre, les Braves pourraient ne pas tenir compte d'une pareille injonction tout comme d'ailleurs les amendes et les peines d'emprisonnement. Pour que l'injonction ou les condamnations soient exécutoires, cela exigerait probablement une décision analogue par un tribunal d'un autre Etat où évolue une autre équipe de la Ligue Nationale. Un juge de , l'Etat de l'Illinois, par exemple, pourrait interdire aux Cubs de Chicago de jouer contre les Braves à Atlanta. Cela aurait pour effet de jeter la confusion dans le calendrier des joutes régulières.

Aussi, la ville d'Atlanta ainsi que l'Administration recréative du comté du Fulton - le groupe du stade d'Atlanta - au lieu d'attendre que le juge Roller rende son jugement, se sont adressé à un juge de jurdiction fédérale pour qu'il se prononce dans cet imbroglio juridique.

NOUVELLE BRÈVE

CALGARY (PC) — Stu Peppard, prósident de l'Association amateur de hockey de l'Alberta, a déclaré jeudi que les anciens joueurs de la Ligue Nationale de hockey qui étaient en faveur de l'expansion de la LNH ne représentaient qu'un faible pourcentage des personnes concernées dans le hockey.

Dans le monde du baseball

Milwaukee et les Braves s'affronteront en cour lundi, mais l'équipe de baseball se réunit à West Palm Beach, Floride, afin de se préparer à commencer la saison à Atlanta.

Les Braves espèrent évoluer à Atlanta avant le début de la saison régulière de la ligue Nationale de baseball. Leur calendrier de joutes hors concours prévoit une série de matches à Atlanta avec les Dodgers de Los Angeles les 26 et 27 mars, puis une autre avec les Yankees de New York les 8, 9, 10 avril, soit la fin de semaine précédant l'ouverture du calendrier régulier.

Les Indiens de Cleveland livreront trois matches hors concours au Mexique à partir du 8 mars, date officielle, du début des matches d'exhibition.

Les Red Sox de Boston, les Twins de Minnesota et les Yankees évolueront à Porto Rico et San Juan à la fin de mars et au début d'avril.

Cinq autres équipes joueront devant leurs propres partisans avant le commencement de la saison.

O'Malley

A Los Angeles, le propriétaire des Dodgers, Walter O'Malley, n'avait que des éloges à faire à l'endroit des lanceurs Sandy Koufax et Don Drysdale au sujet de leur entente pour obtenir conjointement un contrat de trois ans pour $1,000,000.

"J'ai étudié le point de vue des gars dans cette négociation et je dois admettre qu'il est très bon", a confié O'Malley lors d'une entrevue.

"En se présentant en duo, ils considèrent que le patron peut peut-être se passer de l'un deux, mais non des deux en même temps.

"C'est là une façon logique d'analyser les faits . . . car ils ont droit à tout ce qu'ils peuvent obtenir du gérant général Buzzy Bavasi. Reste à savoir ce que Bavasi peut m'arracher."

O'Malley a rappelé le cas de Charlie Dressen, qui avait conduit les Dodgers au championnat en 1952 et 1953 puis a exigé un contrat de trois ans, sinon il quitterait son poste. Les Dodgers l'ont alors remplacé par Walter Alston.

Bavasi a déclaré, avant d'entreprendre les négociations avec les deux lanceurs hier, qu'il ne s'attendait pas à en arriver à une solution rapide. Il ne croyait pas que Koufax et Drysdale soient à bord de l'avion qui partira pour le camp d'entraînement en Floride aujourd'hui.

Contrats

Le receveur Tim McCarver et la recrue Ed Spiezio ont accepté les termes des Cards de St-Louis hier. La veille, le lanceur Bob Gibson avait accepté un salaire de $50,000 pour 1966.

Le receveur John Romano et l'arrêt-court Ron Hansen ont signé leur contrat avec les White Sox de Chicago hier. Seuls, Floyd Robinson et Juan Pizzaro sont encore grévistes.

Bill Walefield et Johnny Lewis ont accepté les conditions des Mets de New York hier, si bien que, seul, le lanceur Jack Fisher n'a pas encore signé son contrat.

Enfin, le lanceur Jim Dickson a accepté les termes des As de Kansas City hier, mais les lanceurs John Wyatt et Diego Segui ainsi que le receveur Bill Bryan sont considérés grévistes, car l'entraînement des As commençait hier.

Gais Lurons et Lines Brothers terminent avec une victoire

WATERLOO - La ligue de hockey Haute Pression de Waterloo a terminé sa cédule régulière cette semaine alors que les équipes Lines et Gais Lurons sortaient victorieuses. Dans la première joute à l'affiche, Lines Brothers a infligé une défaite facile de 8 à 0 au 19ième trou pour ainsi remporter leur première victoire par blanchissage de la saison. Dans l'autre partie au programme les Gais Lurons ont augmenté leur avance en première position du circuit Tousignant en infligeant un revers de 6 à 5 à l'équipe de Acton Vale.

LINES BROTHERS 8
19e TROU 0

Inspirés par la brillante performance de Gilles Auclair dans ses filets les détenteurs de la deuxième position ont décroché leur première victoire par blanchissage de la saison au compte de 8 à 0. A l'absence du cerbère régulier Réal d'Arcy qui était retenu au lit par la maladie c'est Pat Lebreux qui dut garder les filets des vainqueurs Pat n'a pas eu la tâche facile et n'eut été de sa tenue, le pointage aurait été beaucoup plus élevé Les vainqueurs ont pris l'avance 1 à 0 dès la première période. Ce premier but de Germain Hémond devait aussi être le but de la victoire puisque les vainqueurs ont été invincibles par la suite. Ils ont augmenté leur avance de 4 points dans l'engagement médiane, puis ils ont enregistré les trois derniers buts de la partie dans le dernier engagement.

Germain Hémond a été l'étoile individuelle de la partie avec 4 francs buts; les autres filets des vainqueurs appartiennent à Normand Duranleau avec deux; Fred Guyion et Claude Boivin ont été les auteurs des deux derniers filets.

Seulement deux punitions ont été infligées durant cette rencontre. Gilles Rousseau, champion compteur de la ligue, Claude Malouin, Clément et Ronald Valcourt étaient absents de l'alignement des représentants du 19e trou.

GAIS LURONS 6
ACTON VALE 5

Les champions de la saison régulière, les Gais Lurons ont terminé leur saison avec une victoire difficile de 6 à 5 aux dépens de l'équipe d'Acton Vale La joute fut intéressante et serrée ce n'est qu'à la troisième période que les vainqueurs ont réussi à s'assurer la victoire. Yves Chagnon a été l'étoile de la partie avec le truc du chapeau. Les autres compteurs furent Germain Petit avec deux, et Claude Bernard avec le dernier qui devait ainsi assurer la victoire aux siens.

Pour les perdants, Régean Plourde, a été le meilleur avec deux; les auteurs des autres filets sont Jules Maurice, Valiquette et André Jetté. Les officiels de la rencontre ont eu la tâche relativement facile puisqu'aucune punition n'a été décernée.

Les séries éliminatoires de la ligue Haute Pression débuteront lundi soir, alors que les quatres clubs du circuit seront à l'oeuvre, dans la série A, Les Gais Lurons et Acton Vale s'affronteront, et dans l'autre série Lines Brothers et le 19e trou se disputeront les honneurs. Ces séries sont de 3 à 5.

A Vancouver

On attendait 5,000 protestataires, seulement 275 se sont présentés

VANCOUVER (PC)—Une assemblée de protestations par laquelle les instigateurs espéraient attirer une foule de 5,000 personnes n'a réuni que 275 personnes jeudi soir pour préparer les plans de l'obtention d'une franchise de la Ligue Nationale de hockey pour Vancouver.

Le manque de supporteurs n'a cependant pas refoidi l'enthousiasme de la salle presque vide.

Le groupe a passé une série de résolutions proposant que:

—Le millionnaire du pétrole Frank McMahon tente de nouveau d'obtenir une franchise de la LNH;

—Qu'on demande au premier ministre Pearson d'intercéder en faveur de Vancouver auprès des gouverneurs de la LNH;

—Qu'une enquête fédérale soit instituée sur le rôle du sport au Canada et sur ses ramifications économiques et culturelles;

—Q'une campagne éclair soit menée pour faire signer par 100,000 personnes une pétition demandant à la LNH de reconsidérer la demande d'une franchise par Vancouver.

Les orateurs à l'assemblée comprenaient le ministre provincial du Travail, M. Leslie Peterson, l'échevin Ernie Broome, de Vancouver, ainsi que des hommes d'affaires, des chefs ouvriers et des supporteurs de hockey.

Stade

On a lu à l'assemblée un télégramme du premier ministre W.A.C. Bennett affirmant que l'offre d'une somme de $2,000,000 pour la construction d'un nouveau stade sportif rencontrant les exigences de la LNH tenait toujours.

(La société de l'Exposition nationale du Pacifique a déclaré que le rejet de la LNH n'empêcherait pas l'ENP de construire un palais du commerce et un stade sportif de 15,000 sièges).

M. Peterson a déclaré que tous les partis politiques étaient d'avis qu'on avait fait preuve de discrimination contre Vancouver dans la question de l'émission des franchises. Il a révélé qu'on avait fortement l'impression que ceux qui ont présenté la demande de Vancouver étaient voués à l'échec avant même d'avoir présenter leur réquisition.

Tous les propriétaires de SKI-DOO
SONT INVITES A PARTICIPER AUX ACTIVITES DU
CLUB SKI-DOO Bromont
Samedi et Dimanche les 26 et 27 février
Comment s'y rendre: Prenez l'autoroute jusqu'à la sortie 44, suivez les indications en bordure de la route.
pour informations: Mario Lamothe
Courses de SKI-DOO dimanche à 1h.30
tél: 372-6192 Granby

MEDALIST
Notre costume concu pour une sensation de bien-être
Si vous tirez une impression de satisfaction de tissus de haute qualité et d'une exécution impeccable, le costume Medalist est fait pour vous plaire. Sa coupe, qui semble avoir été réalisée sans effort, donne une sensation de bien-être. Il repose légèrement sur les épaules et suit les mouvements du corps avec souplesse, mais de façon ordonnée. Toute une gamme de modèles, de tissus et de coloris.
$79.50
TIP TOP TAILORS
10, rue St-Joseph Granby

La Voix Féminine

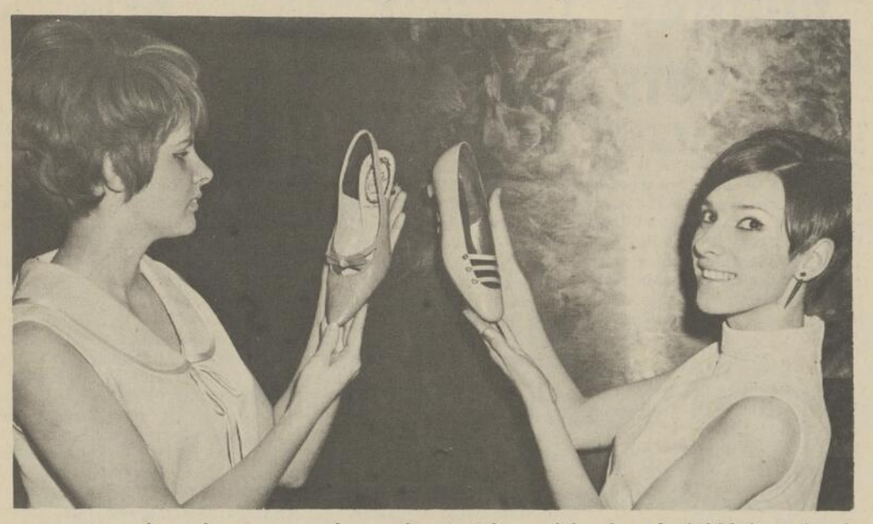

Jean Langelier, chaussures, présenta de très jolis modèles lors du défilé de modes de Paris Lingerie, à Granby. Nous voyons ici deux modèles différents: à droite le soulier à bride-arriere, genre sandale, et à talon semi-haut; à gauche un soulier à bout rond à talon cabochon, ainsi appelé parce qu'il est court et trapu. (Photo: Jean-Paul Matton)

Mlle Andrée Beauregard chanteuse et organiste

Une jeune organiste part tenter sa chance en Floride

GRANBY - Une jeune organiste et chanteuse de notre ville, partira très prochainement pour la Floride afin de travailler dans ce domaine. Elle partira dimanche en compagnie de sa mère Mme Armand Beauregard, de Granby.

Mlle Andrée Beauregard joue de l'orgue depuis trois ans, et chante depuis 6 mois. Elle possède un talent naturel, car elle n'a jamais suivi de cours spéciaux, tant dans le domaine de la chanson que de la musique. Ayant un piano chez elle depuis qu'elle est toute petite, elle commença à en jouer vers l'âge de trois ans, et c'est depuis qu'elle a pris goût.

Mlle Beauregard a travaillé dans Granby et la région, en plusieurs endroits. Elle joua à Sherbrooke, et aussi à ville d'Estérel, dans le Nord. Cet été, elle jouait pour l'émission féminine de Mlle Huguette Chartrand, qui venait directement de l'hôtel Granby; elle y joua pendant quatre mois.

On peut dire que Mlle Beauregard est très musicienne, en plus de jouer de l'orgue et de chanter, elle joue aussi de l'accordéon, quelques fois; pour ce dernier instrument, elle n'a pas pris de cours, non plus.

Mlle Beauregard a espoir de réussir en Floride. Elle ne se sentira pas seule, puisqu'elle a des parents qui sont déjà installés là-bas. Elle sent le besoin de changer d'atmosphere et de voir du nouveau.

Nous lui souhaitons bonne chance dans son travail, et bon voyage.

Un autre modèle qui plaira à ces messieurs. Il est de couleur bleu et les carreaux sont soulignés d'un rouge discret qui s'amalgame bien avec le bleu. Les quatre boutons du devant et ceux des manches sont recouverts de cuir, de même que la fine lisière au collet.

Mlle Andrée BEAUREGARD

Naissances

ST-SEBASTIEN (DNC) - M. et Mme Richard Thibodeau (Stella Messier) sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, José. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Joseph Thibodeau grands parents de l'enfant. La porteuse était Mlle Ghislaine Messier, tante de l'enfant.

M. et Mme Rolland Bonneville (Augustine Poissant) sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Léo, Serge. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Léonard Bonneville, oncle et tante de l'enfant. La porteuse était Mme Thibodeau, maman de l'enfant.

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (Le Belier) Journée de grande activité et de succès. Une situation compliquée est sur le point de s'éclaircir. Il vous tarde d'annoncer une nouvelle à un proche.
20 avril au 20 mai (Le Taureau) Une démarche que vous auriez dû faire depuis longtemps ne doit plus être retardée. Une rencontre vous semble utile sur le moment, mais le dernier mot n'est pas dit.
21 mai au 21 juin (Les Gemeaux) Un gain inattendu vous apporte une joie inespérée. Un changement s'impose dans votre routine de vie. Vos affections peuvent vous induire en erreur.
22 juin au 21 juillet (Le Cancer) Vous vous êtes un peu négligé dernièrement, et il semble que vous avez peine à reprendre vos obligations. Les augures cependant sont favorables en amour.
22 juillet au 21 août (Le Lion) On vous suggère des moyens pour vous aider à réussir dans une entreprise ou un projet qui vous tient au coeur. Une personne vous inspire confiance.
22 août au 22 septembre (La Vierge) Un marché vous est proposé, mais vous ne semblez pas décidé à prendre les engagements qu'on vous suggère. Une femme barre la route à vos projets.
23 septembre au 21 octobre (La Blance) Efforcez-vous de mieux comprendre le point de vue des autres. Un fait sans importance entraine des conséquences imprévues. Vos espérances sont bien fondées.

22 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) Vous devrez mettre un frein à vos ambitions. Il faut considérer vos intérêts immédiats avant tout. Il y a un retard inévitable dans la correspondance.

22 novembre au 21 décembre (Le Sagittaire) Vous faites une expérience pratique qui s'avère efficace au cours de la journée. Vos affaires de coeur sont en bonne voie.

22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) Vous prenez conscience des tâches qui ont été négligées et des choses qui réclament de vous leur achèvement. Accentuez les services que vous rendrez.

21 janvier au 19 février (Le Verseau) Efforcez-vous de sortir et de voir les autres et le public. Vous y gagnerez un point de vue plus objectif. Evitez en fin de soirée, les démarches, changements et aventures.

20 février au 20 mars (Les Poissons) La vie sociale peut être pleine de surprises heureuses pour vous et vos êtres aimés. Vous pouvez aussi profiter d'une façon inattendue dans le domaine financier

PATRON DE LA VOIX DE L'EST

Pour offrir en cadeau, pour porter lorsque vous recevez des amis pour le thé, faites-vous de gentil petit tablier qui protègera votre robe. Il est boutonné à l'arrière, et forme un croisé. Sur le devant, on remarque deux plis creux. Les grandeurs disponibles sont de 10 à 20 Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 50 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres), à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 136 Principale, Granby. Ecrivez vos noms et adresse en lettre moulées et la grandeur désirée. Veuillez envoyer aussi le patron découpé, pour éviter les recherches. Livraison 2 semaines et plus.

Naissances

ST-JEAN -BAPTISTE (DNC)- M. et Mme Marcel Fiset (Lise Lacaille) sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph Pierre, Yves. Le parrain et la marraine sont Mr Pierre Lacaille et Mlle Denise Fiset, oncle et tante de l'anfant. La porteuse était Mme Fiset, tante de l'enfant.

M. et Mme Georges Bernier (Germaine Breton) sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Normand, Le parrain et la marraine sont M. et Mme Normand Patenaude, oncle et tante de l'enfant.

Ronald Gervais, bijouterie, présentait lors du défilé de mode de Paris Lingerie, de Granby, un très bel assortiment de bijoux. Nous voyons ici un ensemble boucles d'oreilles et collier assortis. Ils sont en cristal importé de Tchécoslovaquie, dans les nouvelles teintes de roses très en vogue cette année. C'est une création Sherman. La bague est appelée "Cocktail Ring", une nouvelle ligne que l'on trouve à prix très modiques. (Photo: Jean-Paul Matton)

En commencant à mélanger les ingrédiants nécessaires à 8 heures de la matinée, vous pouvez déposer votre pâte a pain dans le réfrigérateur à 9 heures et l'en sortir à 11 heures. Dix minutes plus tard, juste le temps qu'il faut pour pré-chauffer le four, vous y placez le pain. Une fois cuit, apres l'avoir laissé un peu refroidir, vous le servez à l'heure du lunch. La méthode révolutionnaire de "pâte refroidie" pour préparer du savoureux pain à la maison requiert les ingredients habituels, mais elle a le précieux avantage d'être des plus pratiques et d'épargner du temps et des soucis à tous les cordons-bleus.

Avec la nouvelle méthode "pâte refroidie"

Faites du pain maison en épargnant du temps

Il existe une nouvelle méthode pour faire cuire le pain à la maison. C'est très simple, puisqu'il s'agit de mélanger des ingrédients, de pétrir la pâte obtenue et de la réfrigérer, avant de faire cuire au moment qui convient le mieux au cordon-bleu.

Quel en est donc le secret? Tout simplement que le pain lève durant la période de temps qu'il passe au réfrigérateur. On peut donc le cuire à n'importe quel moment deux à vingt-quatre heures après avoir laissé la pâte au froid.

Ainsi, il devient possible avec cette méthode de "pâte refroidie" de préparer la pâte pour le pain durant la matinée, d'en cuire tout un pour le déjeuner et le deuxième pour le dîner. Le pain cuit à la maison n'a jamais perdu son attrait pour quiconque en hume l'arôme tiède et pénétrant à sa sortie du four. Grâce a cette méthode moderne, il devient donc très facile de servir du pain absolument frais.

La méthode de "pâte refroidie" requiert des ingrédients habituels de farine levure, graisse, sel, sucre, lait et eau. Pour préparer le pain, il faut d'abord mélanger les ingrédients pour en former une pâte, la pétrir et la laisser lever 30 minutes, puis l'aplatir et la diviser en deux portions, l'abaisser et la placer dans un moule de papier ciré (sans ajuster) et de papier d'aluminium, il ne reste plus qu'à déposer au réfrigérateur. "La pâte refroidie" est prête à cuire au moment qui convient le mieux au cordon-bleu, c'est-à-dire de 2 à 24 heures plus tard.

Nul doute que si la méthode de "pâte refroidie" avait été découverte il y a 5,000 ans, toute l'histoire du monde en aurait peut-être été changée.

PAIN BALNC
PREPARE SELON LA METHODE "PATE REFROIDIE"
1/2 tasse d'eau tiède
1 c.à thé d e sucre
2 paquets de levure sèche active
1 3/4 tasses de lait chaud
2 c. à soupe de sucre
1 c. à soupe de sel
3 c.à soupe de graisse
5 à 6 tasses de farine Five Roses pré-tamisée
Huile végétale ou graisse fondue

Déposer le levure dans un grand bol contenant l'eau tiède et une cuillerée à thé de sucre, laisser prendre 10 minutes et brasser. Incorporer le lait chaud, le sucre, le sel et la graisse. Ajouter 2 tasses de farine Five Roses et battre le tout jusqu'à consistance lisse. Incorporer une autre tasse de farine et bien mélanger. Ajouter graduellement le reste de la farine n'utilisant que la farine nécessaire pour obtenir une pâte lisse et satinée.

Abaisser sur une planche légèrement enfarinée et pétrir jusqu'a consistance douce et souple (environ 10 à 15 minutes). Couvrir d'un linge à vaisselle propre et laisser reposer à la température de la pièce durant 30 minutes. Diviser en deux parties égales. Aplatir la pâte en morceaux rectangulaires de 8" par 12". Façonner en forme de pains. Placer la pâte dans les moules à pains graissés de 8 1/2"X 4 1/2" X 2 1/2". Badigeonner la surface de la pâte avec de l'huile végétale. Couvrir les moules, sans serrer, du papier

(suite à la page 8)

FLEURS
POUR
. NAISSANCE . MARIAGE
. HOPITAL . RECEPTIONS
. MORTALITE

Mme Gilberte Loiselle
. FLEURISTE .
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL:
378-1191

Défilé de mode
organisé par le Cercle d'Economie Domestique Immaculée-Conception.
MERCREDI LE 2 MARS
à 8.00 P.M.
à L'Hôtel Granby
commentatrice
Mme Pierrette Robichaud-Lafleur
en collaboration avec
les marchands suivants

Denise Demers Enr.
20 Johnson 372-4594
Mercerie Mr. Charles
215 Principale 372-6606
Jan-O- Junior
175 Principale 372-7661
Jim Dumoulin
338 Principale 378-5341
Maison Montcalm
210 York 372-3925
Mme Gertrude Blouin (repres. Spencer)
630 Cabana 378-8177 (Mannequin Gigi de Mtl)
Bijouterie Denys
201 Principale 372-6393

Nombreux prix de présence, surprise et un cadeau pour toute personne présente

Billets en vente chez les commanditaires et les membres du cercle
ADMISSION: $1.00

On trouve élégance et budget raisonnable chez
PAUL ROBERGE
Mercerie pour hommes et jeunes gens
390, Principale GRANBY Tél. 378-4466

Elégants meubles de salon-
à prix modique

Sofa et fauteuil environ $299 suivant le tissu
par House of Braemore
en vente dans tous les bons magasins
Catalogue en couleurs GRATUIT V de L - 9.
Postez simplement ce coupon à- House of Braemore, 4646 Dufferin St., Downsview, Ontario.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Province .....
822F

Manon, 17 mois, est la fille de M. et Mme Jean-Louis Bourgeois, de la rue Principale à Granby.

UN SALON MODELE
Grâce à vos meubles modernisés
REMBOURRAGE PAR DES EXPERTS
Directement à la manufacture
SATISFACTION GARANTIE - ESTIMES GRATUITS
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. 30
SHEFFORD CHESTERFIELD LTEE
Chemin St-Paul Granby 378-7101

Enquête sur le prix du pain ?

OTTAWA (PC)—Le président du Conseil privé, M. Guy Favreau, a fait savoir aux communes hier que le directeur des enquêtes et de la recherche étudie présentement la question de la récente hausse du prix du pain afin de déterminer si une enquête s'impose en vertu de la loi sur les coalitions.

M. T.C. Douglas, chef du nouveau parti démocratique, avait demandé au ministre s'il avait l'intention d'ordonner une enquête sur la question.

M. Favreau a répondu que le directeur des enquêtes est parfaitement au courant de la situation et qu'il étudie la question présentement afin de déterminer si une enquête s'impose.

Le prix du pain a été augmenté d'un cent au début de la semaine.

Semaine des Arts et Sciences

OTTAWA (PC) — La semaine des Arts et des Sciences de l'université d'Ottawa se tiendra cette année du 28 février au 5 mars et sera sous la présidence d'honneur des doyens des facultés des Arts et des Sciences, le R.P. J.M. Quirion et M. M. Marion.

Cette semaine sera marquée entre autre par une exposition de peintures d'artistes de la région au pavillon Tabaret et dans le foyer de la faculté des arts de même que par une exposition de disques et de livres à la salle de détente de la faculté des Arts.

De lundi à dimanche prochain, on présentera des conférences, des films et des spectacles. Ainsi, jeudi, Jean - Pierre Ferland sera l'invité du club des chansonniers.

38.124 cents le boisseau

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances a annoncé vendredi matin que le prix final accordé aux fermiers de l'ouest pour le blé autre que le durum au cours de l'année 1964-65 était de 38.124 cents le boisseau.

M. Mitchell Sharp a ajouté dans une déclaration aux Communes que le prix payé pour le blé durum était de 39.579 cents.

La somme totale versée par la Commission canadienne du blé a été de $200,107,082, dont $112,281,103 pour le blé durum.

La production totale a été de 523,703,100 boisseaux livrés à la commission, dont 31,029,697 boisseaux de blé durum.

La cause de l'incendie

QUEBEC (PC) — Un rapport préliminaire du commissariat des incendies du Québec déclare qu'une défectuosité électrique dans une chambre froide servant au remisage des pommes a causé l'incendie du Bois-de-Coulonge dans lequel a péri aux petites heures lundi le lieutenant - gouverneur, M. Paul Comtois.

Ce rapport qui a été préparé pour le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, par le commissaire des incendies, M. François-Xavier Perreault, souligne par ailleurs que "l'hypothèse d'une main criminelle n'est pas justifiée par les faits".

Le rapport déclare que l'incendie a pris naissance dans la matière isolante d'une chambre froide située au-dessous des vestiaires immédiatement à l'ouest de l'entrée principale de la résidence incendiée.

Accident local

Le rapport précise que l'isolant de cette chambre froide était un liège enduit de goudron et qu'il a été allumé par un arc électrique qui s'est produit entre deux ampoules, l'une à l'intérieur de la pièce, l'autre à l'extérieur.

"Il faut dire, ajoute le commissaire des incendies, que la preuve recueillie jusqu'à présent ne permet pas de conclure que la filerie électrique de l'immeuble était désuète ou en mauvais état. L'incendie aurait plutôt été causé par un accident purement local, soit un mauvais raccordement ou un fil qui se serait usé ou se serait déplacé sous l'effet de la vibration".

"Le feu a été découvert entre minuit et minuit et cinq dans les vestiaires," note le rapport qui ajoute: "L'incendie étant, au début, localisé dans la partie intérieure des murs de la chambre froide qui était hermétiquement close, ceci explique comment le veilleur de nuit a pu faire sa ronde de minuit sans déceler rien d'anormal, même s'il est probable que l'incendie était déjà commencé à ce moment-là".

Bon examen

Le commissaire des incendies souligne que son rapport préliminaire découle d'une enquête, menée auprès de "la plupart des témoins du début de l'incendie, sauf les membres de la famille du lieutenant-gouverneur et leurs invités", et qu'il est fondé sur un "examen de photographies et une fouille des décombres".

Au sujet des explosions qui ont été rapportées, le rapport affirme qu'elles "peuvent s'expliquer par des causes naturelles". Il souligne à cet égard la projection de gaz et de fumée accumulés dans la chambre froide dès que s'est produit une ouverture dans le plancher, "projection qui a pu provoquer un fort déplacement d'air accompagné d'un grondement".

Par ailleurs, le rapport du commissariat des incendies mentionne que les témoignages recueillis jusqu'à présent "ne confirment nullement, comme l'ont rapporté des journaux, que le lieutenant-gouverneur serait sorti sur le balcon et serait ensuite retourné à l'intérieur.

Enquête de la SPQ

L'inspecteur Jean - Charles Vanhoutte, de la Sûreté provinciale du Québec, a affirmé aujourd'hui à Québec que l'incendie qui a rasé Bois-de-Coulonge dans la nuit de dimanche à lundi dernier et entraîné la mort du lieutenant - gouverneur Paul Comtois, est attribuable à une défectuosité électrique.

L'inspecteur a dit qu'il avait écarté au cours de l'enquête qui a pris fin hier, la possibilité d'une participation criminelle dans ce sinistre.

Par ailleurs, un porte-parole officiel du ministère de la Justice a dit qu'on considérait l'enquête close pour ce qui "est des causes physiques" qui ont provoqué l'incendie.

Il a ajouté qu'il resterait encore à déterminer la date de l'enquête du coroner, qui ne devrait pas tarder.

SUITE DE

LES DÉPENSES DE LA...

des réactions difficilement explicables au moment où il fut question de prévisions budgétaires à la réunion du conseil du 21 février. M. Payne avait alors dit qu'il faudrait couper de $150,000 pour ensuite mentionner le chiffre $250,000.

Partant de cette affirmation de M. Payne et de l'accroissement des chiffres relatifs aux revenus et dépenses pour les années 1962, 1963, 1964, 1965, chiffres qui apparaissent au cahier des prévisions budgétaires de 1965, l'on peut résumer que M. Payne a alors laissé entendre que les prévisions budgétaires étaient d'au moins $250,000 supérieures, pour ce qui est des dépenses au moins, à celles de 1965 ($2,519,276), d'où des dépenses prévues d'environ $2,800,000 pour 1966.

Mais, l'action des crayons rouges aurait réduit ce chiffre à environ $2,700,000.

Pour ce qui est des revenus, il semble bien que ceux-ci pourraient atteindre un peu plus de $2,550,000. A ces revenus, s'ajouterait un surplus d'environ $150,000 que laisserait l'année 1965.

Si tel est le cas, ce que l'on devrait savoir dès lundi soir, le budget serait assez bien équilibré, ne laissant peut-être qu'un très léger déficit.

SUITE DE

M. PELLETIER...

si à la démocratisation de l'enseignement nous ajoutons une politique de démocratisation du travail. Il existe une surenchère indue de nos ressources humaines. Les écoles et les corps professionnels peuvent actuellement imposer des conditions d'entrée sans avoir à les justifier devant qui que ce soit. Nous allons offrir à notre jeunesse un système d'options. Allons-nous laisser ces organismes formuler leur pré-requis sans que nous n'avons rien à y faire? Il serait opportun d'instituer un comité de contrôle vis-à-vis lequel les maisons d'enseignement et les associations professionnelles seraient obligées de justifier leurs exigences par rapport à la clientèle scolaire. L'Etat et l'industrie peuvent, par une saine collaboration, démocratiser le travail afin de permettre à chacun qu'il soit doué, moyen ou mal pourvu, d'assumer un rôle productif pour la communauté et bienfaisant pour lui-même.

Et c'est ainsi que, par nos engagements respectifs, nous saurons maintenir jusqu'à leur accomplissement les espoirs légitimes de notre société québécoise.

Selon 2 députés libéraux

Le gouvernement est allé à l'encontre des droits de le l'individu

OTTAWA PC - Deux députés libéraux ont déclaré en Chambre vendredi que le gouvernement fédéral était allé à l'encontre des droits de l'individu en congédiant sans procès le présumé espion Georges Victor Spencer, commis des postes, de Vancouver.

M. Bryce Mackasey (Montréal-Verdun), secrétaire parlementaire du ministre du Travail Nicholson, a déclaré, dans une disertion au cours d'une discussion sur un autre sujet, qu'il y avait des doutes dans son esprit quant à savoir si les droits de l'individu avaient été respectés dans la façon dont le ministère de la Justice avait réglé le cas Spencer.

C'est la première fois qu'un député libéral critique la conduite du gouvernement dans cette affaire et M. Mackasey a tenu a précisé qu'il parlait en tant que "député individuel".

On sait que le premier ministre Pearson a rejeté jeudi la demande de l'opposition pour qu'une enquête judiciaire soit menée sur le cas Spencer, présumé agent de renseignements de l'ambassade soviétique. Aucune accusation n'a été portée contre lui mais il est sous la surveillance de la Gendarmerie royale.

"Exactement le même disque"

De son côté, M. Ralph B. Cowan (L—York-Humber) a dit que le gouvernement "piétine les droits de tous les Canadiens en refusant au présumé espion Spencer les bénéfices d'une enquête judiciaire."

Prenant la parole au cours du débat sur les dépenses du ministère de la Justice, M. Cowan a comparé l'attitude du gouvernement dans cette affaire à la façon dont il a traité le cas de Rivard, il y a deux ans.

L'ex-ministre de la Justice M. Favreau avait déclaré aux Communes, en 1964, que la Gendarmerie lui avait déclaré ne pas posséder de preuves suffisantes pour porter accusations contre de hauts fonctionnaires. M. Favreau avait déclaré, de rappeler M. Cowan, qu'il n'était pas dans l'intérêt public d'instituer une enquête. "C'est exactement le même disque qu'on nous fait rejouer pour une deuxième fois," a dit le député en commentant les déclarations du premier ministre Pearson et du ministre de la Justice Cardin.

"Quand on piétine les droits d'un homme, a-t-il dit, on piétine les droits de tous les hommes."

Demandant que le cas Spencer fasse l'objet d'une libre discussion, M. Cowan a poursuivi en disant que "libre discussion ne voulait pas dire d'envoyer un haut fonctionnaire à Vancouver pour parler à Spencer", qui fut congédié sans droit de pension en décembre dernier.

Il a ajouté qu'en nommant le nom de Spencer au cours d'une émission télévisée nationale, M. Cardin avait commis un acte "absolument déplacé, injustifié et injustifiable".

"Si l'on n'accorde pas une enquête judiciaire à cet homme, a-t-il dit, je n'aurai pas beaucoup de respect pour la justice canadienne."

Le Trésor fédéral accuse un surplus de $40,900,000

OTTAWA (PC)—Le Trésor fédéral accusait un surplus de $40,900,000 pour le mois de janvier, portant ainsi à $572,800,000 le surplus global enregistré pour les 10 premiers mois du présent exercice financier, a annoncé vendredi soir le ministère des Finances.

Le surplus avait été de $46 millions pour le mois de décembre 1964 et de $469,500,000 pour les 10 premiers mois de l'exercice précédent.

Pour le mois de janvier dernier, les revenus ont été de $665,500,000 et les dépenses de $624,600,000. Pour le mois de janvier 1964, les revenus avaient été de $606,200,000 et les dépenses de $560,200,000.

Pour les 10 premiers mois de l'exercice financier qui a commencé la 1er avril dernier et qui expire à la fin du mois prochain, les revenus budgétaires ont été de $6,389,400,000 et les dépenses de $5,816,600,000.

Au cours de la même période de l'exercice précédent, les revenus avaient été de $5,933,000 et les dépenses de $5,454,400,000.

Au mois d'avril dernier, le ministre des Finances du temps, M. Walter Gordon prévoyait un déficit budgétaire de l'ordre de $300 millions résultant de revenus de $7,350,000,000 et de dépenses de $7,650,000,000. Cependant, avait-il noté les transactions non-budgétaires pourraient entrainer un surplus global de l'ordre de $100 millions.

Au mois de janvier, d'autre part, M. Mitchell Sharp déclarait dans son premier exposé budgétaire que la situation pourrait se révéler plus brillante encore.

Hausse

Les impôts perçus pour la sécurité de la vieillesse et la pension mensuelle de $75 versée à toute personne de 69 ans et plus depuis le 1er janvier dernier ne sont pas inscrits au budget.

Au cours du mois de janvier, les sommes imputées à cette fin ont atteint le montant total de $82,700,000 au regard de $76 millions pour le mois de décembre. Cette hausse est attribuable au fait que cette pension est dorénavant accordée un an plus tôt, soit à l'âge de 69 ans. Les sommes versées à cette fin jusqu'à la fin du mois de janvier se sont élevées à $760,700,000 au regard de $736,900,000 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Au cours du mois de janvier, un montant de $123,800,000 a été versé dans le fonds de la sécurité de la vieillesse, portant ainsi à $936,700,000 ses réserves totales pour l'exercice en cours au regard de $77,900,000 à la fin du mois de janvier de l'exercice précédent.

En dépit de la baisse générale de l'impôt sur le revenu des particuliers qui est entrée en vigueur le 1er juillet dernier, les déductions à la source représentaient une somme de $182,400,000 pour le mois de janvier 1966 au regard de $181,800,000 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les destinées de la Syries sont entre les mains de 2 médecins

DAMAS (PC et AFP)—Deux médecins ont pris en mains les destinées de la Syrie. Le nouveau chef de l'Etat est le Dr Nourredine Atassi, un praticien réputé de 42 ans. Le nouveau président du conseil, qui exerce à Damas, est le Dr Youssef Zouayen, âgé de 35 ans.

Ces deux personnalités, membres influents du parti baas, ont été portés au pouvoir par les militaires qui, dans la nuit de mardi à mercredi, ont destitué le général Amino el Hafez de la magistrature suprême en même temps que M. Salah Bitar, chef du gouvernement.

M. Atassi a d'ailleurs déjà "fait équipe" avec le Dr Zouayen. Le premier était premier vice-président du conseil présidentiel-en quelque sorte vice - président de la république - à l'époque où le second dirigeait le gouvernement. Contraint de démissionner (décembre 1965) à la suite d'un des nombreux remous qui agitent périodiquement le parti baas depuis sa prise de pouvoir en Syrie, en mars 1963, le Dr Zouayen était accompagné dans sa retraite par M. Atassi qui se solidarisait avec lui.

Et M. Zouayen, qui avait dû laisser la place à M. Salah Bitar, retrouve aujourd'hui son poste à la tête du gouvernement syrien.

Calme revenu

Pour la première fois depuis le coup d'état, les unités de parachutistes et de commandos se sont retirés hier de la capitale et ont regagné leurs casernes.

(Des rapports qui curculent dans l'Etat voisin du Liban disent que ce coup d'état du milieu de la semaine a bien pu coûter la vie à des centaines de personnes, probablement entre 300 et 1,000.)

Même si commandos et parachutistes se sont retirés de Damas, il reste quand même bien des signes pour indiquer que l'armée ne veut courir aucun risque de voir la situation lui échapper des mains.

Des chars d'assaut montent encore la garde devant le ministère de la Défense, le quartier général de la police militaire, la Banque centrale de Syrie et autres points stratégiques dans la capitale.

Pour l'U. de M.

Un effort en vue de faire augmenter les subventions

QUEBEC (PC) — M. Roger Gaudry, recteur de l'université de Montréal, a déclaré vendredi à l'issue d'une rencontre privée qu'il a eue avec le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, qu'il va chercher à rencontrer M. Jean Lesage lui - même dans un effort en vue d'augmenter les subventions d'opérations du gouvernement en faveur de l'université de Montréal.

"J'ai décidé d'aller directement jusqu'au premier ministre parce que la décision finale quant aux montants des subventions est fixée par M. Lesage, qui est aussi le ministre des Finances", a dit M. Gaudry aux journalistes, comme il sortait des bureaux de M. Gérin-Lajoie.

Sa rencontre, vendredi avec le ministre de l'Education, a duré environ une heure. En réponse à une question, M. Gaudry a déclaré qu'elle "n'avait pas donné de résultats concrets". Il a ajouté que le ministre de l'education avait montré une "oreille sympathique" aux représentations de l'université de Montréal qui prévoit pour la prochaine année un déficit d'opérations de $2 millions si les subventions d'opérations qui sont promises ne sont pas augmentées. Les prévisions budgétaires du gouvernement québécois établissent à quelque $13 millions le montant des subventions d'opérations à l'université de Montréal pour le prochain exercice financier.

"Le ministre de l'Education ne s'est pas engagé à appuyer les demandes de l'université de Montréal auprès du premier ministre et ministre des Finances, a dit M. Gaudry, mais il ne nous ferme pas la porte".

A l'issue de la rencontre M. Gérin-Lajoie a déclaré pour sa part que "M. Lesage était déjà bien au fait de la situation des universités" et qu'il lui avait déjà fait part au conseil des ministres, de toutes les recommandations que je devais faire quant aux besoins des universités".

Le recteur de l'université de Montréal a répété par ailleurs que si les subventions à l'université ne sont pas augmentées, elle serait forcée de "couper le taux de croissance de plusieurs facultés".

LES FUNERAILLES DE M. PAUL COMTOIS, lieutenant-gouverneur de la province de Québec décédé tragiquement, ont donné lieu à un imposant cortège funèbre. Cette photographie a été prise alors que le défilé passait sur la rue Grande-Allée, sous les portes St-Louis. Tout le long du cortège il y avait des soldats à l'attention.
(Photo Studio Moderne Enrg., Québec).

Les problèmes de l'OTAN

BONN (AFP)—Les problèmes de l'OTAN ont été au centre de la conférence de presse que le chancelier Ludwig Erhard, de la République fédérale allemande, a tenue ici hier après-midi.

Visiblement, les récentes déclarations du général de Gaulle sur l'"adaptation" de l'Alliance préoccupaient les journalistes comme les officiels. Les vues de M. Erhard sur ce problème divergent de celles du président de la République française. Il ne le cache pas. M. Erhard est favorable "comme tous les pays membres, sauf la France" au maintien de l'intégration, qui est à ses yeux le meilleur gage de la sécurité de l'Allemagne. Interrogé sur certains plans prêtés aux dirigeants français et qui tendraient à maintenir en Allemagne une sorte d'intégration entre les trois anciens vainqueurs occidentaux et la RFA, M. Erhard les repousse catégoriquement.

Il tient pour "impensable" qu'on limite l'intégration au territoire fédéral.

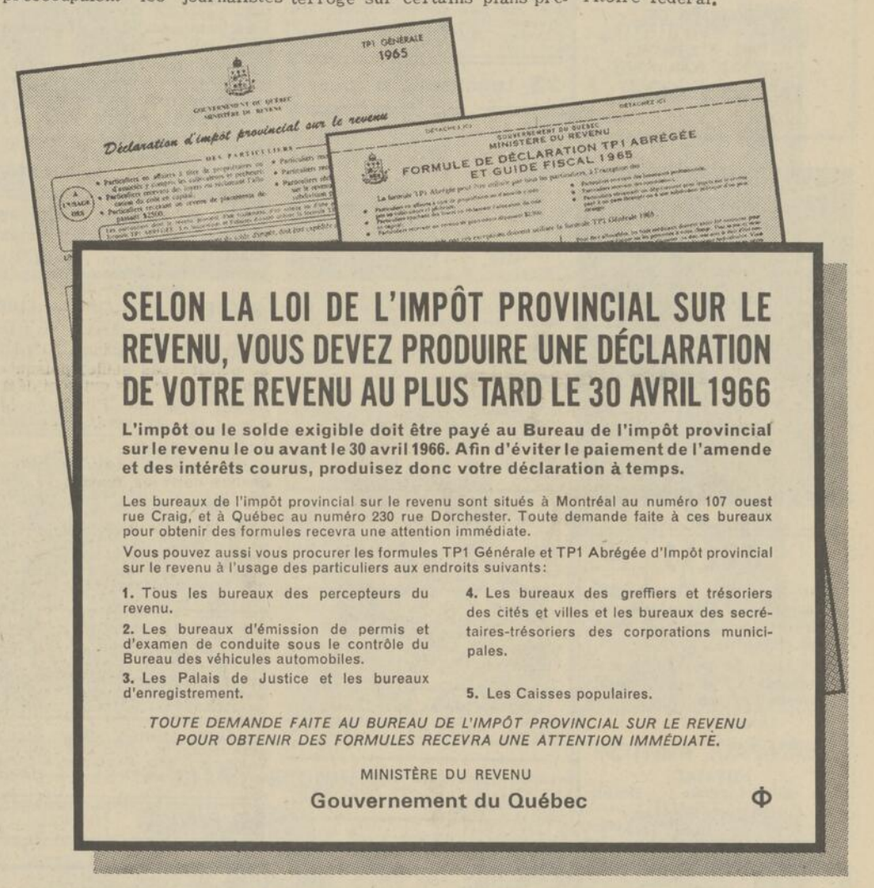

SELON LA LOI DE L'IMPÔT PROVINCIAL SUR LE REVENU, VOUS DEVEZ PRODUIRE UNE DÉCLARATION DE VOTRE REVENU AU PLUS TARD LE 30 AVRIL 1966

L'impôt ou le solde exigible doit être payé au Bureau de l'impôt provincial sur le revenu le ou avant le 30 avril 1966. Afin d'éviter le paiement de l'amende et des intérêts courus, produisez donc votre déclaration à temps.

Les bureaux de l'impôt provincial sur le revenu sont situés à Montréal au numéro 107 ouest rue Craig, et à Québec au numéro 230 rue Dorchester. Toute demande faite à ces bureaux pour obtenir des formules recevra une attention immédiate.

Vous pouvez aussi vous procurer les formules TP1 Générale et TP1 Abrégée d'Impôt provincial sur le revenu à l'usage des particuliers aux endroits suivants:

1. Tous les bureaux des percepteurs du revenu.
2. Les bureaux d'émission de permis et d'examen de conduite sous le contrôle du Bureau des véhicules automobiles.
3. Les Palais de Justice et les bureaux d'enregistrement.
4. Les bureaux des greffiers et trésoriers des cités et villes et les bureaux des secrétaires-trésoriers des corporations municipales.
5. Les Caisses populaires.

TOUTE DEMANDE FAITE AU BUREAU DE L'IMPÔT PROVINCIAL SUR LE REVENU POUR OBTENIR DES FORMULES RECEVRA UNE ATTENTION IMMÉDIATE.

MINISTÈRE DU REVENU
Gouvernement du Québec

Futurs MARIÉS...

MOI JE SAIS!

OU ALLER POUR ACHETER DES MEUBLES

Harvey & Racine Inc.
MEUBLES • FURNITURE

Chemin Roxton Pond | Téls : 372-5896 — 372-5897

DESIREZ-VOUS VENDRE VOTRE MAISON ?

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& ASSOCIES, C.A.
317, RACINE
GRANBY, TEL. 378-7935
P. A. Jolin C.A. — G. D. Dallaire C.A.
L.J. Montfils C.A. — J.P. Picotte C.A.
C. J. Alain C.A. — A. Desautels C.A.
(33681)

Cartes d'affaires

PUITS ARTESIEN
Nous pouvons creuser votre puits en
UNE JOURNEE
OES DRILLING
KNOWLTON, TEL.: 243-6454
(30478)

POUR VOS TRAVAUX DE PEINTURE ET TAPISSAGE
BENEFICIEZ DE SERVICES COMPETENTS.
TRAVAIL A L'HEURE
OUVRAGE GARANTI
Tél. 372-4560
(33603)

ARGENT A PRETER
1ère et 2ième hypothèques sur :
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

provenant de :
- Particuliers
- Compagnies d'assurances
- Compagnie de fiducie

TAUX COURANT
S'adresser à :
JACQUES NOISEUX ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237 RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL.: 372-3377
(33226)

PRETS
Sur 1ère et 2e Hypothèque
a) argent de Compagnies — intérêt à partir de 6¾% et ristourne;
b) argent de particuliers — intérêt à 7% — disponible immédiatement.
S'adresser à:
JEAN-PAUL MATTON
NOTAIRE
328, rue Principale Granby
TEL.: 378-4112
(33660)

GRANBY: Tél. 372-5433

4 Propriétés à vendre

PROPRIETE et terrain, lot no: 546, sur le chemin d'Adamsville, Granby. $7,000 comptant. S'adresser à J.F. Thibault, C.P. 74, 732 1ère Rue, Iberville, Tél.: 347-4436. (33587)

AUBAINE, grand terrain commercial de 38,200 pi. car. avec 2 propriétés dont une maison de 4 pièces avec garage, louée actuellement $70 par mois et une autre maison 53 pi. x 33 pi., très beau style, prêt pour ouvrir commerce de restaurant, bar ou club, situé voisin d'un motel de 32 unités. S'adresser à 351 Bourget, Granby, tél.: 378-5883. (33532)

MAISON à vendre au lac Tétreault, 6 pièces, 1 acre de terrain, très beau site, $9,000. S'adresser: Louis Duchaine, 117 Principale, Sweetsburg, P.Q., tél.: 263-0797. (33755)

7 Commerces à vendre

POUR CAUSE DE SANTE je suis obligé de vendre mon restaurant, établi depuis 20 ans au centre des affaires de Granby. Je suis propriétaire, et sans aucune dette. J'accepterais $5,000.00 comptant, balance à discuter ou prendrais propriété en échange. Si intéressé, écrire à C.P. 522, Granby. (33560)

EPICERIE - RESTAURANT à vendre avec propriété, logis attenant de 5 pièces. Chiffre d'affaires $50,000 par année. Cause de vente: maladie. Pour plus de renseignements, écrire à C.P. 994, Waterloo. (33067)

13 Garages

A VENDRE : GARAGE L. NORMANDIN, situé à Waterloo, avec équipement au complet et poste de service. Excellentes conditions de vente. Pour informations, Tél.: 539-0032, Waterloo. (33704)

14 Locaux à louer

LOCAL 15 x 28 pour bureau, situé à 146 Principale; Logement chauffé, 3 pièces, pouvant servir de place d'affaires, situé à 63 Centre; 27a Court, logis 3 pièces plus solarium, $42 par mois; Libres le 1er mai, dans le centre de la ville, logements 4 et 6 pièces; AUSSI garage à louer rue St-Antoine. S'adresser: Mme R. Vadnais, 79 rue Lorne, tél.: 372-3850. (33405)

LOCAL situé à 13a rue Johnson, centre commercial, près de la rue Principale, idéal pour salon de coiffure, commerce ou autre. Libre le 1er mai. S'adresser après 5:00 p.m. à 17 Johnson, Granby. Tél.: 372-2006. (33682)

LOCAL à louer, dans un bas, situé rue Principale à Granby. S'adresser: P.-E. Bourgault, 214 Cartier, tél.: 372-3886. (33715)

LOCAL à louer pour bureau ou magasin, 1500 pi. car. plus sous-sol, situé près église Immaculée-Conception rue Denison Ouest. S'adresser: 344 rue Paré, tél.: 372-6411. (33756)

LOCAL à louer, situé coin Gill et Avenue du Parc, chauffé, avec sous-sol, pour tous genres de commerce. Aussi chalet à vendre situé à Roxton Pond. S'adresser: 234 Ave du Parc, tél. 372-7625. (33778)

17 Terrains à vendre

POUR VOUS UN EXCELLENT PLACEMENT
par l'achat de terrains au Développement Idéal Enr., paroisse St-Luc, Granby, pour aussi peu que $12.50 par mois avec exemption totale de taxes pour 5 ans. Pour appointement ou renseignements, tél.: 372-2601 de 8:00 a.m. à 10:00 a.m. et de 5:00 p.m. à 8:00 p.m. Aussi maison seule à louer, 3 pièces, située chemin de Roxton à 3 milles de Granby. (33630)

A VENDRE terrain de 100 x 66, situé coin Laval et Horner. Accepterais $1,000.00 comptant, balance à discuter. S'adresser: Mme Léo Choinière, St-Césaire, tél. 536-3180. (33794)

20 Terres ou fermes à vendre

A VENDRE 72 arpents de terre en culture avec ou sans bâtiment; aussi scie à chaine Pionier no 620, presque neuve. S'adresser: Noël Cyr, St-Alphonse de Granby, tél.: 378-6843. (33710)

23 Logements à louer

LOGIS 4 pièces, installation laveuse et sécheuse, libre le 1er avril ou 1er mai. Signalez: 378-3522. (33754)

LOGIS 5 pièces dans un haut, $68 par mois, libre le 1er avril. S'adresser: 667 Douville, tél.: 378-5917 du lundi au vendredi. (33741)

LOGIS moderne, 4 pièces, chambre de bain complète, au 2e, près église St-Joseph, libre immédiatement, références exigées, idéal pour couple âgé. S'adresser: 313 St-Hubert, tél.: 378-8732. (33753)

LOGIS de 2½ grandes pièces, non meublé, dans un bas, chauffé, éclairé, eau chaude, prélarts, vénitiens et antenne fournis, situé rue York, près église Ste-Benoit, libre le 1er avril. Signalez: 372-4560. (33733)

2 LOGIS de 4 pièces, modernes, un libre le 1er mars, $65 par mois, l'autre libre le 1er mai, $75 par mois, situés à 413 Blvd Boivin. S'adresser: 405 Blvd Boivin, Granby. (33732)

LOGIS 4 pièces, plus chambre de bain, situé à 380 Ste-Marie, libre le 1er avril ou 1er mai. S'adresser: 253 Ave du Parc, tél.: 372-4121 ou à 91 Paré après 6:00 p.m. (33760)

LOGIS 3 pièces, au 2e, eau chaude fournie, taxe d'eau payée. S'adresser: 215a York, tél. 372-4120. (33777)

LOGIS 5 pièces, situé à 115 St-Hubert, libre le 1er mai. Signalez: 378-4823. (33774)

LOGIS 4 pièces, à 99 Albert, dans un bas, système de chauffage, $50.00 par mois. S'adresser: D. Marquis, 171 Empire, apt. 5, tél. 372-3523 l'avant-midi ou le soir après 5 heures. (33771)

2 LOGIS de 3 et 4 pièces, plus salle de bain, au 2e, $32.00 et $56.00 par mois, libres immédiatement. Aussi à vendre fournaise de cave au gaz propane, bon état. Signalez: 372-7548. (33770)

LOGIS 4 pièces, situé à 328 Décelles, libre le 1er avril. S'adresser à M. Gérard Fontaine, 264 St-Jacques, Granby. (33776)

LOGIS 4 pièces, dans un bas, $65.00 par mois, situé à 567 Chenier, libre le 1er avril. S'adresser sur les lieux, tél. 378-8101. (33797)

LOGIS de 2½ grandes pièces, non meublé, dans un bas, chauffé, éclairé, eau chaude, prélarts, vénitiens et antenne fournis, situé rue York, près église Ste-Benoit, libre le 1er avril. Signalez: 372-4560. (33733)

2 LOGIS de 4 pièces, modernes, un libre le 1er mars, $65 par mois, l'autre libre le 1er mai, $75 par mois, situés à 413 Blvd Boivin. S'adresser: 405 Blvd Boivin, Granby. (33732)

LOGIS 4 pièces, plus chambre de bain, situé à 380 Ste-Marie, libre le 1er avril ou 1er mai. S'adresser: 253 Ave du Parc, tél.: 372-4121 ou à 91 Paré après 6:00 p.m. (33760)

LOGIS 3 pièces, au 2e, eau chaude fournie, taxe d'eau payée. S'adresser: 215a York, tél. 372-4120. (33777)

LOGIS 5 pièces, situé à 115 St-Hubert, libre le 1er mai. Signalez: 378-4823. (33774)

LOGIS 4 pièces, à 99 Albert, dans un bas, système de chauffage, $50.00 par mois. S'adresser: D. Marquis, 171 Empire, apt. 5, tél. 372-3523 l'avant-midi ou le soir après 5 heures. (33771)

2 LOGIS de 3 et 4 pièces, plus salle de bain, au 2e, $32.00 et $56.00 par mois, libres immédiatement. Aussi à vendre fournaise de cave au gaz propane, bon état. Signalez: 372-7548. (33770)

LOGIS 4 pièces, situé à 328 Décelles, libre le 1er avril. S'adresser à M. Gérard Fontaine, 264 St-Jacques, Granby. (33776)

LOGIS 4 pièces, dans un bas, $65.00 par mois, situé à 567 Chenier, libre le 1er avril. S'adresser sur les lieux, tél. 378-8101. (33797)

LOGIS 5 pièces, système de chauffage, près église, école et centre d'achat, $75.00 par mois. Signalez: 378-4256. (33796)

LOGIS 3 pièces dans un haut, salle de bain complète, 220 volts, eau chaude à l'année. $38.00 par mois. S'adresser tél. 378-4296. (33800)

24 Logements demandés

ON DEMANDE à louer maison seule d'environ 5 pièces, de préférence située dans la paroisse St-Luc. S'adresser tél. 378-4998. (33783)

25 Appartements à louer

APTS de 1 - 2 et 3 pièces
meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désirée, situés au centre de la ville. S'adresser: 253 Ave du Parc, tél. 372-4121 ou 91 Paré, après 6:00 p.m. (32898)

APT MODERNE, réfrigérateur, poêle 220 volts, ustensiles de cuisson, couvertures de lit entretenues, T.V., téléphone, stationnement. S'adresser aux Apts Casgrain, 329 Boul. Boivin, apt 8, Tél. 378-7036. (33722)

27 Chambres à louer

CHAMBRES à louer, meublées, chauffées, éclairées, service de concierge (M. Gingras). S'adresser: 24 Centre, tél.: 372-7250 ou 378-6297. (33462)

37 Articles de ménage

MENAGE complet presque neuf à vendre pour cause de départ comprenant 1 réfrigérateur Roy 1965, 10 pi. cu., 1 set de chambre avec table de chevet, style français, 1 set de cuisine, 4 chaises style français, 1 laveuse Léonard ordinaire, ainsi que lampes sur pied. S'adresser à Mme Yvonne Gobeil, 10 rue Dollard, Granby. (33631)

64a) Robes de mariées

ROBE DE MARIEE avec traine détachable à vendre, grandeur 9/11 ans. Voile et diadème compris. S'adresser : 415 St-Viateur Est, Granby. (33689)

ROBE DE MARIEE, longue, à vendre, avec traine détachable, grandeur 7/9 ans, voile et diadème compris. Signalez: 378-8959 entre 5:30 et 6:30 p.m. (33690)

A VENDRE : Robe de mariée longue, blanche, ligne A, en chiffon, gr. 14 ans, avec robe-manteau perlé et mantille. S'adresser: 364 Principale, Granby, tél.: 378-5372. (33738)

TRES BELLE ROBE de mariée à vendre, en chiffon, avec voile et diadème, grandeur 12/14 ans. S'adresser à 50 Gill, entre 4:00 et 7:00 p.m., tél. 372-4475. (33798)

96 A vendre ou à échanger

BUNGALOW 5 pièces, 3 chambres, salon, cuisine, situé à 332 Foch, Granby, à vendre à $10,000 ou échangerais pour auto de modèle récent, balance: mode de paiement facile de $55 par mois, ou prendrais propriété de 2 logis à Cowansville. S'adresser: Omer Noiseux, C.P. 117, Cowansville, tél.: 263-1414. (33749)

MAISON en briques, 7 pièces, situé à 225 St-François. Vendrais ou échangerais pour une maison de 5 pièces. S'adresser après 6:00 p.m. Tél. 378-6041. (33365)

98 Divers

OUTILS de plomberie — chauffage — ferblantier. Doivent être vendus. Bas prix — S'adresser Tél. 378-2331. (33578)

Prendrais passagers
pour Montréal, voyage matins et soirs. S'adresser entre 6:00 p.m. et 10:00 p.m. S'adresser à Guy St-Germain, 269 Fréchette, Granby. Tél.: 378-6516. (33692)

Recouvrez votre vitalité
BUVEZ AQUA VITA
Eau minérale naturelle
Digestive et vitalisante.
(33522)

98a) A vendre - Divers

A 73 DRUMMOND, vous trouverez un assortiment complet de manteaux de
SUEDE — ANTILOPE — CUIR
dans toutes les couleurs et grandeurs, jaquette à partir de $39.00. — CHAPEAUX de $8.00 à $12.00 — Ouvert tous les soirs sur rendez-vous. — Avons aussi les créations Michel Robichaud. — LEMOINE FOURRURE, 73 Drummond. Tél. 372-3811. (33316)

PIANO WILLYS, acajou, avec banc, feutre anti-mites, $95.00 — Beau pupitre de bureau, 32 x 54 po. en noyer avec chaise tournante, filières en métal, bureau en bois de Tin avec 3 tiroirs, gros coffre antique en chêne, 54 x 33 po., sculpté, avec tiroir. Autres articles de ménage, vaisselle, verrerie, etc. S'adresser à Jack Ramsay, West-Shefford. Tél.: 372-2301. (33751)

A VENDRE 1 laveuse, 1 fournaise à l'huile (annexe) 2 ans d'usage, 1 réfrigérateur "Léonard", avec congélateur à largeur. Le tout en excellente condition. Bas prix. S'adresser à 375 Racine, Granby, tél. 378-5562. (33786)

GARDE-ROBES très propre, comprenant 2 portes avec miroirs. Vendrais à prix d'aubaine. S'adresser tél. 372-4692. (33784)

99 Prêts

Prêts Hypothécaires
en 1ère et 2e,
sur propriétés :
- Résidentielles
- Commerciales
- Industrielles.

— TAUX COURANTS —
Pour un service adéquat et rapide. Consultez toujours :
IMMEUBLES Inter Cité
21 Dufferin — Granby
Tél.: 372-5994, ou 378-2970
Michel Champagne, Courtier
(32737)

100 Argent demandé

J'AURAIS BESOIN DE $9,000.00
sur première hypothèque, avec taux d'intérêt raisonnable, sur bonne propriété, dans Granby. Si vous êtes intéressé, téléphonez: 378-2037 ou 372-2152. (33476)

110a) Filles demandées

FUTURE MERE
célibataire
Désirez-vous un bon chez-soi durant votre période d'attente? Un foyer discret et sûr où vous pourrez gagner argent pour vos menues dépenses, en échange de vos services comme gardienne de deux enfants d'âge scolaire, et d'entretien léger de maison moderne. Ecrivez en toute confiance à Case 4086, La Voix de l'Est, Granby. (33674)

110b) Femmes, filles demandées

ON DEMANDE femmes ou filles pour représentation à temps partiel. Salaire fixe au-dessus de la moyenne. Pour informations, s'adresser à 331 Principale, Granby. Tél.: 378-8495, de 2:00 p.m. à 10:00 p.m. (33734)

117 Vendeurs demandés

ON DEMANDE
VENDEUR bilingue, à base de commission, pour calendriers et articles publicitaires. S'adresser à Charles Royon & Company, 20 Bates Road, Montréal. (33568)

118 Services de bonnes

BONNE demandée, salaire $20. par semaine, semaine de 5 jours, 2 enfants, logée et nourrie. Pour informations, signalez: 378-2582. (33775)

125a) Autos à vendre

A VENDRE : Volkswagen 1500, Excellente condition, radio, 2 carburateurs, pneus à neige. Prix avantageux. Tél.: 372-2852. Cause de vente: double emploi. (33680)

PONTIAC 1965, 2 portes, hardtop, toute équipée, 7,000 milles, à vendre à sacrifice, $3,000 ou meilleure offre, avec pneus Kelly. S'adresser: Marcel Pérusse, 117 Robinson Nord, tél.: 378-1236. (33698)

TRIUMPH TR4A, conv., 1965, sport-car, radio, roues de broche, 6 pneus, 8,000 milles, garantie par mécanicien. Cause de vente: départ de Granby. Signalez: 372-4400 entre 6 et 7 hres p.m. (33695)

A VENDRE Chevrolet Station Wagon 1960, V-8, automatique, 4 portes, toute équipée. S'adresser tél.: 372-4132. (33768)

CONSUL 1959-60 avec remorque "Trailer" d'une capacité de 800 lbs, sur 2 roues, avec les lumières d'arrêt et de signaux. Idéal pour campeurs. En excellente condition. Vendrais les deux pour $500, ou vendrais séparément. Téléphonez: 372-2221. (33762)

VALIANT 1965, comme neuf, 4 portes, 6 pneus. S'adresser
Tél. 372-2684
(33801)

125b) Camions à vendre

CAMION Mercury, Econolyne 1964, comme neuf, seulement 12,000 milles. Tél. 378-5883, Granby. (33533)

140 Meubles seconde-main

Meubles reconditionnés et usagés à vendre

Moulin à coudre Singer	$10.00
Mobilier de cuisine chromé, 5 mcx	$20.00
Mobilier de cuisine en bois, 5 mcx	$20.00
Fournaise à l'huile Quaker, noyer	$25.00
Annexe à l'huile Gurney, blanche	$35.00
Poêle électrique Kelvinator, 30 po.	$30.00
Poêle électrique Westinghouse, 24 po.	$35.00
Poêle à bois, Entreprise, très propre	$25.00
Mobilier de chambre, bureau double, 3 mcx	$50.00
Réfrigérateur McClary, avec garantie	$50.00

Termes aussi bas que $1.00 par semaine
Magasin WOODHOUSE
174 Principale Granby
Tél. 372-3317
(33527)

141 Animaux

PETIT CHIEN St-Bernard à vendre. S'adresser: Armand Leclerc, 68 Denison Ouest, Granby, tél.: 372-6204. (33496)

A VENDRE petits chiens Poméraniens ainsi que petits chiens croisés, à partir de $5.00.
NICHE MICHAUD
Ste-Cécile de Milton
R.R. No 1, Tél. 378-6856
(33787)

142 Maisons à vendre

MAISON 7 pièces, à vendre, située à 329 Cartier, très propre, tapis mur-à-mur, 2 chambres de bain en céramique, murs de bois dans salon et cuisine. Cause: départ. Signalez: 372-4305. (33521)

MAISON de 5 pièces, comprenant un haut et un bas ainsi que 2 chambres de bain, située sur un très grand terrain sur le chemin de Roxton. Laisserais aller à bas prix, pour $6,500. Tél.: 372-3972. (33480)

MAISON de 2 logis de 4 pièces, avec 2 garages, située à Roxton Pond. Aussi maison 6 pièces, située sur la rue Fréchette à Granby, toutes deux avec le 220 volts. S'adresser: tél. 378-7342. (33505)

BUNGALOW à vendre, 5½ pièces, appartement fini au sou-sol, grand terrain, situé rue Roy à Granby. S'adresser: 601 Douville, Granby, tél. 378-8280. (33773)

MAISON 5½ pièces, site résidentiel, 3 chambres, grand terrain. Signalez: 378-2715 toute la journée samedi ou après 6:00 p.m. sur semaine seulement. (33772)

BUNGALOW à vendre 5 pièces, construction récente, avec grand terrain et terrasse arrière et avant, situé à 64 Toulouse. Excellentes conditions de vente. S'adresser sur les lieux à 64 Toulouse, Granby. (33757)

AUCUN BESOIN D'ETRE MILLIONNAIRE
pour posséder un magnifique bungalow moderne.
C'est maintenant à votre tour d'être propriétaire avec un léger montant initial et versements mensuels moindres qu'un loyer. De plus, vous pouvez dès aujourd'hui obtenir votre terrain dans ce merveilleux développement, pour aussi peu que $50.00 de base et $10.00 par mois.
Réalisez par vous-même en voyant
GERARD LEMIEUX
CONTRACTEUR
CHEMIN WATERLOO
Tél. 372-2080
(33705)

142 Maisons à vendre

MAISON en briques 2 logis de 5½ pièces, sur le Boul. Montcalm, système de chauffage à eau chaude. Pour tous renseignements, s'adresser à 1253, St-Georges, St-Césaire, Mme Noël Forand. (33591)

ST-PAUL D'ABBOTSFORD belle maison en brique, 2 étages, 6 pièces, eau chaude, 3 toilettes, garage, près église, etc. Signalez: 536-2974 Rougemont. (33746)

BUNGALOW 5½ pièces, près école, libre le 1er mai. Cause de vente: transfert. Si intéressé, appelez: 378-5271. (33736)

MAISON de campagne située à 3 milles de Roxton, 6 pièces, avec toutes commodités et garage double. Terre à bois avec sucrerie. 1,500 vaisseaux. Bonnes conditions de vente. Signalez: 372-2488 si ça ne répond pas, téléphonez après 6:00 p.m. S.V.P. (33765)

BUNGALOW neuf, 5½ pièces, en brique et pierre, salle de bain en céramique, installation laveuse et sécheuse, située sur coin de rue, terrasse finie. Cause de vente: départ. Si intéressé seulement, s'adresser à 601 Chénier, tél.: 378-3293. (33735)

MAISON à vendre à 323 St-Antoine Nord, Granby. Pour informations, écrire à Armand Robert, 1607 St-Cyrille, Ancienne Lorette, Québec, tél. Code 418 no 872-1162. (33528)

142a) Maisons à louer

BUNGALOW à louer, 3 chambres, sous-sol fini, garage, grande cour clôturée, site résidentiel. Signalez: 378-8941. (33706)

142b) Maisons à vendre ou à louer

MAISON avec 3 chambres à coucher, située sur grand terrain à 158 Denison Granby. Vendrais ou louerais pour $70.00 par mois. S'adresser tél. 372-2063. (33802)

143 Demande à acheter

ACHETERAIS TERRE à bois de trembles, épinettes, sapins avec un peu de bois franc. Signalez: 378-4988 après 5:00 p.m. (33684)

148 Gardiennes d'enfants

GARDERAIS enfants du lundi au vendredi soir. Signalez: 378-2095. (33708)

PRENDRAIS la garde d'un enfant. Signalez: 378-4402. (33742)

DAME avec références garde enfants ou bébés à son domicile du lundi au vendredi. Prix $12.00 par semaine.
Signalez: 372-6169
(33779)

MARIEVILLE

98a) A vendre - Divers

A VENDRE ou A LOUER : Erablière toute équipée, 2,000 vaisseaux, environ 35 arpents de bois. S'adresser : A. Sansoucy, Rougemont, tél.: 536-2837. (33325)

142 Maisons à vendre

MAISON neuve de 6 pièces, pierres et briques, foyer en pierres naturelles, terrassement fini, située sur grand chemin dans quartier résidentiel. Cause de vente: départ. S'adresser à Yvan Sansoucy, 820 9e Avenue, St-Césaire. (33671)

FARNHAM
TEL. 293-5155

98a) A vendre - Divers

FOURNAISE à eau chaude "Boiler" de marque Ruudiator 220, d'une capacité input de 220,000 B.T.U. Chauffe présentement au Gaz Propane, peut également chauffer au gaz naturel. 2 ans d'usage seulement. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à Philippe Langevin, L'Ange-Gardien, tél.: 293-6433 bureau ou après 6:00 à la résidence, tél.: 293-6289 L'Ange-Gardien. (33766)

A VENDRE: 2 machines à liqueurs automatiques; machine à cigarettes automatique; machine à gâteaux automatique; réfrigérateur à crème glacée; réfrigérateur à liqueurs; caisse enregistreuse et balance. S'adresser: 33 St-Louis, tél. 293-6811 Farnham. (33795)

COWANSVILLE
TEL. 263-2988

7 Commerces à vendre

A VENDRE light lunch et pool room, situé à 107 rue Sud, avec logement dans le haut de 7 pièces, libre immédiatement, bonne condition. S'adresser: Harry Bell, Cowansville. (33679)

RESTAURANT
repas complets, reçoit 50 personnes, bien équipé, bon bail, chiffre d'affaires: $36,000 par année.
GARAGE
avec agence autorisée, bien équipé, bâtisse neuve, capacité 6 automobiles, grand terrain. Cause de vente: autre commerce.
STATION DE GAS
au centre de Cowansville, chiffre d'affaires, $250,000 par année, cause de vente: Maladie.
A QUI LA CHANCE ?
Plusieurs hôtels à vendre, situés dans les environs, avec bonnes conditions d'achat. Si vous désirez acheter, vendre ou échanger commerces, fermes ou propriétés, adressez-vous à :
LOUIS DUCHAINE
COURTIER
117 Principale, Sweetsburg,
Tél. 263-0797
(33761)

23 Logements à louer

TROIS LOGIS neufs à louer de 4 pièces, avec installation de laveuse et sécheuse, chambre de bain en céramique, libres immédiatement. Situés à 301 rue Bell, Cowansville. S'adresser : Armand Martel, Ste-Brigitte, tél. 293-4827 ou Raymond Desnoyers, Cowansville, tél. 263-3588. (33241)

LOGIS 5 pièces, chauffé, avec garage, libre le 1er mars. S'adresser: 406 Albert, tél.: 263-1894. (33694)

LOGIS 4½ pièces, 2 chambres, salon et cuisine, chauffé. Signalez: 263-1964 après 6:00 p.m. (33789)

LOGIS neuf, 4½ pièces, système de chauffage, installation laveuse et sécheuse, situé à 309 rue Bell à Cowansville. Signalez: 263-1806. (33782)

LOGIS 5 pièces, dans un bas, libre le 1er mars, situé à 319 Duvernay, Cowansville. Signalez : 372-5912 Granby. (33799)

41 Articles de sport

A VENDRE auto-neige "Moto Ski" 1956, condition excellente. Signalez le jour: 263-0627 ou le soir 263-2513. (33790)

96 A vendre ou à échanger

DANS COWANSVILLE et les environs, à vendre ou à échanger, moulin à scie et cour à bois, avec contrats de compagnies pour 5 ans et plus. Aussi : hôtels avec licences complètes, garages, magasins généraux, chalets, fermes, terrains, restaurants, maisons, jeux de golf intérieurs ou extérieurs. S'adresser: Paul-Emile Chagnon, agent d'immeubles, 166 Blvd Dieppe, Cowansville, tél.: 263-2872. Rep. des St-Martin & Assc. Realties, Inc. (33511)

98 Divers

ATTENTION ! Assemblée de la Coopérative d'Habitation de Cowansville, dimanche le 27 février, 1966, à 8:00 p.m. à la salle des Chevaliers de Colomb. On présentera un invité spécialisé pour vous renseigner et répondre à vos questions. A tous la bienvenue ! (33750)

98a) A vendre - Divers

SKI-DOO à vendre de 10 forces, bonne condition. Signalez : 263-0140 entre 12:00 p.m. et 1:00 p.m. ou 5:00 p.m. et 6:00 p.m. (33506)

142 Maisons à vendre

A VENDRE : maison de 8 pièces, sous-sol fini, au centre de la ville, grand terrain, OU A ECHANGER pour maison à Montréal, Huntsic ou St-Léonard. AUSSI chalet à vendre au lac Brome, face au lac, avec plage sablonneuse. Pour informations, s'adresser à 223 Church ou écrire à C.P. 435, Cowansville. (33718)

ST-HYACINTHE
TEL. PR. 3-2516

98 Divers

ATTENTION PRODUCTEURS DE LAPINS
Voici un marché assuré pour votre produit. Communiquez avec: ENTREPRISE CUNICOLE, C.P. 222, St-Pie, Cté Bagot, tél. Bureau: 772-2424 ou Zenith 14030 ou Clapier 772-2468. (33781)

98a) A vendre - Divers

FOIN A VENDRE
300 TONNES de foin à vendre, différentes qualités. S'adresser à Marcel Laplante, 9 rue Parent, St-Liboire, Comté de Bagot, tél.: 87. (33764)

142 Maisons à vendre

A VENDRE (split level) de construction récente, situé Blvd Choquette, de 9 pièces, terrain de 112 x 65. Bonnes conditions de paiement avec ou sans comptant. Signalez le soir entre 7 et 9 heures: 774-8621. (33792)

WATERLOO

104 Occasions d'affaires

A VENDRE:
Magasin de bicycles
situé à Waterloo.
Marchandises au prix de l'inventaire. — Cause de vente: maladie. S'adresser à Albany Casavant, C.P. 123, Waterloo, Tél.: 539-1989. (33672)

SAINT-JEAN
TEL. FI. 7-7596

7 Commerces à vendre

A VENDRE commerce de liqueurs à domicile "Lucky One". Territoire St-Jean et Iberville. Cause de vente: santé: Signalez: 346-6967 Iberville. (33788)

53a) Instruments aratoires

A VENDRE tracteur avec charrue, gratte et roulettes; "renchausseur" et petite herse à finir. S'adresser: Richard Ménard, 395, 9e Avenue, Iberville, tél. 347-4352. (33791)

97 A vendre ou louer divers

A VENDRE OU A LOUER : Propriété avec garage à même, lequel on peut utiliser pour commerce. S'adresser: Léonard Leclerc, 650 Loyola, St-Jean. (33604)

110 Femmes demandées

SERVEUSES de tables et femmes de chambres bilingues demandées immédiatement. S'adresser: Guy Landry, Mont Tremblant Lodge, Mont Tremblant, tél.: 425-2711 code 819. (33711)

ATTENTION
HOMMES ET FEMMES
AVEZ-VOUS DE L'EXPERIENCE DANS LA VENTE ?
POSSIBILITE DE
$150.00
PAR SEMAINE
TEMPS PARTIEL SEULEMENT
POUR APPOINTEMENT
ECRIRE A CASE 4084, LA VOIX DE L'EST, GRANBY
(33659)

CARRIERES ET PROFESSIONS

UNE MUNICIPALITE PROGRESSIVE DE LA REGION REQUIERT LES SERVICES D'UN
contrôleur
Les candidats devront posséder des connaissances de comptabilité et d'administration.
Salaire intéressant, bénéfices marginaux.
Dressez votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à Case Postale 233, Granby, Qué.
(33639)

FILLES ou FEMMES DEMANDEES
Dû à son expansion et au re-aménagement de ses bureaux,
G.M. PLASTIC
recherche 3 jeunes filles ou dames pour occuper des positions dans les départements de la paye et de la facturation ainsi que secrétaire sténo-dactylo. Les candidates bilingues auront priorité.
Ecrire, s'adresser ou téléphoner à :
M. ROBERT BRODEUR, G.M. PLASTIC CORP., 448, RUE EDOUARD — TEL. : 378-8433
(33685)

ON DEMANDE
Vendeur d'abonnement pour un journal quotidien
Beau territoire dans un rayon de 40 milles de Granby.
Salaire et commission, assurance-groupe.
Références exigées
Position ouverte immédiatement
L'appliquant devra résider dans la région de Granby.
S'adresser à: GERARD LEFEBVRE, Chef du tirage, La Voix de l'Est Ltée, 137A rue St-Georges, tél. 372-5433.
(33759)

RECHERCHE
plus vif que mort
Vendeur à domicile d'un service exclusif.
Aucune compétition. — Rémunération selon capacités.
Si vous croyez être l'homme qu'il nous faut, communiquez avec notre bureau pour obtenir une entrevue.
TRANSVISION GRANBY INC.
354 PRINCIPALE — TEL.: 378-7905
(33701)

ON DEMANDE
SECRETAIRE-TRESORIER MUNICIPAL
avec expérience
TEMPS PLEIN OU PARTIEL
—SALAIRE BASE SUR EXPERIENCE
—BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL
S'adresser au Maire de Bromont,
M. Germain DESOURDY, entre 9:00 a.m. et 5:00 p.m.
Tél.: 372-6614
(33785)

STENOGRAPHE BILINGUE
JUNIOR
Expérience préférable mais non essentielle
5 jours par semaine (40 heures)
Heures du magasin: 9:00 a.m. à 5.30 p.m.
AVANTAGES :
- ★ Participation aux profits
- ★ Assurance-vie de groupe
- ★ Assurance majeure — Frais médicaux
- ★ Escompte sur vos achats.

Faire application à case
4087, La Voix de l'Est, Granby
en mentionnant les détails vous concernant
(33769)

LES ANNONCES CLASSEES DIRIGENT L'ACHETEUR A VOTRE PORTE

MOTS CROISES

— No 2375 —

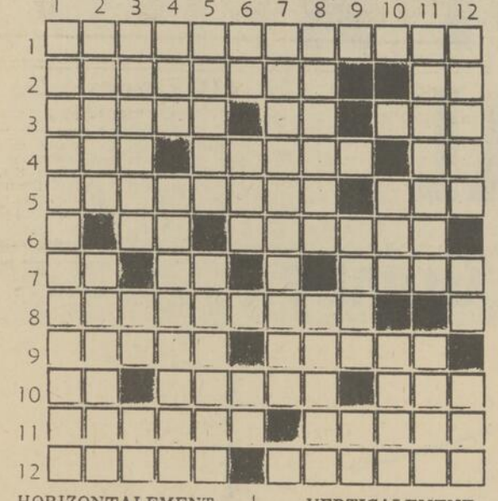

HORIZONTALEMENT

1—Actuellement.
2—Qui fait des relevés. — Fleuve de France.
3—Epargne, délivre. — Phonétiquement: Petit enfant. — Eclat de voix.
4—Fils de Noé. — Attachement, lien. — Route rurale.
5—L'homme, par opposition à Dieu. — Théâtres d'opérations extérieures.
6—D'un verbe gai. — De la Toscane.
7—Lettre grecque renversée. — Possessif. — A l'... de (sans qu'on sache).
8—Etat de ce qui est passif.
9—Classer, sélectionner. — Semblable.
10—Id est. — Faire tort à. — Colère.
11—Faites de vive voix. — Se jettent impétueusement sur.
12—Hotus. — Mesurée au mètre.

VERTICALEMENT

1—Ordre formel et détaillée.
2—Songer. — Garnira.
3—User (étoffe). — Marque le conditionnel. — Premier en son genre.
4—Manche au tennis. — Cavité au-dessous de l'épaule.
5—Narine des cétacés. — Quantité de gerbes qu'on met en une fois sur l'aire (pl).
6—Venu au monde. — Expression employée au tennis. — Sa Sainteté.
7—Protubérance d'un os.
8—Terre maigres. — Habitée par les hommes.
9—Firmament. — Note.
10—Ecorce du chêne. — Joindre.
11—Exposons par un récit. — Fleuve d'Irlande.
12—Cacher. — Usages. — Temps chaud.

SOLUTION DU PROBLEME No 2374

HORIZONTALEMENT: 1. Présomptueux; 2. Rapine — Entre; 3. Editer — Eu; 4. Pi — Organe — Si; 5. An — Teutons; 6. Uléma — St; 7. Ane — Sélénite; 8. Torse — Tsar; 9. Ivre — Thèse; 10. Oeil — Prières; 11. Carême; 12. Series — Ne — Re.

VERTICALEMENT: 1. Préparations; 2. Radin — Nove; 3. Epi — Terrier; 4. Sitôt — Sel; 5. Onéreuse — Ce; 6. Mergule — Upas; 7. Atèle — RR; 8. Té — Nome — Tien; 9. Un — Enanthème; 10. Eté — Isère; 11. Urus — Stase; 12. Xe — Intéresse.

Les prix du marché

MONTREAL (PC) — Les prix des bovins étaient fermes et jusqu'à $1 en hausse tandis que ceux des porcs ont baissé de $1 cette semaine aux marchés à bestiaux de la métropole. Les marchés ont été actifs et la demande a été bonne dans toutes les catégories.

Réceptions: 964 bovins, 1,118 veaux, 289 porcs et 20 agneaux et moutons.

Bouvillons: de choix $27.25 à $28, bons $26 à $27, moyens $23 à $23.75, communs $17 à $23.

Vaches: bonne qualité $17.50 à $19, qualité moyenne $16.50 à $18.50, qualité ordinaire $14 à $17, sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de $10.50 à $15.75.

Génisses: bonne qualité $21.25 à $23.25, qualité moyenne de $18 à $21.75, communs $13 à $19.

Taureaux: bonne qualité $18.50 à $23, les communs et les moyens, de $15.25 à $18.50.

Veaux: bonne qualité $32 à $38, qualité moyenne, $24 à $31, communs de $14 à $26.

Porcs: catégorie "A" $40.50 à $41.50, les truies, $29.

On n'a pas enregistré de ventes d'agneaux, ni de moutons.

MONTREAL (PC)—Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h ce matin au Marché central métropolitain.

Oignons: jaunes $1.35 à $1.50 gros $1.75 à $2.00 les 50 livres .30 à .35 les 10 livres, $2.25 les 24 cellos de 2 livres.

Panais: $2.25 les 12 cellos de 24 onces, $3.00 le minot.

Patates: $.40 à $1.50 les 50 livres.

Poireaux: .90 à $1.15 la douzaine.

SI VOUS employez les PRODUITS AVON
vous pouvez les vendre.
Gagnez de l'argent en servant un territoire près de chez vous.
Ecrivez à C.P. 112, Outremont 8, P.Q.
(33551)

OUVERTURE DE
CABANE A SUCRE
DIMANCHE LE 27 FEVRIER
avec: Orchestre LES ATOMES
et danseuses A GO-GO.
Erablière Goineau
MONT ST-GREGOIRE
(33780)

EDDY MON TAILLEUR INC.
Epargnez temps et argent
EDDY, votre tailleur, vous apporte un service incomparable: Prise des mesures de votre habit, chez-vous ou à votre bureau, par un

TAILLEUR PROFESSIONNEL
(27 ans d'expérience)
• Ouvrage de qualité supérieure
• Coupe impeccable
• Vaste choix d'échantillons: Tissus Anglais, Importés ou de grande renommée.
La préférence des connaisseurs aimant épargner temps et argent, SANS SE DEPLACER.
• Service rapide de 7 jours
• Prix imbattables
• Ouvrage garanti
Pour appointement:
177A Principale
Granby
Tél. 372-4321
(33087)

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
8.30 Musique	8.30 Musique	10.00 Musique
9.15 Cours universitaires	9.15 Cours universitaires	11.00 Télévision scolaire
10.00 Cours universitaires	10.00 Cours universitaires	11.30 Long métrage
10.45 Cours universitaires	10.45 Cours universitaires	1.00 Téléjournal
11.30 Tour de terre	11.30 Le Jour du Seigneur	1.05 Long métrage
12.00 La Souris verte	12.30 Lectures pour tous	3.00 Femme d'aujourd'hui
12.30 Pépinot	1.15 Panorama	4.00 Bobino
1.00 Golf et tennis	1.30 Les Travaux et les jours	4.30 La Boîte a Surprise
2.00 Elles	2.00 Fête d'enfants	5.00 Les Enquêtes Jobidon
3.00 Don Quichotte	2.30 Magazine international des jeunes	5.30 Atome et galaxies
3.30 100 millions de jeunes	3.00 L'Univers des sports	6.00 Jeunesse oblige
4.00 Sir Winston Churchill	4.00 Cinéma 66	6.30 Téléjournal
4.30 Images en tête	4.30 Trois étoiles	6.50 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal	5.00 Signes du temps	7.00 Aujourd'hui
6.45 Langue vivante	5.30 L'Heure des quilles	8.00 Les Belles Histoires
7.00 Jeunesse oblige	6.30 Expo 67	8.30 Face à la musique
8.00 La Poule aux oeufs d'or	7.00 Walt Disney présente	9.00 Bras dessus, bras dessous
8.30 La Soirée du hockey	8.00 Music hall	9.30 Entre ciel et terre
10.15 Votre choix	9.00 Le Théthéâtre	10.30 Caméra 66
10.45 C'est écrit dans le ciel	"Le Canard sauvage"	11.00 Téléjournal
11.00 Téléjournal	10.50 Eugène Atget	11.20 Supplément régional
11.15 Nouvelles du sport	11.05 Téléjournal	11.25 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma	11.20 Sports dimanche	11.30 Cinéma
	11.35 D'hier à demain	"Amours difficiles"

CFTM CANAL 10

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
9.30 Mire et Musique	9.30 Mire et Musique	8.00 Mire et Musique
10.00 Bien L'Bonjour	10.30 Cours télévisés	8.15 Bien L'Bonjour
11.00 Dessins animés	11.15 Bien L'Bonjour	9.00 36-24-36
12.00 Ciné-Samedi	12.00 La création du monde	9.15 Télé-Bonbon
"Débuts à Broadway"	12.30 Journal Des Jeunes	9.30 Toast et Café
	1.00 Coin du disque	10.30 Ciné-Matin
2.00 Sur le Matelas		12.00 Première Edition
3.00 Cinémale	1.30 Ciné-Dimanche	12.15 Ciné-Midi
"En légitime défense"	"Pigale et St-Germain des Prés"	2.00 Super Bingo
4.30 Détective international	3.30 Le Sifflleur	2.30 L'Eternel Amour
5.00 La Rampe Sportive	4.00 En toute Franchise	3.00 Bon Apres-midi
	4.30 Télé-Quilles	4.00 Dessins animés
5.30 C'est arrivé cette semaine	5.30 Les P'tits Bonhommes	4.30 Zoo du capitaine
6.00 Intrigues à Hawaii	6.30 Les Jeunes talents	5.30 Les hommes volants
7.00 Jeunesse d'Aujourd'hui	7.00 Ciné-Spectacle	6.00 Télé-Métro
8.00 Comment Pourquoi?	"Tonnerre sur Berlin"	6.50 Sport-Images
	8.30 La Belle Epoque	7.00 DernièreHeure
8.30 A Communiquer	9.00 Perry Mason	7.15 Ciné-Roman
9.30 Gala 5e anniversaire		7.30 Hong-Kong
10.45 Dernière Heure et Météo	10.00 Bon voyage	8.30 Ma Sorcière Bien-Aimée
11.00 La ronde des sports	10.30 Le Québec en marche	9.00 Le Grand prix musical
	10.45 Dernière heure et météo	9.30 Alors raconte
11.10 Cinéma	11.00 La Ronde des sports	10.00 Relevez les manchettes
"Mains criminelles"	11.10 Face à face	10.30 Tirez sur l'invité
12.40 Dernière Edition	12.10 Dernière Edition	10.45 En première page et météo
12.45 Fermeture	12.15 Fermeture	11.00 La Ronde des sports
		11.10 Cinéma
		12.40 Dernière Edition
		12.45 Fermeture

CHLT CANAL 7

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
9.15 Cours universitaires	9.15 Cours universitaires	8.30 Pipe de plâtre
10.00 Cours universitaires	10.00 Cours universitaires	9.00 Cinéma du matin
10.45 Cours universitaires	10.45 Cours universitaires	10.30 Télévision scolaire
11.30 Tour de terre	11.30 Jour du Seigneur	11.00 Au café des artistes
12.00 Souris verte	12.30 Lecture pour tous	11.30 Kiki
		12.00 La belle époque
12.30 Exposition 1967		12.30 Première édition
1.00 Golf et tennis	1.00 Panorama	12.40 Météo
2.00 Elles	1.30 Travaux et les jours	12.45 Mâtl-sport
3.00 Don Quichotte	2.00 En toute franchise	1.00 Trait d'Union
3.30 Cent millions de jeunes	2.30 Magazine international des Jeunes	2.00 Premier appel
		2.30 Coeur circuit
4.00 Sir Winston Churchill		2.45 Propos féminins
4.30 Les 4 justiciers	3.00 L'Univers des sports	3.00 Femmes d'aujourd'hui
5.00 Intrigues à Hawai	4.00 Cinéma 6	4.00 Bobino
6.00 Les jeunes talents	4.30 Trois étoiles	4.30 Boîte à Surprise
6.30 Télébulletin	5.00 Signes du temps	5.30 Aventures d'outre-mer
	5.30 L'Heure des quilles	6.00 Amusons-nous
6.45 Météo		6.30 Télébulletin
6.50 Nouvelles sportives	6.30 Famille Stone	6.45 Météo
7.00 Soirée canadienne	7.00 Walt Disney présente	6.50 Nouvelles sportives
8.00 La Poule aux oeufs d'or	8.00 Music Hall	7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
8.30 Soirée du Hockey	9.00 Téléthéâtre	8.00 Les belles histoires
		8.30 Face à la musique
10.00 Votre choix		9.00 Bras dessus
10.30 C'est écrit dans le ciel	10.30 Québec en marche	9.30 Entre ciel et terre
11.00 Téléjournal	10.45 Téléjournal	10.30 Caméra 66
11.15 Nouvelles sportives	11.15 Nouvelles sportives	11.00 Téléjournal
11.30 Cinéma 7	11.30 Star Time on 7	11.15 Nouvelles sportives
		11.30 Les Incorruptibles

CFCF CANAL 12

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
8.30 The Sound of 12	9.30 The Sound of 12	8.15 Coffee Break
9.00 Storytime	9.40 Newsroom 12 meditation	8.30 The James Beard Show
10.00 Rocky and his friends	10.00 The Liberal Arts	9.00 The Liberal Arts
	11.00 Teledomenica	9.30 Romper Room
10.30 Casper the friendly ghost	12.30 Continental miniature	10.00 Burns and Allen
11.00 Milton the Monster		10.30 Father Knows Best
11.30 Peter Potamus	1.00 Spectrum	11.00 Ed Allen Time
12.00 Atom Ant	1.30 Platform	11.30 Mr and Mrs
	2.00 Canadians All	12.00 Lunchtime Little theatre
12.30 The Mighty Hercules	2.30 Forum	12.30 Kids is people
1.00 The Flying Fisherman	3.00 Music Room	12.45 Dear Charlotte
2.00 Wrestling		1.00 Channel 12 theatre
	3.30 Montreal Minor Hockey	2.27 News Headlines
3.00 Saturday at the movies	4.30 Magic Tom Talent Hunt	2.30 People in conflict
"Sullivan's Travels"	5.00 Challenge	3.00 Fractured phrases
4.30 Wide World of sports	5.30 Casper and Company	3.30 It's your Move
6.00 Like Young	6.00 Walt Disney Presents	4.00 Surprise Party
		4.30 Thunderbirds
7.00 The Jackie Gleason Show	7.00 Please don't eat the daisies	5.00 Secret Squirrel
8.00 Academy Performance	7.30 The Avengers	5.30 Camp Runamuck
"Across the Bridge"	8.30 Special	6.00 The Pierre Berton Show
10.00 The Dean Martin Show	9.30 Peyton Place	6.30 Pulse
		7.00 The Flintstones
11.00 The National News	10.00 Court Martial	7.30 Gidget
11.15 Pulse	11.00 The National News	8.00 Bewitched
11.40 Pajama Playhouse	11.15 Pulse	8.30 Andy Griffith
"You're in the Navy Now"	11.40 Canadian talent showcase	9.00 Country Music Hall
	12.10 Newsroom 12 meditation	9.30 Take a chance
		10.00 The Big Valley
		11.00 The National News
		11.15 Pulse
		11.40 Nitecap
		12.10 The Saint

CBMT CANAL 6

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
8.54 Today on CBMT	9.24 Today on CBMT	9.30 Quebec School Telecast
9.00 Extension	9.30 University	10.00 Canadian Schools
9.30 Follow the Leader	10.00 Time for Sunday School	10.30 Friendly Giant
10.00 The Steve and June Show	10.30 This is the Life	10.45 Chez Hélène
10.30 The Alvin Show	11.00 Church Service	11.00 Butternut Square
11.00 Deputy Dawg	12.00 Sports Magazine	11.20 Across Canada
		11.50 CBC TV News
11.30 Jack in the Box	12.30 Tennessee Tuxedo	12.00 Calendar
12.00 King Leonardo and Tennessee Tuxedo	1.00 French for Love	12.30 Search for Tomorrow
1.00 Three Star Bowling	1.30 Country Calendar	12.45 The Guiding Light
2.00 CBC Sports Presents	2.00 Through The Eyes of Tomorrow	1.00 Calendar
3.00 CBC Sports Presents	3.00 Some of those Days	1.30 As the World Turns
		2.00 Password
4.00 The Sport Shop	3.30 Heritage	2.30 Girl Talk
4.15 Expo Today	3.57 CBC TV News	3.00 To Tell the Truth
4.30 Cuisine	4.00 Wonderful World of Golf	3.25 Happenings
5.00 Forest Rangers	5.00 A Place for Everything	3.30 Take Thirty
5.30 Bugs Bunny	5.30 Hymn Sing	4.00 International Zone
6.01 This Land of Ours	6.00 Perry Mason	5.00 Passport to Adventure
		5.30 Music Hop
6.30 Ciné Shorts	7.00 Hank	6.00 The Addams Family
6.45 CBC TV News	7.30 Flashback	6.30 Across Canada
7.00 Beverly Hillbillies	8.00 Ed Sullivan	7.01 CBC Evening News
7.30 Danger Man	9.00 Bonanza	7.25 Sports with Doug Smith
8.30 NHL Hockey Night	10.01 Seven Days	7.30 Don Messer's Jubilee
10.13 Juliette	11.00 CBC TV News	8.00 The Fugitive
		9.00 Show of the Week
10.45 The Outdorrsman	11.09 Weekend Report	10.01 The Sixties
11.00 CBC TV News	11.14 Final Edition	10.30 Metroscope
11.10 Final Edition	11.20 Weekend in Sports	11.00 CBC TV News
11.17 Weekend in Sports	11.26 Showstring Theatre	11.14 Viewpoint
11.23 Film Favourites	11.56 Sunday Cinema	11.21 Night Edition
"Ring of Fire"	"Alexander the Great"	11.30 Sports Final
		11.37 Science Fiction Theatre
		1.00 Final Edition

RADIO MENU

CHEF 1450 au cadran

SAMEDI

7.58	Ouverture du poste	4.33	Joyeux weekend
8.00	Radio Sacré Coeur	4.55	Nouv. prov. et nat.
8.15	Temps nouveaux mis.	5.00	Joyeux weekend
8.30	Radio Journal	5.32	Météo
8.40	Nouv. sportives	5.33	Joyeux weekend
8.45	Joyeux weekend	6.00	Radio Journal
8.55	Nouv. prov. et nat.	6.10	Joyeux weekend
9.00	Nos jeunes talents	6.30	Nouv. sportives
9.15	Nos jeunes talents	6.35	Joyeux weekend
9.30	Nos jeunes talents	6.55	Nouv. nat et sportives
9.45	Nos jeunes talents	7.00	Joyeux weekend
9.55	Nouv. prov. et nat.	7.33	Joyeux weekend
10.00	Joyeux weekend	7.55	Nouv. prov. et nat.
10.33	Joyeux weekend	8.00	Joyeux weekend
11.00	Affaires publiques	8.30	La Voix de l'Evangile
11.33	Joyeux weekend	8.45	Intermède musicale
12.00	Radio Journal	8.55	Nouv. prov. et nat.
12.10	Joyeux weekend	9.00	Le Jazz et ses adeptes
12.30	Sportifs vs avez la parole	9.15	Rythme et danse
12.47	Sportifs vs avez la parole	9.33	Rythme et danse
1.00	Sportifs vs avez la parole	9.55	Nouv. prov. et nat.
1.15	Sportifs vs avez la parole	10.00	Rythme et danse
1.33	Joyeux weekend	10.15	Fascination
1.55	Nouv. prov. et nat	10.45	Radio Journal
2.00	Joyeux weekend	10.55	Pensée du soir
2.31	Joyeux weekend	10.58	Fermeture du poste
2.55	Nouv. prov. et nat.		
3.00	Joyeux weekend		
3.33	Joyeux weekend		
3.55	Nouv. prov. et nat.		
4.00	Joyeux weekend		

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST

SUITE DE

MME G. MACINNIS

ter au foyer, elle devrait être en mesure de le faire."

"A l'heure actuelle, cependant, nombre de familles sont trop pauvres. Si la mère ne travaille pas, les enfants ne peuvent manger adéquatement." Elle croit également qu'un salaire mettrait un terme au syndrome consistant à être "simplement une ménagère". "Le statut et le salaire semblaient aller de pair", dit-elle.

Auteur d'une biographie

Grace MacInnis souhaite que les mères de famille qui travaillent reçoivent plus d'assistance. "Je n'ai pas d'enfant moi-même mais celane m'empêche pas de comprendre les problèmes." Elle recommande notamment la multiplication de jardinières d'enfants à proximité des usines et des bureaux.

"Il devrait même y avoir des maternelles pour les épouses pour leur permettre de s'adonner à leurs passe-temps préférés."

Mme MacInnis n'a pas grand temps à consacrer à ses mottes. "Je semble toujours me donner corps et âme à tout ce que j'entreprends." Elle a déjà écrit une biographie de son père et cette oeuvre a été primée. Elle trouve que le temps qu'elle consacre à écrire est très limité de ce temps-ci.

Aux Communes, elle se complaît à pratiquer son français avec tout le monde "depuis le préposé à l'ascenseur jusqu'aux chefs de service francophones". "Je leur impose ce supplice" confie-t-elle.

Elle aime la ville d'Ottawa, mais elle avoue qu'elle ressent une pointe d'ennui pour son charmant jardin de Vancouver. Les crocus et les tulipes sont sur le point d'éclore. Et j'ai toute une variété de fleurs d'été, depuis les marguerites aux rosiers grimpants et, naturellement, quelques arbustes." A peu près tous les six semaines, elle se rend sur la côte du Pacifique par avion. Elle a cependant loué sa demeure de Vancouver à un jeune couple.

"Je crois que les individus sont ma principale préoccupation de sorte que je ne pourrais trouver meilleur emploi que celui-la."

SUITE DE

LA NOUVELLE

ment du circuit sur une distance de trois milles et demi vers l'ouest et de trois milles vers l'est.

La Commission de transport de Toronto, avec ses taux de six billets pour un dollar, contribuera $82,269,000 pour défrayer en partie le coût de la construction de cette ligne de métro longue de huit milles. Le gouvernement ontarien, en vertu de la Loi des améliorations routières, a versé $12,000,000 pour défrayer le droit de passage. De son côté, le gouvernement fédéral a souscrit un prêt de $9,482,000 en vertu de la Loi de développement et de prêt aux municipalités. Une somme de $7,370,500 sera soustraite de ce prêt en guise de cadeau d'Ottawa. Pour ce qui est de la balance, elle sera payée par les contribuables.

SUITE DE

NORRIS EST

comparaître au cours du procès de Frankie Carbo, à New York. Il avait été dispensé à cause du mauvais état de son coeur.

Carbo était accusé de servir discrètement comme gérant de boxeur et d'avoir organisé des rencontres. Après que Carbo eut admis sa culpabilité, une Cour de l'Illinois jugea que Jim Norris n'avait plus besoin de témoigner.

SUITE DE

LA LNH PERD

tés sportives. D'après moi, il n'y a aucun doute qu'il a apporté énormément au hockey," a dit M. Molson.

Ce dernier a par ailleurs indiqué qu'il ignorait quelle mesure serait prise pour désigner un gouverneur intérimaire de la ligue après cette disparition.

"M. Arthur Wirtz, co-propriétaire des Black Hawks, a deux fils, qui pourraient bien s'occuper de la direction du club," a-t-il simplement ajouté.

Le président des Canadiens a indiqué que, selon lui, on pourrait bien désigner un gouverneur permanent pour occuper la vacance jusqu'aux prochaines rencontres de la Ligue nationale, le 5 avril prochain.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, ROBIC & ROBIC
2100 rue DRUMMOND, MONTREAL
Téléphone 288-2152

ECOLE DE COIFFURE
PAULA enr.
P.G. BOULET, prop.

Inscrivez-vous dès maintenant pour le prochain cours. L'entrée se fait entre le 15 mars et le 1er avril.
2e cours: entre le 15 juin et le 1er juillet.
3e cours: entre le 15 septembre et le 1er octobre.
Tous les cours sont d'une durée de 6 mois. Ecole détenant un permis en vertu de la loi des Ecoles professionnelles privées de la P.Q. (Ministère Education)
211F, rue Principale
Granby Tél. 372-5471

CENTRE CULTUREL
CITE DE SAINT-HYACINTHE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est donné par la présente que des soumissions cachetées pour l'entreprise générale seront reçues par Me J.P. Brault, greffier de la Cité de St-Hyacinthe, le 18 mars 1966 à 4:00 p.m au bureau du greffier, à l'Hôtel de Ville de St-Hyacinthe. Les Sous-Entrepreneurs en Mécanique, Electricité et Ventilation, devront remettre leur prix au bureau du greffier le 11 mars à 4:00 p.m.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions.

Une copie des plans et devis ainsi que les instructions relativement à ce projet pourront être obtenues en s'adressant au bureau des architectes Desnoyers, Brodeur, Mercure, Leziy, 2775 rue Bourdages, St-Hyacinthe, sur paiement d'un dépôt de $100.00.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par l'architecte.

Les soumissions pour être valides devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre de la Cité de St-Hyacinthe pour une somme équivalente à 10% du montant total de la soumission ou d'un bon de soumission de la valeur de la soumission.

Les dépôts seront remis (sauf dans le cas des entrepreneurs qui n'auront pas soumisionnés) si les documents sont retournés en bon état avant le 25 mars 1966.

La Cité de St-Hyacinthe ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

JEAN-PAUL BRAULT,
Greffier
(33793)

LE FANTOME

Par LEE FALK

LE CHEVALIER MASQUE

Par FRAN STRIKEN

LARRY BRANNON

CAPITAINE BONVENT

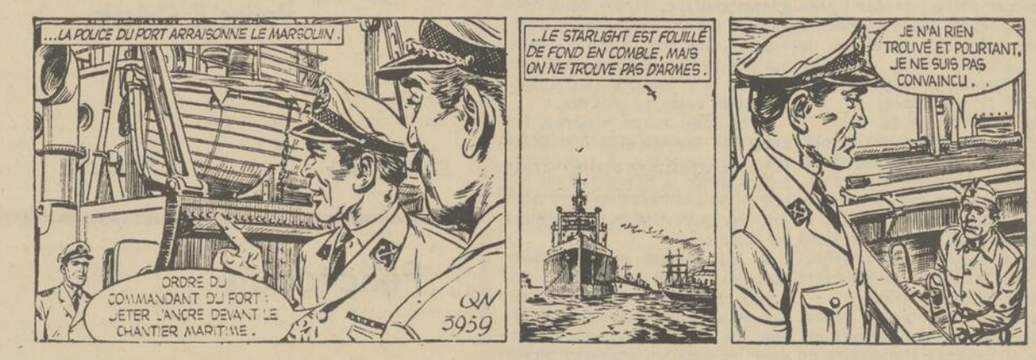

PILOTE TEMPETE

NOUVEAUX WAGONS- La Commission de transport de Toronto a reçu 164 nouveaux wagons de métro construits à Fort William pour la nouvelle ligne du métro qui a été inaugurée aujourd'hui. Les wagons de 75 pieds de long peuvent être soudés les uns aux autres pour former un train de six wagons. Chaque rame est mue par quatre moteurs électriques de 125 chevaux-vapeur. (Photo PC)

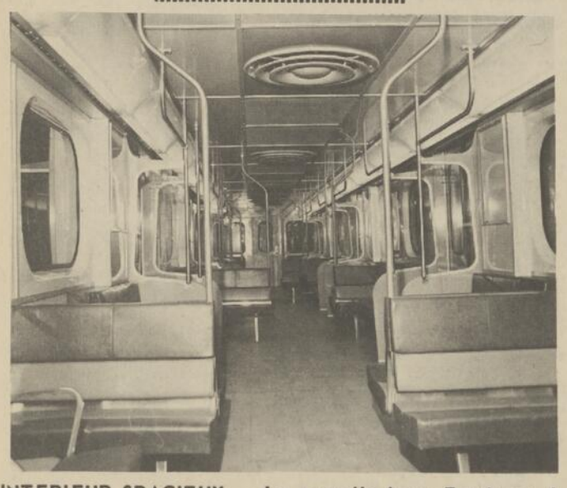

INTERIEUR SPACIEUX---- La nouvelle ligne Est-Ouest du métro de Toronto met à la disposition des usagers des rames en aluminium présentant un intérieur spacieux. Ces wagons peuvent accomoder 83 passagers assis. (Photo PC)

Le métro de Toronto

La nouvelle ligne est-ouest a été inaugurée aujourd'hui

TORONTO (PC)—Un millier d'hommes ont travaillé pendant des milliers de jours pour transporter 3,000,000 de tonnes de terre afin de construire la ligne est-ouest du métro de la Ville-Reine dont l'inauguration aura lieu aujourd'hui.

Ces travaux ont coûté au trésor municipal $277,723,000 a exigé 10 ans d'étude, de discussion et de préparation des plans et exactement cinq ans et quatre mois de travaux. Six hommes y ont perdu la vie dont deux ont été ensevelis vivants sous 300 tonnes de béton trempé lors d'un effondrement.

Pour obtenir le droit de passage, il a fallu exproprier soit en totalité soit partiellement, 1,450 propriétés et il a fallu enlever quelque 900 maisons.

La nouvelle voie souterraine aura pour effet immédiat d'alléger la pression de la circulation sur la rue Bloor et l'avenue Danfort, une des principales artères qui ne fait que changer de nom.

Les tramways de ce circuit transportent plus de 9,000 personnes à l'heure aux heures de pointe avec le résultat qu'il se produit des embouteillages chroniques sur la principale artère est-ouest du Toronto métropolitain.

Il faut au moins 40 minutes pour se rendre dans le bas de la ville par tramway depuis le terminus de l'est, situé rue Woodbine, ou encore depuis la rue Keele, dans l'ouest de la ville. Le métro réduira de moitié la durée de ce parcours. Cependant, on discute encore, car tous ne sont pas d'accord que la voie tracée originalement pour les rames du métro sera véritablement efficace.

La ligne est-ouest fonctionnera conjointement avec la première ligne du métro, la ligne nord-sud, longue de quatre milles et demi qui longe la rue Yonge, en passant entre l'avenue Eglinton et la gare Union et une ligne de jonction parallèle de deux milles de long sous l'avenue University, entre la gare Union et la rue Bloor.

Vers le bas de la ville

Durant les six premiers mois, la nouvelle ligne est-ouest offrira deux services différents. Dans le premier cas, les trains filleront directement vers le bas de la ville tandis que dans le second cas, les trains mèneront les usagers directement aux limites de la ville.

Tous les deux trains venant soit de l'est soit de l'ouest tourneront à l'avenue University en empruntant un aiguillage en forme de Y et ils reculeront à la hauteur de la rue yonge jusqu'à l'avenue Eglinton, dans le bas de la ville. Les trains emprunteront le même parcours pour le voyage de retour.

Certains critiques soutiennent que ce plan, impliquant l'utilisation de trains utilisant deux niveaux sur la section centrale de la voie souterraine, ne sera pas efficace. La discussion sera peut être réglée après six mois quand la ligne est-ouest sera exploitée uniquement pour franchir la ville sur toute sa largeur, ce qui forcera les passagers se rendant soit dans le nord soit dans le sud de la ville à transférer de train. Cette controverse dure depuis que le projet d'aménager un circuit est-ouest a été proposé pour la première fois.

Elle a d'ailleurs provoqué un conflit politique entre l'ex-maire Alan Lamport, qui était alors président de la Commission de transport de Toronto, et M. Fred Gardiner, alors président du conseil métropolitain. Cette controverse aurait même mis fin à une amitié de longue date entre ces deux hommes publics.

L'influent M. Gardiner qui, à l'origine, s'opposait au projet qui tenait tant à coeur à M. Lamport, a changé son attitude en 1958 et est devenu l'un des plus puissants partisans du métro.

Pétition

Lorsque les ouvriers se sont finalement mis à l'oeuvre, en novembre 1959, un autre genre de controverse a éclaté. Cette fois, des centaines de citoyens indignés ont signé une pétition pour protester contre les cauchemares de tintamare et de poussière provoqués par les travaux de construction qui se poursuivaient 24 heures par jour.

Un individu s'est servi d'un tuyau d'arrosage pour chasser des ouvriers qui faisaient un bruit du diable en face de sa demeure, durant la nuit.

Les protestations les plus violentes ont été formulées par les familles demeurant dans le secteur Greenwood - Danforth, dans l'est, quand les ouvriers ont entrepris la construction d'une cour d'entretien ainsi que d'un entrepôt sur une superficie de 38 acres. Cet emplacement avait servi de dépotoir pendant 25 ans de sorte que les ouvriers durent enlever 75,000 verges carrées de déchets en décomposition. Il va sans dire qu'une odeur noséabonde a envahi le quartier et que les rues ont été recouvertes de détritus tombés des camions qui transportaient cette pourriture.

A la suite de ces plaintes, les autorités municipales ont obligé les camionneurs à recouvrir leur camion à bascule d'une bâche et le pavé était nettoyé deux fois par jour par une arroseuse de la ville.

A un certain moment, deux familles vivant dans deux maisons jumelées ont dû évacuer les lieux précipitamment lorsque les murs se mirent à craquer et que les maisons furent finalement englouties dans une excavation.

Des grèves éclatent

Le nouveau circuit était sensé être inauguré le 30 décembre mais les travaux ont été retardés de plus de deux mois par des grèves pour des mesures de sécurité plus grande et des augmentations de salaires.

Les plaintes des citoyens jadis mécontents sont désormais choses du passé et les Torontois entrevoient avec joie la fin des bousculades dans les tramways et savourent déjà le bonheur de filer sous terre à une vitesse de 55 milles à l'heure dans de luxueux wagons en aluminum.

Déjà, ils peuvent songer au jour où la prochaine phase des travaux, actuellement en cours, sera parachevée: le prolonge-

(suite à la page 15)

AGRANDISSEMENT A L'HOTEL ROYAL

800 rue Principale, à la sortie de Granby

La direction de l'hôtel Royal de Granby soucieuse de toujours plaire à sa clientèle est fière de présenter au public la nouvelle addition à son imposant édifice, soit une Taverne licenciée. Cette nouvelle partie, de 80 pi. par 30 pi., est des plus modernes.

Cette photo nous montre l'intérieur de la Taverne Royal; l'atmosphère y est accueillant et plus de 100 personnes peuvent y prendre place. La gérance de la Taverne a été confiee à M. Jim Farley lequel est avantageusement connu dans toute la region.

Félicitation

LES GICLEURS F-F LTÉE - 435 ROBINSON S. GRANBY

Bon succès

REFRIGERATION MODERNE ENR.

107 St-Antoine N. Tél.: 378-3177 Granby

Félicitations

GERARD DION ENR.

Portes & Châssis

575 Duvernay Tél: 378-8281 Granby

Félicitations TEL. 378-3151

Jos. Meni & Fils

CONSTRUCTION R.R. 4

GRANBY, QUE

Pierre – Stucco – Tuile – Terrazzo – Ardoise
Céramique de fantaisie

ST-ONGE NEON PLASTIQUE

Enseignes Néon et Plastique

190 Denison Est Granby 372-4303

Félicitation

Les travaux ont été dirigés et effectués par

ROGER CHAPUT

ENTREPRENEURS GENERAUX

376 Fréchette Tél: 378-4057 Granby